

**SOCIETE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



SEPNEB

1994



SOMMAIRE

L'ASSOCIATION - STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	P. 3
LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE	P. 11
UNE STRUCTURE D'ANIMATION ET DE FORMATION	P. 21
LES RAPPORTS DES ANIMATEURS	
LE CONCOURS DES MEILLEURS JEUNES NATURALISTES BRETONS	P. 41
JOURNEES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT	P. 45
LE DOMAINE DE BOIS JOUBERT	P. 49
EDITIONS	P. 63
CENTRE DE DOCUMENTATION ET PHOTOTHEQUE	P. 67
LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE	P. 73
COMMUNIQUEES DE PRESSE	P. 77
LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES SECTIONS	P. 87
L'ASSEMBLEE GENERALE DE PLOUHINEC	P. 153

***L'association :
structure et fonctionnement***

La structure associative

I - LES ADHERENTS

* Au 31 décembre 1994, la SEPNB comptait 2 337 membres
répartis en 2 053 membres adhérents
284 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	622	112	734
Morbihan	317	47	364
Côtes-d'Armor	145	21	166
Ille-et-Vilaine	296	49	345
Loire-Atlantique	227	24	251
Hors-Bretagne	446	31	477
TOTAL	2053	284	2337

* En 1994, la diffusion de la revue Penn-ar-Bed était de 1 805 exemplaires,
dont 113 échanges
et 167 services gratuits

II - LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

Finistère

- * Alde Beva e Bro Daoulas - Logonna Daoulas
- * Les Hauts de Penfeld - Brest
- * Ass. de Défense de Langazel - Trémaouézan
- * Ass. de Protection des Sites de Plougonvelin - Plougonvelin
- * Association Keremma - Nantes
- * La Forêt Environnement - La Forest Landerneau
- * Ass. pour la Défense de la Qualité de la Vie - Locmaria-Plouzané
- * Ass. Renouveau - Loctudy
- * Ass. Renouveau - Fouesnant

Loire-Atlantique

- * Association des Naturistes de la Côte d'Amour - Piriac sur Mer
- * Les Amis de Kervoyal - St-Herblain
- * Association pour la sauvegarde de Pors er Ster - Piriac sur Mer
- * Prosimar - Pornichet
- * Association Les Amis du Bois-Jo - St Herblain
- * Association de Protection du Littoral Croisicais - Le Croisic

Ille-et-Vilaine

- * Ass. Le Beruchot - Nouvoitou
- * Association Scarabée - Rennes

Morbihan

- * Association Tarz Heol - Ploemeur

Hors-Bretagne

- * Astur Epervier - St-Denis-du-Payre (Vendée)

*** Chaque association compte pour un adhérent

III - LA SEPNB ADHERE A :

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature : **France Nature Environnement**

Maison de Chevreul

57 rue Cuvier

75231 PARIS CEDEX 005

Tél. (1) 43.36.79.95

Fax. (1) 43.36.84.67

Espaces Naturels de France

Groupement des éleveurs des moutons d'Ouessant

CRII-RAD

GALCOB (Groupe d'Action Locale du Centre Ouest Bretagne)

REEB (Réseau pour l'Education à l'Environnement en Bretagne)

Association pour l'animation nature de la Base de Loisirs de Kerguelen (District de Lorient)

Collectif contre le remembrement

Coordination Eau Pure - Finistère

Collectif Eau Potable - Finistère

EUROSITE

IV - LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

Finistère

*** SECTION PAYS DES ABERS**

Prigent Lamour

Coatmeur - 29830 Ploudalmézeau

Tél. 98.48.14.55

*** SECTION PAYS DE MORLAIX**

Corinne Dumas

Mikaël Braz - 29640 Plougonven

Tél. 98.78.72.01

*** SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE**

Nelly Le Provost

3 rue de Silguy - 29000 Quimper

Tél. 98.55.53.72

*** SECTION CONCARNEAU - TREGUNC**

Anne-Marie Merer

Chemin du Pontic - 29900 Concarneau

Tél. 98.97.36.51

*** SECTION DOUARNENEZ**

Jacques Garreau

Brehuel - Bt 5 - 29100 Douarnenez

Tél. 98.92.76.79

*** SECTION CROZON**

Marie-Thérèse Thierry

Le Gouerest - 29570 Roscanvel

Tél. 98.27.48.89

*** SECTION DE ST-RENAN**

Bernard Dugornay

Bellevue - 29290 St-Renan

Tél. 98.84.23.92

Morbihan

*** SECTION VANNES - GOLFE DU MORBIHAN**

Cité Henri Dunant - B.P. 209
56006 Vannes Cédex
Tél. 97.40.92.85

*** SECTION PLOERMEL**

B.P. 47
56802 Ploermel
Tél. 97.93.60.25

*** SECTION LORIENT**

1 avenue de la Marne
56100 Lorient
Tél. 97.21.41.94

*** SECTION GUIDEL**

Annie Rio
1 rue Roz Avel - 56520 Guidel
Tél. 97.32.82.47

Côtes-d'Armor

*** SECTION LANNION**

Joël Guérin
2 rue F. Mistral - 22330 Lannion
Tél. 96.48.32.28

*** SECTION DE MATIGNON**

Christine Révion
Les Villes Audrains - 22550 Matignon
Tél. 96.41.16.93

Ille-et-Vilaine

*** SECTION DE RENNES**

M.C.E. - 48 Bd Magenta
35000 Rennes
Tél. 99.31.45.76

*** SECTION DE ST-MALO**

Pierre Moigne
30 rue du Clos Joli - 35400 St-Malo
Tél. 99.81.68.06

*** SECTION DE FOUGERES**

Hervé Jamard
105 rue de Rillé - 35300 Fougères
Tél. 99.94.47.99

Loire-Atlantique

*** SECTION DE NANTES**

Maison des Associations
10 Bd de Stalingrad - 44000 Nantes
Tél. 40.29.36.50

*** SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE**

Rémy Gautron
Ecole Paul Minot - 44500 La Baule
Tél. 40.24.42.68

*** SECTION DU PAYS DE CHATEAUBRIANT**

Françoise Lacheron
15 bis rue de la Libération - 44100 Chateaubriant
Tél. 99.47.98.28

V - LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 rue Anatole France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX
Tél. 98.49.07.18- Fax. 98.45.08.42

Les bureaux sont ouverts :
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 15
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

VI - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul AUCHER	Larmor-Plage	Morbihan	97.33.79.30
Paul CANEVET	Pont-L'Abbé	Finistère	98.87.35.76
Guy-Luc CHOQUENE	Piré-sur-Seiche	Ille-et-Vilaine	99.44.41.81
Yves DONGUY	St-Briac	Ille-et-Vilaine	99.88.35.98
Michel GARNIER	Nantes	Loire-Atlantique	40.46.83.76
Jacques GARREAU	Douarnenez	Finistère	98.92.76.79
François GENDRE	Plévin	Côtes-d'Armor	96.29.80.24
Bernard GUILLEMOT	Thorigné-Fouillard	Ille-et-Vilaine	99.62.43.61
Max JONIN	Plabennec	Finistère	98.40.47.39
Marijke KERBOURC'H	Morlaix	Finistère	98.63.25.37
Prigent LAMOUR	Ploudalmézeau	Finistère	98.48.14.55
Jacques LE PRIOL	Le Rheu	Ille-et-Vilaine	99.60.80.47
Daniel MALENGREAU	Plougastel-Daoulas	Finistère	98.04.23.61
Michel MELOU	Brest	Finistère	98.80.73.10
Raymond SIBILEAU	Basse-Goulaine	Loire-Atlantique	40.06.00.65
Alain THOMAS	Pont-l'Abbé	Finistère	98.87.11.10
Michel TREUSSIÉ	Quimper	Finistère	98.55.09.84

Le C.A. s'est réuni 8 fois dans l'année

VII - LE BUREAU

Président	Raymond SIBILEAU
Vices-Présidents	Jean-Paul AUCHER Bernard GUILLEMOT Prigent LAMOUR
Secrétaire Général	Max JONIN
Secrétaire Général Adjoint	Jacques LE PRIOL
Trésorier	Michel MELOU
Trésorier Adjoint	Jacques GARREAU

VIII - LES PERSONNELS

La SEPNB est aussi forte d'une équipe de **20 professionnels salariés**.

- * 3 postes administratifs : Secrétariat de direction : Christine Morvan
 Comptabilité (mi-temps) : Nicole Kelhetter
 Secrétariat, accueil, standard, ventes (temps partiel) : Pascale Lagathu
- * 7 postes au secteur Réserves : 1 chargée de mission : Guillemette Rolland
 6 gardes-animateurs : Patrick Hamon, Pierre Le Floch,
 Jean-Yves Le Gall, Danièle Pesquer
 dont 2 à temps partiel : Nathalie Delliou, Catherine Pichot
- * 7 animateurs-nature : Bruno Bargain, Yves Chépeau, Jean David, Luc Guihard, Paskall Le Doeuff
 dont 2 à temps partiel : Nathalie Delliou, Isabelle de Lanjamet
- * 4 postes au Domaine de Bois-Joubert : 1 directeur : Yann Gourraud
 1 technicien : Régis Fresneau
 1 animateur-nature : Christian Milcent
 1 personnel de service : Anne Frizza

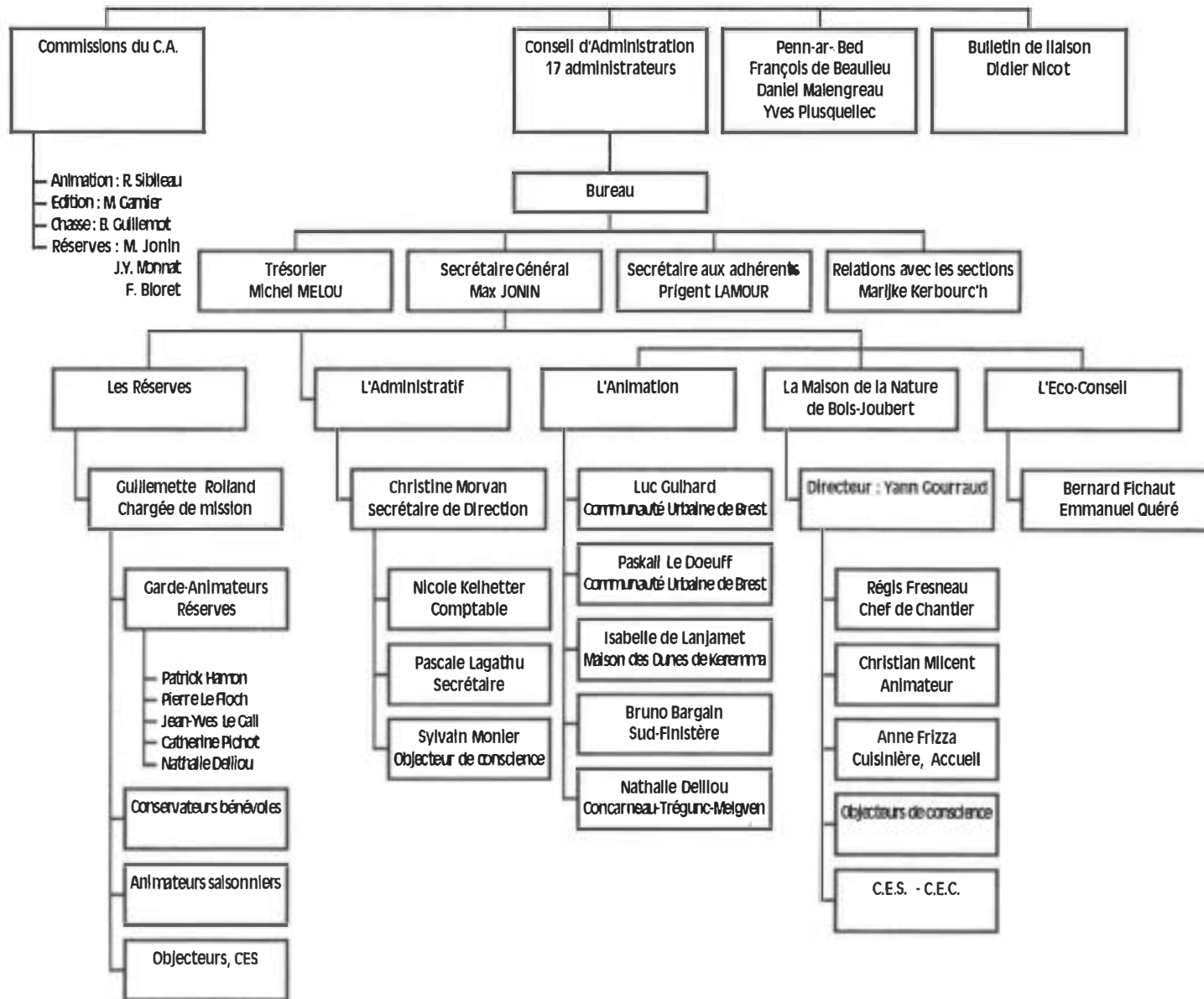
A ce personnel permanent, il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil (17), des C.E.S. et des stagiaires.

IX - COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES

- * Commission Réserves
Max Jonin, Jean-Yves Monnat, Fred Bioret - animateurs
- * Commission Edition
Michel Garnier - animateur
- * Commission Eau, Déchets, Pollution
Michel Beucher - animateur
- * Commission Chasse
Bernard Guillemot - animateur
- * Commission Animation-Formation
Raymond Sibileau, Max Jonin - animateurs



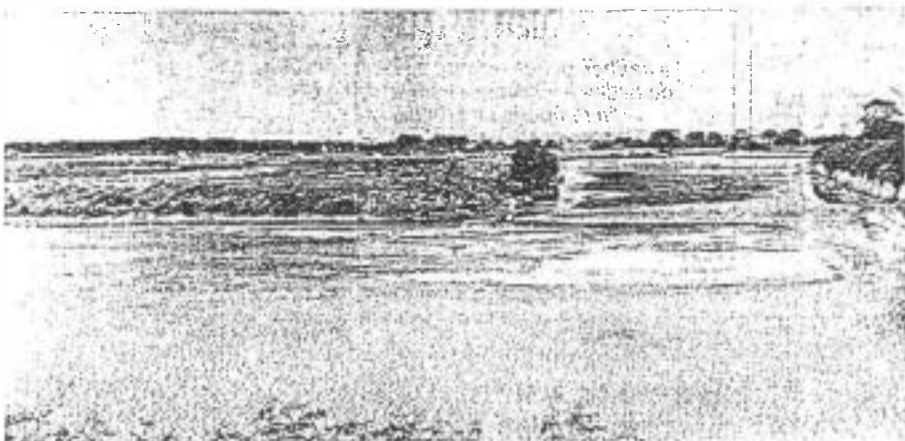
Organigramme 1994



***Le réseau des réserves
de Bretagne***

DES MARAIS ET DES OISEAUX

Mise en place en 1979, la réserve de Séné-Falguérec s'est ouverte au public en 1982.
Tour d'horizon



La réserve de Falguérec s'étend aujourd'hui sur 40 hectares

SENE (B.G.). - 120 avocettes, 23 ibis sacrés, 10 aigrettes, 3 pluviers argentés... des vanneaux, des tadornes, un busard des roseaux...

L'inventaire réalisé mi-juin pour une visite scolaire guidée est encore inscrit au feutre sur le tableau d'affichage de l'observatoire situé à l'entrée de la réserve de Séné-Falguérec.

Une réserve installée sur des marais et gérée par la SEPNB, Société pour l'étude et la recherche de la nature en Bretagne.

A voir

Comme tous les étés, la réserve sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, de 10 h à midi et de 14 h à 19 h voir 19 h 30. Des animateurs seront aussi sur place, avec des longues vues, pour expliquer, raconter les oiseaux

indépendants. Remy Basque qui, avec des bénévoles, s'occupe de la réserve.

Cet été aussi, et en complément des observations qui peuvent être faites à la réserve, une exposition est installée à côté de la mairie sur le thème de la spatule. Une exposition préparée par la SEPNB.

Pourquoi la spatule ? Simplement parce qu'il y a un gros passage de spatules sur la réserve en février, mais et aussi, comme l'explique Remy Basque, quant au mois de mai, il voit arriver beaucoup d'oiseaux migrateurs qui s'arrêtent là, en Afrique et pays du Nord.

Les avocettes par exemple, ne viennent nicher qu'à Séné. De même d'autres espèces choisissent cette réserve pour venir nicher. C'est aussi le cas

de l'échasse blanche, du chevalier gambette. Oiseaux migrateurs ou oisillons nicheurs, la réserve accueille aussi les sédentaires, héron ou aigrette, qui trouvent sur place le boire et le manger.

Projet en suspens

Sur la réserve, cinq observatoires permettent aujourd'hui d'en apprendre plus sur les oiseaux. « Le projet, c'est le centre nature à côté et un observatoire supplémentaire », reprend Remy Basque, « mais il y en a déjà cinq sur un petit territoire. Ces cinq observatoires ont été construits en l'espace de deux, trois ans. Ce serait bien que le sixième se trouve sur un site différent. »

Si le sixième observatoire, dont le financement n'est pas encore bouclé, pouvait trouver sa place ailleurs que sur les 40

hectares actuels de la réserve...

Le projet d'extension de la réserve revient du coup à la surface. Et là, « tout est en suspens ». Le dossier avance... à la vitesse d'un escargot au galop ! Mais il avance », reprend Remy Basque.

La réserve de Séné-Falguérec a été mise en place en 1979. A l'époque, elle s'étendait sur 15 hectares et avait été financée par l'argent que les Français avaient versé pour l'Atome de Cadix. En 1982, la réserve s'ouvrait au public. Huit ans plus tard, elle couvre une surface de 40 hectares. C'est, entre autres, grâce au WWF, le fonds mondial de la protection de la nature, que la réserve s'est agrandie.

D'anciens marais salants
La réserve est installée sur des marais artificiels organisés

au 18^e siècle. L'autorisation d'endiguer la mer avait été donnée en 1715.

Et Séné disposait ainsi de 220 hectares de marais salants. Le sel recueilli était exporté jusqu'en Suède et en Espagne.

Mais l'exploitation du sel s'est arrêtée dans les années d'après-guerre.

La réserve mise en place permet aussi d'éviter la dégradation des marais. Le niveau d'eau, la salinité, les réserves de nourriture sont analysés tous les jours.

Autour des 40 hectares de la réserve, les autres marais, non protégés pour l'instant, se dégradent.

Leur avenir dépend de la décision du conseil d'Etat qui doit se prononcer sur le projet de classement en réserve naturelle d'Etat des marais de Séné.



5 observatoires permettent de suivre l'évolution des oiseaux



La réserve s'étend sur des marais

Un projet pour 220 ha de marais

SENE (B.G.). - Sur 220 hectares de marais se marie depuis plusieurs années un projet de réserve naturelle « pour protéger les marais qui se dégradent, surtout vers le sud », explique Marcel Carreau. Objectif : remettre en état les marais, assurer une meilleure gestion hydraulique, la survie de la faune et de la flore et organiser des visites en évitant les dégradations.

Une zone protégée existe déjà. Elle appartient à la SEPNB. Le reste est en attente d'achat par le Conservatoire du Littoral. L'affaire est aujourd'hui - et depuis deux ans - au Conseil d'Etat. A lui de se prononcer sur le droit de propriété des particuliers qui désirent vendre. Leur terres sont-elles à eux, ou appartiennent-elles en partie au domaine public maritime ? C'est cette question, que le Conseil d'Etat doit trancher. Et sa décision sera la première du genre en France. Forcément, elle fera jurisprudence.

Délimiter les marais

De fait, la commune doit aussi, pour faire face à l'avenir, faire une délimitation de l'ensemble des marais de Séné. « Or, il y en a plus de 10 km. Deux délimitations ont déjà été faites aux marais d'équinox. Ce sont les marais les plus importantes. Il faut faire ces mesures lors des plus hautes marées pour bien savoir jusqu'où arrive la mer. Pour cela il faut aussi mobiliser 60 à 80 personnes. C'est un gros dispositif à mettre en place. La 3^e mesure se fera en septembre. En fonction de la montée des eaux, le Conseil d'Etat

se prononcera sur ce qui est du domaine privé et sur ce qui est du domaine public maritime. »

Tout ce que la mer recouvre sera domaine public maritime. Le reste étant du domaine privé. « Le Conservatoire du Littoral pourra alors acheter tout ce que la mer ne recouvre pas ». Ce que la mer recouvre étant d'office domaine public maritime.

Recherches

« Il restera le problème de l'indemnisation des propriétaires qui ont des terrains que

la mer peut recouvrir. Là, rien n'est prévu par l'Etat, reprend le maire, mais nous sommes pour une indemnisation. Ces gens paient des impôts sur ces terres. Il serait normal de les rembourser au moins des impôts perçus ces dernières années. »

Se pose encore un autre problème, celui des litres de propriété.

En 1790, la Révolution a confisqué puis mis en vente les biens de l'évêché de Vannes qui était propriétaire des marais. Les marais sont considérés comme propriété

privée, mais, pour que cela continue, il faut que, de génération en génération, les propriétaires actuels puissent avoir en leur possession les papiers depuis 1790.

« Or, ils ne les ont pas. La mairie a appuyé les recherches des services fiscaux pour retrouver ces papiers pour un dossier. »

En fait, pour le dossier qui a tout déclenché.

L'extension de la réserve sur 220 hectares fait peur à certains propriétaires. « Ils craignent de plus pouvoir construire. Mais ces terrains sont déjà

non constructibles. La réserve ne changera rien. C'est la loi littoral qui interdit les constructions en zone humide. »

Quant aux chasseurs qui aimeraient y jouer d'un droit de chasse, ils n'ont pas encore saisi la perche tendue par la commune : organiser sur la partie nord une chasse maîtrisée, sachant que, dans une réserve, toute chasse est interdite.

Reste aussi à trouver encore une solution pour les terres agricoles qui se trouvent à côté des marais. Il faut éviter les pollutions tout en entretenant les terres.



Sur les 220 hectares de marais, seuls 40 sont classés en réserve

S
É
N
É

La Liberté du 10 juin 1984

Le rapport d'activité du réseau des réserves

I - L'EQUIPE

Directoire

Bénévoles

Max JONIN

Jean-Yves MONNAT

Fred BIORET

Christian HILY (depuis décembre)

Permanents

Guillemette ROLLAND

Bernard CADIOU (depuis juillet) } dans le cadre

Cyrille BLOND (depuis novembre) } de leur service civil

Dans la seconde moitié de l'année, nous avons apprécié le retour de Christian Hily, comme conservateur de la R.N. de L'Iroise avec Max Jonin, l'arrivée de Bernard Cadiou en qualité de biologiste « oiseaux marins », qui à terme deviendra le second permanent du réseau de réserves et celle de Cyrille Blond, chargé de mission CREN pour la SEPNB qui de plus, coordonne le plan de gestion de la Réserve Naturelle d'Iroise, sous la responsabilité de Christian Hily.

Conservateurs et gardes

Chaque réserve est sous la responsabilité d'un bénévole et/ou d'une équipe constituée au sein d'une section SEPNB. Certains sites qui le nécessitent bénéficient d'un gardiennage par des gardes assermentés.

C'est au total 68 bénévoles (pour 44 sites) qui assument les missions régulières de gestion sur le terrain et les contacts avec des partenaires. Ponctuellement ou régulièrement, les adhérents et de la SEPNB et les riverains des réserves sont invités à participer aux chantiers de débroussaillage sur les sites (Iroise, Glénan, Falguérec...).

Permanents (gardes-animateurs et animateurs)

Jean-Yves	LE GALL	R.N. Iroise
Gaël	PORHEL	Baie de Morlaix (objecteur en service civil, détaché 3 mois de la section de Morlaix)
Danièle	PESQUER	R.N. du Vénec, Landes du Cragou et Vergam (CEC à temps partiel) avec Nathalie DESANTI (CES temps partiel) et Gaël PORHEL (objecteur en service civil, détaché de la section de Morlaix)
Pierre	LE FLOC'H	Réserve de Goulien Cap Sizun
Patrick	HAMON	Réserve de Goulien Cap Sizun
Nathalie	DELLIOU	R.N. de Saint-Nicolas-des Glénan (à temps partiel)
Catherine	PICHOT	R.N. de Groix avec Anthony LUCAS (objecteur en service civil)
Bernard	DEMONT	Falguérec (CES temps partiel) avec Olivier DELAUNAY (objecteur en service civil)
Etienne	PERNES	Belle-Ile (objecteur en service civil)

Stagiaires

Les réserves de la SEPNB accueillent bon nombre de stagiaires (28 en 1994) de courte et longue durée (de 3 jours à 2 mois) :

- dans le cadre de leur formation : stage en entreprise (3ème et terminal), 1ère STAE, BEATEP, école vétérinaire, maîtrise d'écologie, brigade verte, BTS protection de la nature... Cette année, ils étaient 19 sur 6 sites
- sur leur propre initiative, pour acquérir une petite expérience de terrain en matière de gestion d'un espace protégé ou pour l'accueil (9 sur 5 sites).

Bénévoles de l'été

Surveillants et animateurs sont toujours nombreux à proposer leur service au cours de la belle saison.

* 23 bénévoles, tous naturalistes de terrain, ont assuré l'accueil et l'animation pendant des périodes de 1 mois (sur 35 mois d'animation entre juillet et août). Parmi les nouveaux de l'année (bénévoles, objecteurs en service civil, CES), 13 d'entre eux ont suivi le stage d'information de printemps.

Cette petite semaine de stage a été organisée dans le Cap Sizun comme tous les ans. Initiation aux suivis naturalistes, information sur le réseau d'espace protégés de la SEPNB, initiation à l'accueil et à la tenue de stands, avec des exposés et des interventions des membres du réseau.

* 8 jeunes naturalistes ont assuré la surveillance et l'information par mer ou par canoë ou à pied des sites de nidification de sternes de mi-mai à mi août, totalisant 35 semaines de présence quotidienne avec les conservateurs des sites.

II - LES ACTIVITES DU RESEAU

Les partenaires du Réseau en 1994

Ministère de l'Environnement DIREN - BRETAGNE

Ministère de la Jeunesse et des sports - direction régionale et départementale

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Général du Finistère

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

Conseil Général des Côtes d'Armor

Conseil Général du Morbihan

Toutes les communes, à quelques exceptions près, dont dépendent les réserves

Communautés de communes ou associations de promotion touristiques

Le Conservatoire du Littoral (CELRL), délégation régionale

Office National de la Chasse (ONC)

Fédération Nationale de l'Environnement (FNE)

Réserves Naturelles de France (RNF) - ex CPRN

Espaces Naturels de France (ENF) - Conservatoire Régionale d'Espaces Naturels et les associations membres :

LPO, GOB Ar Vran, GMB, FCBE, association de Langazel, association de Glomel

EUROSITE

CTNC

Publications

Publication interne à la SEPNB ou à l'ensemble des partenaires

* L'annuaire des réserves relate en détail l'activité de chaque réserve.

* Les travaux des réserves N°X et Y

* Certaines réserves bénéficient d'un rapport d'activité spécifique diffusé à l'extérieur, notamment auprès des partenaires:

- Réserves Naturelles d'Iroise, du Vénec, de Saint-Nicolas-des-Gléan, de Groix

- Réserves de l'île de La Colombière, du Grand Rocher, des Landes du Cragou, de Goulien Cap Sizun, de l'île aux Moutons,

* Des sites plus larges bénéficient également de rapports spécifiques :

- Baie d'Audierne

- Observatoire de sternes

* Le journal des Réserves : 4 numéros en 1994 diffusés avec le Bulletin de Liaison de la SEPNB

* La Lettre de la Réserve : envoyée au riverains des réserves suivantes :

- Goulien Cap Sizun

- R.N. de Groix

Dépliants

Les dépliants de promotion des réserves ouvertes au public sont actualisés lorsque cela est nécessaire et édité à la SEPNB (1 ou 2 couleurs). Il en est de même pour le dépliant régional des animations estivales.

La diffusion est assurée régionalement en début d'été auprès de tous les offices du Tourisme et syndicats d'initiative de Bretagne. Localement, les équipes se chargent de fournir les points accueil et sites de passage touristiques, tout au long de la saison.

Le réseau participe à des éditions internationales, nationales, régionales ou locales

Tourisme

- Patrimoine Naturel de Bretagne : plaquette de présentation des sites naturels bretons de Bretagne Nouvelle Vague, éditée par le Comité Régional du Tourisme
- Balades en Morbihan et Fêtes et Loisirs en Morbihan, édité par le Comité Départemental du Tourisme
- Dépliant touristique de l'Ile de Groix
- Programme d'activités nature de la revue Terre Sauvage

Revue spécialisée

- Newsletter du Seabird Group
- Ornithos, revue d'ornithologie
- L'Almanach du Marin Breton : un article naturaliste et les illustrations photographiques de la page 4 de couverture
- La Lettre des Réserves de RNF
- Penn Ar Bed : un numéro spécial réserve, cette année une réédition de la brochure Cap Sizun (décembre 1994)

III - NOUVEAUTES 1994

Réserves Naturelles

La SEPNB a été désignée gestionnaire de la Réserve Naturelle du Vénec. Un groupe de travail s'est mis en place avec l'ensemble des acteurs étant intervenus sur ce site depuis une dizaine d'année. Un stagiaire de BTS a travaillé au projet de plan de gestion au cours de l'été. Danièle Pesquer est garde du site à temps partiel.

Groix est dotée d'une Maison de la Réserve avec une exposition permanente de présentation du patrimoine naturel de l'île. Elle est le point accueil de la Réserve, tout au long de l'année.

Oiseaux Marins

Les réserves accueillant les oiseaux marins ont maintenant leur scientifique permanent. Bernard Cadiou est le chargé de mission oiseaux marins. Ce poste a été mis en place grâce à un contrat nature établi avec le Conseil Régional de Bretagne.

Nouveau site

Le site de Kerleper à Treffiagat fait l'objet d'une convention de gestion avec le propriétaire. Ce terrain du Finistère sud accueille l'une des rares stations bretonnes (et européennes) de *Ranunculus nodiflorus*, la gestion est assurée avec le Conservatoire National Botanique.

Recherches et inventaires

Outre les inventaires annuels de populations reproductrices ou hivernantes d'oiseaux, de chauves-souris ou les stations de plantes des sites botaniques, les réserves mettent en place et poursuivent des recherches scientifiques et des inventaires naturalistes liés à la gestion des sites.

- Botanique - mousses, lichens, plantes vasculaires (Kerhorou, Cragou, Goulien, Trunvel, Glénac),
- Evolution de la végétation (Iroise, Cragou, Goulien, Bois-Joubert),
- Gastropodes terrestres (Iroise, Goulien, Trunvel, Groix, Falguérec),
- Arachnides (Cragou, Goulien) microfaune des bassins (Falguérec),
- Odonates et syrphes (Cragou, Goulien, Trunvel, Falguérec, Kerfontaine),
- Papillons diurnes et nocturnes (Cragou, Goulien, Trunvel, Groix, Bois-Joubert),
- Micro-mammifères (Iroise),
- Divers stages à thèmes (Cragou, Goulien, Groix, Falguérec).

Saint-Jacut-de-la-Mer

OF 6 Mai 94,

L'îlot de la Colombière interdit jusqu'à fin août Pas touche au paradis des sternes !

(Lire en page 12)

Depuis la mi-avril et jusqu'au 31 août, l'accès de l'îlot de la Colombière est strictement réservé aux... oiseaux de mer. Il est interdit de s'approcher à moins de 100 m de la réserve ornithologique, que ce soit à pied, en bateau, ou à la nage. Il s'agit de protéger la plus belle colonie du département qui abrite près de cinq cents couples de sternes caugeks et pierregarin et même la rarissime sterne de Dougall, l'un des oiseaux les plus rares d'Europe.



Ouest-France
6 mai 1994

Les panneaux rappellent clairement que l'homme est indésirable sur l'îlot.

L'îlot de la Colombière réservé aux oiseaux de mer

Le petit paradis de Saint-Jacut

Au nord-ouest de la pointe du Chevet, à Saint-Jacut-de-la-Mer, la Colombière est interdite aux humains. Jusqu'au 31 août, l'îlot, la zone de 100 m qui le borde et le banc de galets qui le prolonge au sud-est, sont strictement réservés aux oiseaux de mer.

Depuis dix ans, la Colombière appartient aux « espaces naturels sensibles » du département. La réserve, gérée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est devenue le paradis des sternes caugek et pierregarin.

Près de 500 couples de ces « hirondelles de mer » ont niché avec un succès certain l'été dernier sur la Colombière. On a même noté trois couples de sternes de Dougall, l'oiseau le plus rare de l'Atlantique-Nord. Et ce n'est pas tout : les ornithologues de l'antenne Fréhel-Arguenon de la SEPNB, qui ont assuré une veille quasi-permanente, avec le renfort d'un étudiant rémunéré, et l'aide du centre nautique de Saint-Cast, ont recensé 33 espèces différentes d'oiseaux. Dont l'eider à duvet, un canard nordique qui niche parfois en Bretagne.



Seuls les ornithologues débarquent quelquefois sur l'îlot pour procéder à des comptages ou éliminer les rats et goélands.

La surveillance s'exerce à bord d'un zodiac financé par le conseil général. Mission : suivre l'évolution de la colonie et décourager les gêneurs. Il suffit, en effet, qu'un pêcheur à pied, un plongeur, un véliplanchiste ou un kayakiste s'approchent de trop près pour que les sternes paniquées s'envolent, laissant œufs et poussins exposés au soleil, aux

intempéries et à l'appétit glouton des goélands en maraude.

Si les populations de goélands et de rats sont sévèrement limitées, il n'est pas toujours facile de faire entendre raison à certains importuns à deux jambes. Cette année, la dissuasion sera encore renforcée par des panneaux posés à proximité du site et par une information menée en

collaboration avec les comités littoraux du secteur. Les ornithologues, de leur côté, poursuivront leur travail d'observation et de surveillance en lien avec le gendarmier, la SNSM et le centre nautique de Saint-Cast.

La Colombière doit demeurer le paradis des sternes.

André FOUQUET

IV - LE TRAVAIL EN RESEAU

L'assemblée Générale du réseau de réserves s'est réunie à Bois-Joubert les 5 et 6 novembre. Priorité a été donnée au débat, dont les thèmes ont été choisis au préalable par les personnes présentes.

- la Directive Habitat y a été présentée et un formulaire adapté aux réserves y a été distribué.
- la compétition entre espèces et notamment la prédation est l'un des problèmes majeurs de la gestion des sites protégés. Cela dépasse largement le cadre des réserves, c'est pourquoi la SEPNB a décidé d'organiser un séminaire national en 1995.
- exploitation/valorisation des données naturalistes dans les réserves : le réseau fait le choix de mener une politique active dans ce domaine. Aide à l'élaboration, la mise en place et l'exploitation de bases de données, rédaction d'articles... seront au programme.

L'observatoire de sternes mis en place par la SEPNB permet, au niveau régional, de travailler avec d'autres structures comme l'ONC en Iroise, les kayakistes de CK/Mer dans l'Archipel de Bréhat, la Maison de la baie d'Audierne.

Les membres du réseau de réserves SEPNB participent activement au fonctionnement de Réserves Naturelles de France (RNF ex CPRN) avec F. Bioret et G. Rolland au Conseil d'Administration, M. Jonin à la commission géologie, F. Bioret à la commission scientifique (président), G. Rolland à la commission pédagogie et D. Pesquer au Brouteur Fan Club.

M. Jonin, F. Bioret, G. Rolland, C. Pichot et N. Delliou se sont rendus à l'AG à Dignes-les-Bains en octobre.

La SEPNB est membre d'EUROSITE. L'un des trois exemplaires français de l'Exposition Spatule a été inauguré en premier à Séné en mai et y est resté tout l'été. G. Rolland a assisté à l'AG à Killarney (Irlande) en mars.

V - LE CONSERVATOIRE REGIONAL D'ESPACES NATURELS ET ESPACES NATURELS DE FRANCE

Max Jonin est administrateur d'Espaces Naturels de France.

Les membres du CREN Bretagne

La SEPNB, la Fédération Centre-Bretagne pour l'Environnement, la LPO Les Sept-Iles, le Groupe Mammalogique Breton, le Groupe Ornithologique Breton, l'Association de Langazel, l'Association de Mise en Valeur des Landes de Glomel.

CREN 1994

Le CREN Bretagne se met en place de réunions en réunions.

Une charte a été élaborée entre tous les membres.

Le CREN Bretagne a organisé le Congrès National d'ENF, qui s'est tenu à Brest les 11 et 12 novembre.

Cyrille Blond assure les missions CREN au sein de la SEPNB.

Des demandes de contrat nature ont été déposées au Conseil Régional par certains des membres. (oiseaux marins, chauves-souris, tourbières, réserve de Kerfontaine)

Un réseau National Tourbières se met en place, au sein d'ENF.

VI - L'ANIMATION SUR LES SITES PROTEGES

Les nouveautés pour l'accueil du public

Etienne Pernès est chargé, sur deux saisons consécutives, de mettre en place des animations scolaires sur Belle-Ile-en-Mer

Une exposition à La Feuillée des oeuvres de Yannig Coat (peinture, sculpture) a agrémenté l'accueil aux rendez-vous des animations Castors-Chevreuil en juillet et août.

Des programmes de balade nature hors réserve ont été innovés au Cap Sizun et dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. Trois observatoires aménagés, accessibles aux handicapés physiques, améliorent l'accueil à la Réserve de Falguérec, site actuellement en Bretagne le mieux nanti pour une observation de qualité et discrète de l'avifaune.

La fréquentation par site

site	période d'ouverture	fréquentation à maison de site, expo ou réserve	fréquentation totale aux animations
Pointe du Grouin	5/07 au 26/08	# 4 500 / mois	84
Dunes de Keremma	toute l'année sur RV, t l j du 26/06 au 31/08	3 535	2 843 dont 2 019 scolaires
Landes du Cragou	toute l'année sur RV, 6j /7 du 1/ 07 et 31/08	258 (Musée du Loup)	160
Castors et Chevreuils	1 fois/mois de 1/01 au 30/06, t l j du 1/07 et 31/08	-	240
Goulien Cap Sizun	du 1/04 au 31/08	26 271	1 564 dont 716 scolaires
Saint-Vio - Trunvel	du 1/07 au 30/10 (Trunvel)	-	535 (par Saint-Vio)
Pointe de Trévignon	toute l'année sur RV, t l j du 1/ 07 au 1/08	8 661	3 232 dont 1 487 scolaires
Saint-Nicolas-des-Gléan	3 fois /sem. du 1/07 et 31/08		78
Ile de Groix	toute l'année sur RV, t l j en 07 et 08	2 993	3 899 dont 1 998 scolaire
Séné - Falguérec	t l j du 9/04 au 8/05 t l w-e dès le 1/04 t l j du 1/07 au 31/08	4 170	1 505 dont 1420 scolaires
Belle-Ile-en-Mer	sur RV du 15/05 au 30/06 6j /7 du 1/07 au 28/08	-	2 151 dont 536 scolaires
Porte Saint-Michel (Guérande)	t l j du 1/07 au 30/09	21 287	-

Bilan de la Fréquentation

La fréquentation (expositions, stands, animations) avoisine les 100 000 personnes « touchées », lorsque l'on prend en compte l'information dispensée sur les sites de nidification de sternes, notamment à l'île aux Moutons qui est libre d'accès.

Cela représente une diminution par rapport à 1993. La baisse est notable sur des sites tel que le Cap Sizun, mais de manière générale, les balades nature et les animations scolaires rencontrent le même succès.

Compte tenu de la promotion faite principalement par dépliant ou par voie de presse, on peut dire que les espaces protégés restent attractifs pour des initiés ou un public bien ciblé.

VII - LE CHEPTEL SEPNB

La SEPNB a participé au salon des races rustiques du Menez Meur #

Iroise	7 chèvres
Landes du Cragou	2 vaches nantaises + 3 poneys Dartmoor
Goulien Cap Sizun	12 moutons Landes de Bretagne
Trunvel	20 moutons ouessantins
Saint-Nicolas des Glénan	2 ânes + 1 poney
Falguérec	43 moutons Landes de Bretagne
Bois-Joubert	18 vaches nantaises

VIII - QUELQUES RENDEZ-VOUS

Colloque Français d'Ornithologie les 5 et 6 mars à Paris (J.C. Linard et G. Rolland)

Assemblée Générale du GOB le 20 mars (G. Rolland)

Accueil d'un groupe d'étudiants en fin d'étude d'un établissement agricole du Pays de Galles avec visite des réserves des Cragou et de Goulien Cap Sizun du 5 au 8 juin.(F. de Beaulieu, M. Jonin, G. Rolland)

Présentation du Réseau de Réserves au Lycée Agricole de Kerplouz à Auray

CONTROLE DES NUISANCES DES GOELANDS EN MILIEU URBAIN

L'opération a été reconduite à Brest en 1994, et la SEPNB a assuré le suivi, en collaboration avec le Groupe Ornithologique Breton.

Un rapport interne présente le bilan de cette opération.

Des réunions ont eu lieu à la SEPNB avec des personnes du Service Santé Environnement de la ville du Havre désirant obtenir des renseignements sur la biologie des goélands et les méthodes de contrôle des nuisances.

Des contacts ont été pris d'une part avec Susan RAVEN de l'Université de Durham (Angleterre) qui a coordonné le recensement 1994 des goélands nicheurs en milieu urbain en Grande-Bretagne et Irlande, et d'autre part avec Keith STUART du Service Santé Environnement de la ville d'Arbroath (Ecosse) où un programme de contrôle des populations de goélands urbains existe également.

MATERIEL INFORMATIQUE

Depuis fin novembre, le siège s'est doté de nouveaux ordinateurs, et j'assure le suivi technique ainsi que la formation du personnel. Le 3615 code "AU SECOURS" fonctionne à merveille.

SUIVI NATURALISTE

Le recensement des pétrels tempêtes de l'archipel de Molène a été effectué en juillet-août.

L'A.G. Réserves à Bois Joubert a été l'occasion de présenter les actions de 1995, avec la préparation d'un document sur les méthodes de recensement des oiseaux marins nicheurs, et la standardisation de la prise de données pour une incorporation dans la base de données Oiseaux Marins Nicheurs de Bretagne en cours d'élaboration.

PUBLICATIONS

CADIOU, B. 1994. Un événement rarissime : l'élevage de deux nichées avec succès par un couple de cormorans huppés *Phalacrocorax aristotelis*. *Alauda* 62 : 134-135.

CADIOU, B. (à paraître). Synthèse de l'évolution de la répartition du fulmar (*Fulmarus glacialis*) en Bretagne de 1935 à 1994. *Ar Vran*.

CADIOU, B. (à paraître). Evolution des populations d'oiseaux marins nicheurs du Cap Sizun. Bilan et perspectives. *Document interne, SEPNB*.

CADIOU, B. & MONNAT, J.-Y. (à paraître). Parental attendance and squatting in the Kittiwake *Rissa tridactyla* during the rearing period. *Bird Study*.

***Une structure d'animation
et de formation
Les rapports des animateurs***

1 - FORMATION CONTINUE

* Session "Découverte naturaliste" dans les Monts d'Arrée pour les salariés du Crédit Mutuel de Bretagne - 12 participants.

* BEATEP SEPNE-UBAPAR

Préparation des semaines techniques et réalisation de fiches-mémoire : 5 journées.

Encadrement des unités de formation techniques :

"L'estran" du 23 au 25 février à Santec.

"Mares et rivières" du 12 au 15 avril dans le pays bigouden.

"Dunes et marais" du 9 au 13 mai dans le pays bigouden.

2 - FORMATION NATURALISTE

* Stages d'initiation à l'ornithologie à Ouessant :

du 5 au 9 septembre : 9 participants

du 10 au 14 octobre : 11 participants

* Excursion ornithologique en baie du Mont St-Michel les 22 et 23 janvier pour les adhérents de la SNPN : 23 participants.

* Organisation et encadrement d'une session d'initiation à l'ornithologie pour les kayakistes de CK/Mer à Santec les 5 et 6 février. Expérience de recensement des colonies de sternes à partir de kayak dans l'archipel de Bréhat avec un groupe de CK/Mer les 25 et 26 juin.

* Organisation de sessions d'initiation à la détermination des gastropodes dans le cadre de l'inventaire atlas de Bretagne les 26 et 27 mars dans le Morbihan et les 10 et 11 décembre dans la région de Rennes.

* Ecologie d'un ruisseau avec l'association de protection de la vallée du Menguen, les 9 et 10 avril.

* Recensement et écologie des oiseaux de la vallée du Menguen, les 21 et 22 mai.

* Ecologie des talus à la réserve des Cragou et à Plourin, les 18 et 19 juin.

3 - TOURISME NATURE

* Voyage naturaliste au Lac du Der du 26 au 28 février

* ARCATOUR : voyage botanique en Finistère et Morbihan du 23 au 31 mai.

* Voyage naturaliste en Espagne (Parc régional de Monfragüe et Parc national de Doñana) du 24 avril au 1er mai - 13 participants.

* Voyage naturaliste en Pologne (Parc national des marais de Biebrza) du 4 au 12 juin - 7 participants.

4- OBSERVATOIRE DE L'AVIFAUNE NICHEUSE ET MIGRATRICE ANIMATION SCIENTIFIQUE EN BAIE D'AUDIERNE

- * Suivi de la reproduction de la Mésange à moustaches à la réserve de Trunvel.
- * Suivi de la migration des passereaux paludicoles à la station de baguage, et observation des passages à différents endroits de la baie d'Audierne.
- * Accueil et information du public sur le travail de recherche réalisé en baie d'Audierne.
- * Réalisation d'émissions vidéo entre la station de baguage et la Maison de la baie d'Audierne, quotidiennement de 11h à 12 h 30, du 1er juillet au 31 août, par réseau hertzien.
- * Traitement des données, réalisation du rapport d'activité annuel de la station de baguage (55 pages).

5 - PROGRAMME DESTINATION NATURE EN BAIE D'AUDIERNE

- * Organisation et encadrement d'un programme de découverte de la nature estival en baie d'Audierne à destination du grand public.
- * Bagueage des oiseaux pour des groupes de la Maison de la baie d'Audierne, de Renouveau/Loctudy ou du centre Rosquerno/Pont l'Abbé.
- * Ateliers ornithologie, botanique et soirées au marais.
- * Accueil d'un groupe de militants de l'association FRAPNA/Isère.

6 - ACTIONS EDUCATIVES / PUBLIC SCOLAIRE

- * Cette action a concerné principalement l'école primaire de Peumerit, dans le cadre d'un projet d'école. Toutes les classes ont participé à une étude générale sur la Mésange à moustaches (biogéographie, écologie, biologie de reproduction, statut...). Le travail de terrain s'est poursuivi par la réalisation d'une cassette vidéo, et d'une exposition présentée au public lors des journées de l'environnement.

7 demi-journées de terrain et 2 journées d'aide pour l'expo - 50 élèves

- * Collège des Carmes/Pont l'Abbé : écologie d'un marais à roselière à Trunvel -
3 demi-journées- 77 élèves
- * Association GLAD de Plozévet : découverte des oiseaux du marais de Trunvel
3 demi-journées 21 avril, 17 mai et 2 juin - 73 élèves
- * Ecole la Trinité/Plouzané : découverte de la réserve de Trunvel
1 demi-journée - 48 élèves

7 - ANIMATIONS PONCTUELLES

* Renouveau/Loctudy :

- Bague des oiseaux à Trunvel les 19 avril et 29 juin
- Randonnée naturaliste en baie d'Audierne le 29 juin

* Présentation du travail de recherche réalisé à la station de baguage de Trunvel pour un groupe de stagiaires de l'association CISTEM le 1^{er} septembre.

8 - DIVERS

* Participation au concours du jeune naturaliste.

* Réunion sur la politique de protection de la nature en baie d'Audierne le 5 janvier.

* Expertise sur la qualité du milieu naturel dans les îles Glénan. Réalisation d'un dossier pour l'association les Glénan.

* Réalisation d'un dossier pour acquisition de terrains en baie d'Audierne.

* Participation à une réunion de travail avec le Ministre de l'Environnement.

* Participation à une réunion de la délégation de la commission des sites du Finistère, sur la commune de St-Jean-Trolimon.

* Organisation du séjour des lauréats du concours des jeunes naturalistes proposé par « NATURE & découvertes » au niveau national. Ce séjour se déroulera du 8 au 16 juillet 1995 en baie d'Audierne.

ANIMATION COMMUNAUTE URBAINE DE BREST

Luc GUIHARD

Paskall LE DOEUFF

I GRAND PUBLIC

I-1 : Enfants hors temps scolaire

I-1-a : Club nature du mercredi

Reconduit pour la troisième année, le club-nature de la SEPNB a réuni 7 enfants chaque mercredi après-midi. Ils ont suivi avec assiduité les activités qui se sont succédées au cours de ces 25 demi-journées d'animation, soit **175 demi-journées/enfants**.

Les thèmes abordés ont varié au gré des désirs des enfants :

- Sur les traces du blaireau ;
- Identification d'essences forestières ;
- Croquis d'oiseaux ;
- Moulages d'empreintes ;
- Affût dans les Monts d'Arrées ;
- Visite d'exposition ;
- etc...

I-1-b : Centres aérés

- C.A. Pontanézen

Le club-nature du centre aéré de Pontanézen a été reconduit cette année sur la base d'un mercredi matin sur deux. Il a réuni 10 enfants durant 13 demi-journées, soit **130 demi-journées/enfants**.

De nombreux thèmes ont été abordés :

- Jeux et jouets en bois ;
- Pêche à pied ;
- Fabrication de nichoirs ;
- Moulage d'empreintes ;
- Les castors des Monts d'Arrée ;
- etc...

- Centre de loisirs de Guilers

Ce nouveau club-nature a fonctionné en alternance avec le précédent soit un mercredi matin sur deux. 7 enfants ont suivi les 13 demi-journées d'animations, soit **91 demi-journées/enfants**.

Entre autres activités réalisées on peut citer :

- Construction de nichoirs ;
- Pêche en ruisseau ;
- Jardinage ;
- Dessin d'oiseaux ;
- Construction de cerf-volant ;
- etc...

Total : 51 séances soit 396 demi-journées/enfants
--

I-2 : Tout public.

I-2-a : Ciné-club nature.

Cette année encore, le ciné-club nature a pu être programmé dans trois salles de projection de la CUB. Il s'agit du cinéma Le Mac Orlan à Brest, du cinéma l'Image à Plougastel et de la salle Robert Joubin à Guilers.

Ce sont 15 films d'environnement qui sont projetés en 9 séances

Total : 610 spectateurs.

I-2-b : Sorties adultes.

Des sorties adultes ont été programmées durant les mois de juillet et août. Elles ont fait l'objet d'un programme diffusé auprès des S.I et des commerces de la Communauté Urbaine.

12 balades ont été programmées, elles ont attiré 81 participants.

Ces sorties estivales ont constitué la suite des balades-nature tout public proposées durant l'année sur la base d'un dimanche après-midi par mois.

- 16/01 : L'Auberlac'h : annulée car littoral interdit d'accès
- 20/02 : Du Stang-alar au Costour : 4 participants
- 27/03 : L'Ildut, qualité de l'eau (SEPNB Iroise) : 40 participants
- 17/04 : Les oiseaux du Stang-alar : 14 participants.
- 29/05 : Les petits animaux de Keroual (Papillons Blancs) : 12 participants.
- 05/06 : Présentation de l'Etang de St-Adrien dans le cadre de Rando-rade à Plougastel : environ 200 personnes se sont arrêtées à notre point d'observation.
- 23/10 : Découverte des algues à Feunteun-Aon : 12 participants.

Total : 363 participants

I-2-c : Chronique environnement-info.

Les bulletins municipaux communautaires ont bien voulu poursuivre l'expérience et accueillir dans leurs colonnes un petit article mensuel d'information sur un point d'environnement.

Les thèmes abordés :

- 08/02 : Le Top de la taupe
- 05/04 : Lierre...Ne coupez pas !
- 02/05 : Le Top 30 des papillons
- 06/10 : Vert...l'engrais
- 07/11 : Ding, ding fait le chat
- 01/12 : La maison nichoir

Pour plus de détails sur le contenu de ces rubriques voir en annexe.

I-2-d : Activités diverses.

- Participation au jury régional pour le contrôle technique et pédagogique des candidats au BEATEP "Technicien du nautisme et du milieu marin" des CEMEA.

- Implication dans le groupe d'organisation des douzièmes rencontres "Ecole et Nature" et participation à ces rencontres fin août à Groix.

- Présentation d'une conférence sur l'animation-nature à un groupe de BTS Protection de la Nature de Sees à Beg-Meil.

- Participation au stand SEPNE à la foire-exposition de St-Brieuc.

- Participation active au sein du réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne.

- Mise en place d'une semaine autour de la cuisine aux algues avec la Maison de Quartier de St-Pierre dans le cadre de la Semaine du Goût.

- Concours des jeunes naturalistes bretons : démarrage de la 1ère édition le 15 janvier en partenariat avec la Fondation Yves Rocher. De l'élaboration du questionnaire jusqu'à la finale du 9 juin à La Gacilly, c'est l'ensemble de l'année scolaire qui a été rythmée par le concours. Découpé en trois étapes, ce concours a nécessité une mobilisation générale tant interne à la SEPNE qu'externe notamment lors de la finale où une trentaine de personnes ont mis la main à la pâte pour que cette journée soit une réussite.

Conforté par la bonne participation des classes, la 2ème édition a été officiellement lancée le 25 novembre.

- Formation des personnels des espaces verts communautaires.

Cette formation lancée en 1993 s'est prolongée sur l'année 94. Son objectif est de permettre aux jardiniers d'appréhender les richesses naturelles de leurs lieux de travail et de les optimiser en appliquant les techniques de gestion appropriées.

Janvier 94 : Synthèse des 2 premiers temps de formation. Quelle gestion appliquer aux prairies humides ?

Juin 94 : Mise en place de carrés témoins pour mesurer l'impact de diverses techniques de gestion, relevés floristique et faunistique, récolte de spécimen et mise en herbier.

Septembre 94 : Second relevé floristique dans les carrés expérimentaux. Approche de la notion de lisière à travers le transect.

Décembre 94 : Synthèse des données récoltées dans les carrés expérimentaux. Mise en herbier des spécimens récoltés en juin. Synthèse à propos de l'effet de lisière.

Chacun de ces temps de formations a nécessité 5 demi-journées de travail.

II ANIMATIONS TEMPS SCOLAIRES

Ce bilan représente le total des animations réalisées auprès des écoles primaires et maternelles publiques et privées de la Communauté Urbaine de Brest.

Nombre de classes :	219
Nombre d'enfants :	5427
Nombre d'heures :	1203
Nombre d'animations :	402
Nombre total de demi-journées / enfant :	9935

LE TOP DE LA TAUPE.

Qu'en est-il vraiment de cet animal qui a trop souvent tendance à se manifester de façon intempestive à travers plates-bandes et pelouses. Comment vit-il? Que mange-t-il? Le pièger est-il nécessaire? Voilà des informations difficiles à résumer en trois lignes aussi les curieux auront avantage à se plonger dans la lecture du dernier numéro de La Hulotte entièrement consacré à cette charmante bestiole. Où le trouver? Peut être dans les rayons de votre bibliothèque préférée ou bien au centre de documentation de la SEPNB ou encore directement au journal La Hulotte (La Hulotte - 06240 - Soulz aux Bois). Bonne lecture.

LIERRE...NE COUPEZ PAS!

Souvent considérée comme une envahisseuse cette liane subit fréquemment les assauts des débroussaillieurs. Pourtant il serait sage d'y regarder à deux fois avant de tailler dans le vif du sujet car se débarrasser du lierre c'est aussi se priver de ses services. Toujours vert, il offre le gîte à de nombreux oiseaux et insectes à tous moments de l'année. La plupart d'entre-eux sont insectivores et contribuent activement à la limitation des ravageurs des cultures. Bon primeo, par sa floraison tardive, il offrira aussi le couvert à de nombreux animaux sous forme de pollen, de nectar et de baies et ceci en pleine période de disette. Bref, vous l'aurez compris, conserver une partie du lierre c'est s'assurer les services fidèles de nombreux auxiliaires.

LE TOP 30 DES PAPILLONS.

C'est un fait reconnu, les papillons se raréfient. Du fait de l'urbanisation, des pollutions de l'évolution de l'agriculture. Flambés, Gazés, Citrons, Zygènes, Machaons et Sphinx sont en régression. C'est vrai qu'ils portent de jolis noms ces papillons, en plus, le plus souvent ils s'accordent à de superbes couleurs, sans parler des chenilles! Pourquoi ne pas essayer d'accueillir tout ce joli monde dans un coin du jardin? L'association PONEMA va vous faciliter le travail car elle organise une campagne en faveur de jardins plus accueillants aux papillons. Contre une enveloppe timbrée à 4F30 elle vous adressera un dépliant-conseil ainsi que 2 sachets de graines de fleurs parmi les plus attractives pour les papillons. N'hésitez pas, contactez PONEMA à Annepont - 17350 St SAVINIEN.

VERT ... L'ENGRAIS.

À l'entrée de l'automne, les planches du jardin se libèrent progressivement. Pourtant, après les récoltes vient encore une période de semis, celle des engrais verts. On nomme ainsi les plantes dont la fonction va être d'occuper le terrain en hiver, de protéger le sol des intempéries et de lui conserver une partie de ses éléments nutritifs dont les trop fameux nitrates. Broyés au printemps, ils restitueront au sol matière organique et éléments fertilisants d'où le nom d'engrais. A semer maintenant trèfle ou moutarde par exemple.

DING_DING FAIT LE CHAT.

Un chat c'est beaucoup d'indépendance et de classe. Il peut être un fervent adepte du canapé, câlin et ronronneur. C'est aussi un prédateur, remarquablement outillé pour la chasse. Souvent les propriétaires de chats ont un serrement de coeur lorsque miner étale son tabeau de chasse sur le seuil. Tout y passe: merles, mésanges, lézards... Il existe une solution qui, sans se séparer du chat, peut atténuer dans une large mesure son impact sur la faune locale: équiper matou d'un grelot bien sonore. Finit les approches silencieuses, il fera bradouille et se sera tant mieux pour les oiseaux.

LA MAISON NICHOR

Où comment réussir la cohabitation entre nous et toute la foule des sous locaux et autres squatter aliés ou à quatre pattes qui souvent partagent notre habitation. Ecrit par J-F Nichot, ce livre est le premier du genre. Il rassemble une foule de données pratiques (nichoirs et abris) pour réussir au mieux la cohabitation et aussi contrer les gêneurs. C'est passionnant, riche et édité par Terre Vivante (BP 20, 36711 Mens) sous le titre "La maison nichoir".

MAISON DES DUNES DU FINISTERE

Isabelle de Lanjamet

Cette année, la maison des dunes de Kéremma a fonctionné grâce à l'activité de l'animatrice à mi-temps, Isabelle de Lanjamet, et d'un poste de CES, Patricia de février à mi-juillet, puis Agnès, à partir de mi-décembre qui ont assuré l'accueil, la permanence et les aspects administratifs de la gestion du comité d'animation de la maison des dunes.

En congé de maternité, du 15 juin au 18 octobre, l'animatrice a été remplacée par des animateurs saisonniers, fin juin et l'été, puis en septembre, octobre et novembre, Patrick Hamon qui était disponible, les lundis, mardis et mercredis matins.

I - ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE

Les communes de PlounÈvez-Lochrist et de Tréflez bénéficient d'animations gratuites pour leurs enfants en raison d'un accord entre le Comité d'animation et la SEPNB, elles ont pu bénéficier de :

Communes	Nb Séances	Nb élèves
Plounevez-Lochrist	4	89
TrÈflez	7	134

Le nombre de scolaires est en augmentation, par rapport aux années passées, ce qui montre les potentialités pédagogiques de la maison des dunes. On remarque un meilleur suivi des classes, c'est-à-dire qu'elles viennent pour plusieurs séances : 3 voire 4 dans l'année, c'est le résultat des réunions effectuées dans les écoles en janvier-février, où les instituteurs ont pu comprendre l'esprit dans lequel nous travaillons. Les traditionnelles sorties de fin d'année avec des classes trop nombreuses que l'on ne voit qu'une fois dans l'année ont pu ainsi être évitées dans l'ensemble.

Les instituteurs apprécient aussi de partir avec des documents sur chaque sujet vu en sortie.

Le public concerné se situe essentiellement dans le primaire, c'est le public visé, mais le public des écoles secondaires de la région, maisons familiales et lycées agricoles, reste très demandeur, surtout avec les nouvelles classes STAE (Environnement).

Les scolaires viennent surtout de la région, ceux venant d'autres régions de France étaient en séjour dans la région dans le cadre d'échanges avec des établissements du Finistère.

Le public des écoles primaires vient surtout des établissements privés, qui bénéficient d'un budget pour les sorties des élèves, peu d'écoles du public acceptent de demander 10 F aux parents d'élèves pour ces sorties.

On remarque l'arrivée de classes de Cléder : 8 séances, dont 6 effectuées à Cléder même, ont eu lieu, soit 191 personnes animées.

La maison des dunes est intervenue auprès d'adultes en formation ("ouvriers de l'Environnement littoral"), au nouveau centre "Etoile de la mer" de Cléder.

II - ANIMATION EN CENTRES DE LOISIRS

Comme l'année précédente, la maison des dunes a mis en place en collaboration avec le centre socio-culturel de Lesneven un Club Nature fonctionnant un mercredi après-midi sur deux. Le centre fournissait un mini-car pour transporter les enfants entre Lesneven et KÈremma et dans le site.

Provenance des enfants	Club Nature (année 93-94):
Tréfléz	1
ClÈder	1
Lesneven	2
Kernilis	1
Plouescat	1
Le Folgoat	1
PlounÈvez-Lochrist	2

La cotisation demandée à chaque enfant du Club était de 200 F, sauf à ceux de PlounÈvez-Lochrist et Tréfléz, qui bénéficient de la gratuité.

D'autres mercredis et les vacances scolaires permettaient de recevoir d'autres centres de loisirs, mais aucune publicité n'a été faite.

La maison des dunes a projeté un chantier de jeunes en collaboration avec le centre socio-culturel de Lesneven dont le sujet était "la restauration d'un ancien four à goémon" avec des animations autour du thème des algues, malheureusement, pour diverses raisons, ce projet n'a pu être réalisé.

III - ACCUEIL ET ANIMATION AUPRES DES ADULTES

A partir de fin janvier la maison des dunes a été ouverte régulièrement les lundis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, et les mardis et vendredis de 14 h à 17 h 30, ce qui a permis à 792 visiteurs de visiter l'exposition (entre janvier et début juillet). Aucune permanence n'y a été assurée régulièrement de septembre à mi-décembre.

Des animations pour le grand public sont proposées une fois par mois en hiver et au printemps. Les animations "oiseaux" sont les plus prisées (entre 20 et 40 personnes) à chaque séance.

Des animations aux vacances de Noël sont proposées pour la première fois. La publicité se fait par diffusion d'un tract et d'affiches en couleurs par trimestre :

tract Hiver : 1000 ex - affiches : 20 ex (cf annexe)

tract Printemps : 1000 ex - affiches : 20 ex (cf annexe)

tract Automne :

tract Vacances de Noël : 300 ex - 10 affiches

par le biais du bulletin de liaison de la SEPNB et par communiqués dans les journaux le Télégramme et Ouest-France (cf annexe)

Le nombre de participants à ces sorties est très variable en raison des aléas météorologiques, et du peu d'attrait de certaines sorties : "les mouvements des dunes, les prairies humides", nous tenons cependant à les faire, mais à les présenter différemment par la suite.

La sortie "les oiseaux à vélo" aux vacances de Noël, n'a pu avoir lieu, faute de participants, la première fois, par manque de publicité, la deuxième, en raison du mauvais temps. Les autres balades ont eu un succès mitigé, peu de vacanciers sont au courant de ces sorties aux vacances d'hiver, et nous sommes très tributaires de la météo.

Malgré cela on constate un nombre toujours croissant de participants à ces sorties d'année en année.

IV - ETE (mois de juillet et août)

Pendant la période estivale, 2 animateurs SEPNB à temps complet sont présents pour assurer les animations (cf. programme) et les permanences.

Mois de juillet : Frédérique Le Goff et Laurent Le Bellego,

Mois d'août : Isabelle Allano et Laurent Chataignère.

Les animations ont lieu tous les après-midi (sauf le lundi)

La maison est ouverte tous les jours pendant 6 heures.

L'accueil des groupes se fait les lundis, mercredis et jeudis.

La publicité est assurée :

- par la diffusion de tracts (cf annexe) tirage : 3000 ex et affiches de la maison des dunes (20 éditées par le comité d'animation).

- par voie de presse, par des communiqués paraissant tous les jours dans les deux journaux, en page locale ou en page Finistère (cf. annexe), travail assuré par la CES, Patricia, cet été, et par des articles de presse.

- par la diffusion des informations dans "l'Estivant", un "4 pages" diffusé dans le pays du Haut-Léon (cf. annexe), et très lu par les vacanciers, malheureusement peu de sorties furent signalées dedans, malgré nos courriers et appels téléphoniques.

On peut regretter cet été, la mauvaise qualité du tirage des tracts et une quasi-absence de diffusion de ceux-ci...

Un **film** fait par l'Institut de Géoarchitecture est diffusé en vidéo dans une petite salle attenante à l'exposition. Il s'avère que, si l'on propose, les gens le regardent volontiers et restent jusqu'au bout.

Remarques : La fréquentation de l'après-midi est en général au moins deux fois supérieure à celle de la matinée.

Les animations les plus prisées sont celles sur les oiseaux, ainsi que la marée basse qui a lieu une fois par mois.

L'animation "Histoire" suscite des échanges fructueux et sympathiques, mais mobilise de moins en moins de personnes.

La sortie à Plougoulm reste toujours un échec, son succès dépend beaucoup de l'annonce dans "l'Estivant".

Comparaison avec les étés précédents :

Pour les mois de juillet et août, le nombre de visiteurs a été légèrement plus faible que l'été dernier, en raison probablement du manque de publicité dans les offices de tourisme. Malgré cela le nombre de personnes en animation est supérieur à l'année précédente. Le nombre d'animations proposé correspond pratiquement à celui assuré, ce qui montre bien que de les avoir placées à l'après-midi répond mieux aux besoins des vacanciers.

Le nombre de groupes reste faible, pour deux raisons : la publicité ciblant les centres de vacances est inexistante, et de plus, les animateurs d'été qui sont d'excellents naturalistes, ne sont pas toujours très à l'aise avec les groupes d'enfants.

V - BILAN GLOBAL SUR L'ANNEE

Le nombre de visiteurs, quoique un peu plus faible que l'année précédente (en raison du manque de diffusion des tracts, cet été) tourne autour des 3000 d'une année sur l'autre.

La maison des dunes s'affirme vers les scolaires, l'ouverture vers la communauté de communes de la baie du Kernic est amorcée par la participation des classes de Cléder.

Le nombre en baisse des animations pour centres aérés et colonies de vacances s'explique par l'absence de publicité et par la maternité de l'animatrice.

Les animations pour le grand public sont toujours en augmentation, elles représentent presque le quart des personnes animées. Le nombre de personnes animées est toujours en augmentation et approche cette année les 3000.

ANIMATION CONCARNEAU-MELGVEN-NEVEZ-TREGUNC

Nathalie DELLIOU

L'équipe d'animation était composée de :

Nathalie DELLIOU
Sandrine SAINTECATHERINE
Laure LE MESSENGER
Mickaël HAMON
Jean-François ROBIC
Brigitte CARNOT
Bruno FERRE

Permanente
C.E.S. pour un an
Stage D.E.F.A. pour 4 mois
Juillet
Août
Stagiaire B.E.A.T.E.P. (2 mois)
C.E.S. pour 6 mois

I - ANIMATIONS HORS TEMPS SCOLAIRE

A - SORTIES NATURALISTES GRAND PUBLIC

<i>Thème d'animations</i>	<i>Nombre proposé</i>	<i>Participants</i>
* Dunes et étangs de Trévignon	29	158
* V.T.T.	7	15
* Animation enfant	13	80
* Corniche	1	11
* Le Henan	14	43
* La Falaise	3	14
* Découverte du bord de mer	6	37
* Les Glenan	22	103
* Kayak	6	5
* Bois d'Amour	6	11
* Randonnées à la journée	7	79
* Le Golfe du Morbihan	1	12
* Rivière de Pont l'Abbé	1	11
* Baie de Goulven	1	7
* L'eau douce	2	0
* Groupe	29	617
14 thèmes	149	1 203 personnes
	animations proposées	

B - MAISON DU LITTORAL

La Maison du Littoral est ouverte tous les week-ends et mercredis du 2 avril au 2 juillet et tous les jours du 4 juillet au 4 septembre 1994

* Accueil du public :

Printemps	1994	: 2 047 visiteurs
en	1993	: 1 599 visiteurs
Juillet	1994	: 2 495 visiteurs
en	1993	: 3 078 visiteurs
Août	1994	: 3 740 visiteurs
en	1993	: 3 768 visiteurs
Automne	1994	: 967 visiteurs
en	1993	: 865 visiteurs

C - FORMATION

- * 7, 8, 9 et 10 mars 1994 : I.M.E. de Quimperlé, 4 séances sur la protection de la dune : 8 personnes,
- * 30 mars au 1er avril 1994 : Collège de Moëlan sur Mer, 4 séances sur les oiseaux, 71 élèves
- * 28 avril 1994 : formation pour les douze animateurs saisonniers de la SEPNB,
- * Accueil d'une stagiaire : DEFA
- * 11 mai 1994 : sortie protection et environnement avec les licences de géographie de Jussieu, Paris : 22 étudiants
- * 13 mai 1994 : sortie sur les Glénan avec les religieux de Sainte Marie, 57 personnes,
- * 5 juin 1994 : Journées Nationales de l'Environnement : pose de ganivelles : 8 personnes
- * Accueil de deux stagiaires : Lycée agricole de Lesneven (trois semaines)
Collège classe de 4ème (trois jours)
- * 02 septembre 1994 : groupe ornithologue Suisse sur les Glénan : 57 personnes

II - ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE

Année 1993-1994

13 écoles 59 classes 164 interventions 1 310 enfants

- * Séjour avec deux classes de Concarneau à Bois-Joubert
- * Semis d'arbres réalisés avec 25 classes de Concarneau et Trégunc

1er trimestre de l'année 1994/1995

14 écoles 50 interventions 1 101 enfants concernés

Pour l'année scolaire 94/95, avec le poste à mi-temps (CES) de Sandrine SAINTECATHERINE, nous arrivons à satisfaire la demande des écoles pour les 4 communes concernées par le poste.

III - ACTIVITES DIVERSES

- * 19 janvier 1994 Réunion avec Françoise GOBAILLE et Lucienne LEGOFF, animatrices nature à Lorient et Fouesnant : échanges de documentation...
- * 3 février 1994 : animation sur les déchets avec Luc Guihard, animateur SEPNB sur la CUB
- * Le 19 et 20 mars 1994 : rencontre des animateurs de la SEPNB à la Réserve du Cap Sizun
- * Soins oiseaux blessés :
 - 1 épervier
 - 14 guillemots
 - 7 Torda
 - 1 huîtrier pie
- * 30 avril 1994 & les 8 et 9 juin 1994: participation au concours des jeunes naturalistes
- * 6 mai 1994 : réunion de la commission environnement du site classé de Trévignon
- * 27 mai 1994 : participation aux journées régionales de Rivages de France à Lorient
- * 18 et 19 octobre 1994 : rencontre des animateurs de la SEPNB à la réserve du Cragou
- * 15 novembre 1994 : travail avec un conseiller pédagogique sur la Forêt
- * 6 décembre 1994 : travail avec le CDDP de Brest sur une malle pédagogique sur le bord de mer
- * 7 décembre 1994 : préparation d'un concours, puis d'un séjour SEPNB et « Nature et Découverte »
- * samedi 17 et dimanche 18 décembre 1994 : Ouverture de la Maison du Littoral :
exposition de matériel optique: 105 entrées.

Les oiseaux migrateurs avec Jean David de la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne



Jean David

ARZON. - Jean David, animateur permanent de la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (SEPNS) donne une conférence aujourd'hui à 21 h à la Maison du port. Après avoir proposé mercredi dernier une visite sur le site pour observer les premiers migrateurs, il va exposer ce que représente le Golfe du Morbihan pour environ 100 000 oiseaux pendant l'hiver.

Cette zone classée d'importance internationale pour certaines espèces comme les bernaches (oies marines qui arrivent de Sibérie dès le mois de septembre) et les canards (colverts, siffleurs et pilets) est un lieu remarquable pour l'observation. Les vacanciers pourront en une seu-

le soirée bénéficier des recherches de cet éminent spécialiste qu'est Jean David.

Grâce à des diapositives de grande qualité, l'assistance pourra voir de très près tous ces oiseaux. De plus Jean David est un excellent conférencier qui répond scrupuleusement à toutes les questions. Il connaît parfaitement ces oiseaux et pourra démontrer les motifs qui font du Golfe du Morbihan un rival important pour des sites prestigieux comme la baie du Mont Saint-Michel ou la Camargue. Ce soir, l'assistance sera témoin d'un monde étonnant de vivacité à bien connaître. Le prix de l'entrée a été fixé à 30 F par adulte et 10 F par enfant.

27/08/94

Liberté du
Morbihan

I - ANIMATIONS SCOLAIRES

** Demi-journées de sorties pédagogiques*

- Falguérec	49 demi-journées 53 classes 1 417 élèves
- Golfe du Morbihan	20 demi-journées 20 classes 465 élèves
- Belle île	3 demi-journées 3 classes 60 élèves environ
- Autres sites du Morbihan	6 demi-journées 6 classes 155 élèves environ

** Projection de diapos*

- 1 séance pour une classe soit 24 élèves

** "Contrat d'aménagement du temps de l'enfant"*

- Ecole de Conleau : 22 séances courtes (1 h 30) soit 60 élèves

II - ANIMATIONS POUR LES JEUNES HORS TEMPS SCOLAIRE

** Opération "Contrat de ville"*

- . 4 demi-journées pendant les vacances de février et de Pâques à Vannes
55 enfants

** Chantiers de jeunes à Auray*

- . 3 demi-journées
40 enfants

** Exposition « oiseaux menacés » du collège d'Arradon*

- . 1 intervention d'une demi-journée

** Projet de réalisation et d'installation de nichoirs à l'IREO d'Arradon*

- . 1 demi-journée
5 jeunes

Agir pour la nature avec ticket-sport

Des jeunes découvrent l'environnement



Les enfants coupent et taillent les abords verdoyants du plan d'eau de Toul Garos.

Dans le cadre de l'opération « ticket-sport », en partenariat avec l'association de la « La Gaulle alréenne », neuf jeunes alréens découvrent l'environnement autour du plan d'eau, en zone de Toul-Garos.

Toute la semaine, neuf enfants participent à l'action nationale « Mille défis pour ma planète ». C'est un projet de sensibilisation des jeunes au service de la nature. Ce label national soutien par

ses subventions l'ouverture de ces chantiers verts.

Dès lundi, sous la conduite de Gordon Dewis, de la Gaulle alréenne, Jean David, de la SEPNE a fait la visite guidée du plan d'eau et de la végétation environnante. Dans un premier temps, le but de l'action est de rendre ce lieu à un usage d'espace naturel, tout en maîtrisant la nature, et la verdure.

Très courageux, les neuf enfants armés de scies et faucilles, ont débuté le débroussaillage mardi après-midi. C'est dans un but bien précis qu'ils ont opté

pour ce chantier. Tristan l'un des participants s'est tout simplement exprimé : « C'est important la nature ! Sans elle nous ne serions pas là ».

Mercredi, le même groupe ira visiter la station d'épuration de Tréauray. Une manière d'apprendre le cycle de l'eau douce jusqu'au robinet. Enfin, la dernière étape sera consacrée à l'initiation à la pêche, avec 1,50 m de profondeur, et quelques petits poissons, la réserve naturelle de Toul Garos fera certainement l'objet d'une activité supplémentaire dans les prochaines opérations « ticket-sport ».

Observations guidées pour des écoliers de Conleau Des « sciences nat » sur le terrain

Tous les vendredis après-midi, Mmes Rimbeau (institutrice CE2) et Le Moullec (institutrice CM1 et CM2) initient leurs élèves à l'observation de la nature et, surtout, des oiseaux, à la pointe des Émigrés ou au marais du Pont-Vert. Une découverte guidée par Jean David (animateur de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne).

Depuis quatre ans, les élèves de l'école primaire de Conleau ont la chance de se voir dispenser des cours de sciences naturelles basés sur une observation de terrain. Cette opération résulte d'un partenariat avec la SEPNE, représentée par Jean David.

« L'expérience nous a prouvé que cette approche de la nature sur le terrain développait chez les enfants (âgés de 8 à 11 ans) le sens de l'observation, et leur donnait une petite notion d'écologie, explique Mme Le Moullec. Ceci nous permet aussi d'aborder des sujets tels que la reproduction, qu'il est difficile d'enseigner à partir de livres. Avec ce système, les enfants se sentent investis et ils restent concentrés et attentifs. »

Mots clés

Les balades et découvertes ne sont pas un jeu. A chaque fois, les élèves ont des mots clés à retenir et un compte rendu individuel à faire dès le retour à l'école. Ensuite, tous ensemble



Les écoliers à la pointe des Émigrés.

avec leurs institutrices, ils élaborent une synthèse sous forme de fiche de description. « Les enfants ont très bien compris que ce n'était pas un hasard s'il se passait certaines choses à certaines saisons : l'hiver est consacré à l'observation des oiseaux, le printemps à celle de la végétation et l'automne à celle des fruits. »

En plus des cours hebdomadaires de sciences, une classe de l'école de Conleau a rédigé, l'an dernier, un guide illustré sur l'observation des oiseaux, résumant un peu le travail d'une année et les conseils reçus par Jean David. « Il faut respecter la nature et ne pas faire de bruit. Se munir de

jumelles ou de longues-vues, et choisir le bon moment. Il faut regarder l'allure générale de l'oiseau et le comparer avec ceux qu'on connaît déjà ; apprendre à utiliser des mots précis et toujours vérifier ses constatations dans un livre. »

Pour compléter cette formation de terrain, la classe de CM2 a été reçue à l'aquarium de Vannes pour observer les poissons, et tous sont allés visiter une ferme à Plougoumelen, avec l'ireo d'Arradon. En mai, une excursion à la réserve de Falguérec est déjà programmée « pour découvrir des espèces d'oiseaux qui ne se trouvent pas à Conleau ».

III - ANIMATIONS TOURISME-NATURE

*** Arzon et Sarzeau restent les piliers de cette activité**

. 46 demi-journées de balades nature	550 participants
. 5 journées complètes de balades nature	106 participants
. 13 projections conférences en soirée	750 participants

*** Accueil du public à Falguérec au printemps**

- . 39 après-midi sur la réserve du 1er avril au 30 juin
(la réserve a été ouverte 47 après-midi accueillant 1 510 personnes)

*** Visite détaillée de Falguérec en juillet et août**

- . 7 visites pour 85 participants

IV - FORMATION

1 - BEATEP

*** « Guide animateur nature » avec l'UBAPAR**

14 jours de formation 20 stagiaires

*** « Milieu marin » avec l'INB**

. 4 jours de formation 20 stagiaires

2 - ANIMATEURS DE CLASSES DE MER

. Centre d'accueil de St-Jacques à Sarzeau
2 demi-journées de formation 7 stagiaires

. Centre de la Saline - St-Gildas de Rhuys
1 demi-journée de formation 8 stagiaires

3 - DIVERS

. 3 demi-journées de formation 35 stagiaires

V - DIVERS

* Chronique hebdomadaire de 10 minutes à Radio Sainte-Anne « A l'écoute des oiseaux ».

* Intendance de l'accueil du public sur la réserve de Falguérec

* Coordination du personnel et des bénévoles pour l'accueil du public sur la réserve de Falguérec.

ANIMATION - FORMATION

Agglomération nantaise et Loire-Atlantique

I - SENSIBILISATION ET INITIATION DU PUBLIC SCOLAIRE

En 1994, ce type d'action a concerné les élèves de 12 écoles primaires et de 2 collèges.

13 de ces établissements sont situés en Loire-Atlantique, dont 12 dans l'agglomération nantaise. Tous ont bénéficié des interventions dans le cadre scolaire habituel, en sortie ou dans l'établissement.

I-A - Interventions pédagogiques répétées

Ces interventions jalonnent la réalisation de projets pédagogiques se déroulant sur 1 ou 2 trimestres. Les projets sont élaborés par l'animateur SEPNB, à la demande de l'enseignant et en concertation avec celui-ci. Ils sont menés par ce dernier. Ils bénéficient d'un soutien scientifique et technique permanent de la part de l'animateur SEPNB. Les 28 classes concernées par ce type de projet ont bénéficié de 2 à 8 interventions chacune, selon les projets. Elles appartenaient aux écoles suivantes :

- Ecoles primaires publiques de Bouguenais

18 classes réparties sur 4 établissements en 1994

79 interventions d'une heure et demie ou d'une demi-journée pour 562 élèves du CP au CM2 et d'une classe de perfectionnement.

- Ecoles primaires publiques de Bouyae

7 classes réparties sur 2 établissements, en 1994

24 interventions d'une heure et demie ou d'une demi-journée pour 160 élèves du C.P. au CM1.

- Ecole primaire publique Jacques Prévert / St-Colomban

2 classes, 8 interventions d'une heure et demi ou d'une demi-journée pour 41 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

- Ecole primaire publique du Petit Anjou / St-Sébastien-sur-Loire

1 classe, 3 interventions d'une demi-journée pour 30 élèves de CM1.

En 1994, les classes ayant bénéficié d'interventions répétées ont travaillé sur les projets suivants:

- Découvrir la nature au fil des saisons, dans un environnement proche : approche sensorielle (classes de C.P.).

- Les oiseaux et leurs habitats.

- L'arbre et son milieu.

- Evolution d'un paysage périurbain / Bouguenais.

- Inventaire naturaliste d'un centre-bourg / St-Colomban.

- Etude la valeur écologique d'un site / Le bois des Gripots à St-Sébastien-sur -Loire : Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'opération « 1000 défis pour la planète ».

- Etudes préalables à la création d'un réseau de « réserves naturelles scolaires » sur la commune de Bouguenais : 11 classes de CE2, CM1 et CM2 appartenant à deux écoles bouguenaises ont apporté leur contribution à ce travail réalisé dans le cadre de l'opération « 1000 défis pour la planète ».

Le descriptif de ce projet figure en annexe du présent rapport. Ce travail doit être poursuivi en 1995.

Il pourrait constituer le banc d'essai d'un projet plus ambitieux ayant pour objectif la création d'un réseau de petits espaces protégés à vocation pédagogique, à l'échelle de l'agglomération nantaise.

I-B - Prestations pédagogiques ponctuelles

- Ecole primaire publique Jules Ferry/La Montagne

1 classe de CE1 - CE2 : 3 interventions d'une demi-journée ou une heure et demi pour 21 élèves.

Thème : Les oiseaux et leurs habitats, reconnaissance, adaptations.

- Ecole primaire publique du Fougan de Mer/Bouguenais

1 classe de CM2, 2 interventions d'une demi-journée, pour 27 élèves.

Thème : Le lac de Grandlieu : le site, les poissons, la pêche traditionnelle.

- Ecole primaire privée Notre-Dame/Bouyae

2 classes de CE1-CE2 et CE2-CM1, 1 intervention pour 48 élèves.

Thème : les oiseaux du lac de Grandlieu.

- Ecole primaire Montchapet/Dijon (21)

1 classe de CE1 en séjour de classe de mer au centre PEP « L'Ormelette »/La Plaine-sur-mer, 1 intervention pour 27 élèves.

Thèmes : découverte du milieu marin.

- Collège de Cordemais

1 classe de 3ème, 1 intervention pour 23 élèves.

Thème : Avifaune hivernante de l'Estuaire de la Loire.

Cette intervention s'inscrivait dans un projet « 1000 défis pour la planète ».

- Collège Théophore Vénard/Nantes

3 classes de 5ème, 3 interventions pour 70 élèves.

Thème : Problèmes d'environnement posés par les déchets des ménages.

Cette intervention s'inscrivait dans un projet « 1000 défis pour la planète ».

II - FORMATION D'ADULTES

- 4 interventions d'une demi-journée dans le cadre du B.T.S. « Gestion et protection de la nature », proposé par le CSPA de Carquefou (Loire-Atlantique).

Thème : initiation à l'ornithologie - 25 personnes.

- 1 intervention d'une demi-journée dans le cadre de la formation professionnelle des paludiers. 10 personnes.

Thème : inventaires et directives de protection de la nature.

III - LOISIRS ET TOURISME DE NATURE

- 22 interventions en soirées (conférence/diaporama) ou en sorties d'une demi-journée pour les V.V.F. de Batz-sur-Mer et de La Turballe.

Public : familles ou vacances et 2 groupes de congressistes EDF et CFDT. 641 participants au total.

Thèmes : Connaissance des marais briérons et guérandais, problème de protection, initiation à l'ornithologie.

- 2 interventions d'une demi-journée en sortie pour 17 vacanciers de la résidence St-Saëns - Renouveau/La Baule.

Thème : Découverte des marais de Guérande : biotope, faune et flore.

- 5 interventions d'une demi-journée ou une journée pour 28 personnes ayant participé à une ou plusieurs sorties d'un cycle d'initiation à la nature, organisé par l'Office Municipal de loisirs de St-Aignan-de-Grandlieu.

Thèmes : Ornithologie, botanique, écologie de milieux boisés, petite faune des milieux aquatiques, mycologie (avec le concours de Gilles Mabon - SEPNEB Pays Nantais).

- 1 intervention d'une soirée au Brame du Cerf, à la demande de personnes ayant participé aux sorties de l'OML/St-Aignan - 9 participants.

- 2 interventions pour les adhérents SEPNEB du Pays Nantais. Thème : Les oiseaux hivernants.

Soirée d'information à Nantes, suivie d'une sortie en Baie de Bourgneuf. 40 personnes au total.

Nombre total d'interventions pédagogiques réalisées en 1994 : 160

Nombre de personnes concernées : 1 779 dont 1 009 scolaires

IV - ETUDES ET EXPERTISES

1 - OGAF Marais salants de Guérande

En 1992 et 1993, j'avais assuré le suivi scientifique de l'Action Communautaire pour la nature (ACNAT) Marais Salants. Un bilan de cette action a été remis début 1994.

Dans la continuité de l'ACNAT, une OGAF Agriculture-Environnement d'une durée de 5 années a débuté en janvier 1994. Objectif : maintien de l'activité salicole traditionnelle et gestion biologique et conservatoire des salines incultes.

La DIREN - Pays de Loire a de nouveau sollicité la SEPNEB pour le suivi ornithologique (conjointement avec la L.P.O. 44) de l'opération. J'assume cette mission.

2 - Inventaire Ornithologique du Marais de Malakoff/Nantes (44)

Un inventaire de l'avifaune du marais de Malakoff a été réalisé en sous-traitance pour le cabinet d'études S.C.E, dans le cadre d'une étude commandée par la ville de Nantes. Cette friche humide très proche de la Loire pourrait faire l'objet d'une protection renforcée et d'une valorisation biologique en tant que site de découverte de la nature.

***Le concours des meilleurs jeunes
naturalistes bretons***

LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

&

LA FONDATION YVES ROCHER

organisent

Société pour l'Étude
et la Protection de la
Nature en Bretagne



SEPNB

FONDATION
Yves Rocher



J'aime ma planète

LA 2^{ème} ÉDITION

DU GRAND CONCOURS REGIONAL

"LES JEUNES NATURALISTES BRETONS"

ouvert aux classes de CM2 et CM1-CM2
du 25 novembre 94 au 8 juin 95



ouest
france

Le Télégramme

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BRETAGNE

ACADEMIE
RENNES
RECTORAT

REGION
BRETAGNE

CONSEIL GENERAL
FINISTERE
Penn-ar-Bed

Environ 3 000 questionnaires-concours expédiés pour la 1^{ère} étape aux classes publiques et privées CM² de Bretagne (Loire-Atlantique compris).

382 retours dont 272 dans les délais du règlement.

Par la qualité de leur travail, 30 classes, 6 par département, se sont ouvertes les portes de la seconde étape et se sont attelées à une rude tâche : réaliser un dossier d'étude d'un milieu naturel ou semi-naturel proche de l'école.

5 jurys départementaux ont ensuite sélectionné, sur la base du dossier, 1 classe par département. Difficile de sortir un finaliste tant les dossiers proposés ont de qualité et reflètent un lourd investissement et la grande motivation de la classe. Cinq classes finalistes ont finalement été retenues :

- Ecole publique de Conquereuil (Loire-Atlantique)
- Ecole publique de la Chapelle Chaussée (Ille-et-Vilaine)
- Ecole privée de Guengat (Finistère)
- Ecole privée de St-Cry de Nivillac (Morbihan)
- Ecole publique de la Vicomté sur Rance (Côtes-d'Armor)

Pour la finale régionale à La Gacilly, les cinq classes sélectionnées se sont affrontées à travers un rallye-découverte permettant d'appréhender le milieu naturel dans toutes ses composantes, c'est finalement l'école de La Chapelle Chaussée qui est sortie vainqueur et a été désignée « classe des meilleurs jeunes naturalistes de Bretagne ».

Toutes les classes participantes ont eu un cadeau (lot de documents pédagogiques sur la faune et la flore de Bretagne), d'une valeur d'environ 200 F ou de près de 700 F pour les classes qui ont accédé à la seconde étape.

Les finalistes ont reçu une valise de documents pédagogiques (livres, guides, brochures, cartes postales, affiches, jumelles) d'une valeur de 2 000,00 F pour la classe avec polo et diplôme pour chacun.

La classe des « meilleurs jeunes naturalistes bretons » a gagné un séjour d'une semaine au Domaine de Bois-Joubert avec la mise à disposition d'un animateur-nature de la SEPNE.

***Les journées nationales
de l'environnement***

MORBIHAN

GUIDEL

Recyclage des déchets : information/démonstration
Samedi 11 juin - 15 h à la déchetterie de Guidel

Sortie "Et si la route côtière n'existait pas..."
Promenade naturaliste en arrière de la dune côtière :
découverte de la dune et des étangs littoraux
Dimanche 12 juin - 10 h à Villeneuve-Ellé en Guidel

9 personnes

PLOERMEL

"A l'écoute des bruits de la forêt" marche en soirée le long
de la vallée de l'Aff, en bordure de la forêt de Brocéliande
Vendredi 10 juin - 20 h 30 - Pont de la Lande à Beignon

18 personnes

LORIENT

"Connaissance d'une tourbière" dans la région de Guiscriff
Dimanche 5 juin - 9 h - Avenue de la Marne à Lorient
10 h - Place de l'Eglise de Guiscriff

20 personnes

"Connaître les orchidées" sortie-nature
Dimanche 11 juin - 13 h 15 - Avenue de la Marne
14 h 00 - Parking de Kerhillio en Erdevén

SENE

Portes ouvertes sur la réserve de Séné Falguérec
Dimanche 5 juin toute la journée
Du 5 au 10 juin, exposition européenne sur la spatule blanche
dans l'ancienne poste de Séné

62 personnes

ARRADON

Exposition du 4 au 10 juin de 14 h à 18 h, à l'ancienne chapelle
d'Arradon "Les oiseaux menacés du Morbihan"

742 personnes
dans la semaine

BADEN

Soirée diapos "Les Oiseaux du Morbihan" par Rémy Basque
Mardi 7 juin à 20 h 30, salle municipale de Baden - Entrée gratuite

320 personnes

BELLE-ILE-EN-MER

Portes ouvertes sur la réserve de Koh Kastell en Sauzon
Dimanche 5 juin toute la journée

45 personnes

GROIX

Nettoyage du littoral de la réserve entre la Pointe des Chats et
Locmaria
Vendredi 10 juin à 14 h à la Pointe des Chats

2 personnes

LA GACILLY

9 juin - Finale du concours des meilleurs jeunes naturalistes bretons
avec la Fondation Yves Rocher et proclamation en soirée de la classe
gagnante de l'année 1994.

Une centaine
d'enfants et
leurs instituteurs

FINISTERE

GOULIEN

Portes ouvertes sur la réserve Michel-Hervé Julien de Goulien-Cap Sizun
Dimanche 5 juin de 10 h à 18 h

160 personnes

PEUMERIT

Du 4 au 10 juin - Exposition salle polyvalente
"Un oiseau sédentaire en baie d'Audierne : la mésange à moustaches"
Inauguration le 4 juin à 11 h

200 adultes
50 enfants
durant l'été

TREGUNC

5 juin - Maison du Littoral de Trévignon à 14 h 30
"Explorons la dune" : Exposition et animation sur le milieu dunaire

10 personnes

6 juin - Mise en place d'une mare pédagogique avec l'école St-Philibert

47 personnes

FOUESNANT

2 et 9 juin - Participation du collège à des travaux de gestion de la réserve naturelle de St-Nicolas-des-Gléan

13 scolaires

CONCARNEAU

11 juin - "20 ans de nettoyage du Moros" - R.V à Pont Glaz en Melgven - Bottes indispensables

40 personnes

ILLE-ET-VILAINE

RENNES

Samedi 4 juin
Les milieux naturels de la Baie du Mont-St-Michel, avec intervention de Monsieur Jean-Claude LEFEUVRE du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle
- 14 h 00 : Accueil et présentation de la réunion
- 14 h 15 : Intervention de Monsieur Lefeuvre
- 14 h 30 : Visite de la Baie du Mont en car
- 17 h 30 : Retour et débat "L'avenir de la Baie du Mont St-Michel"

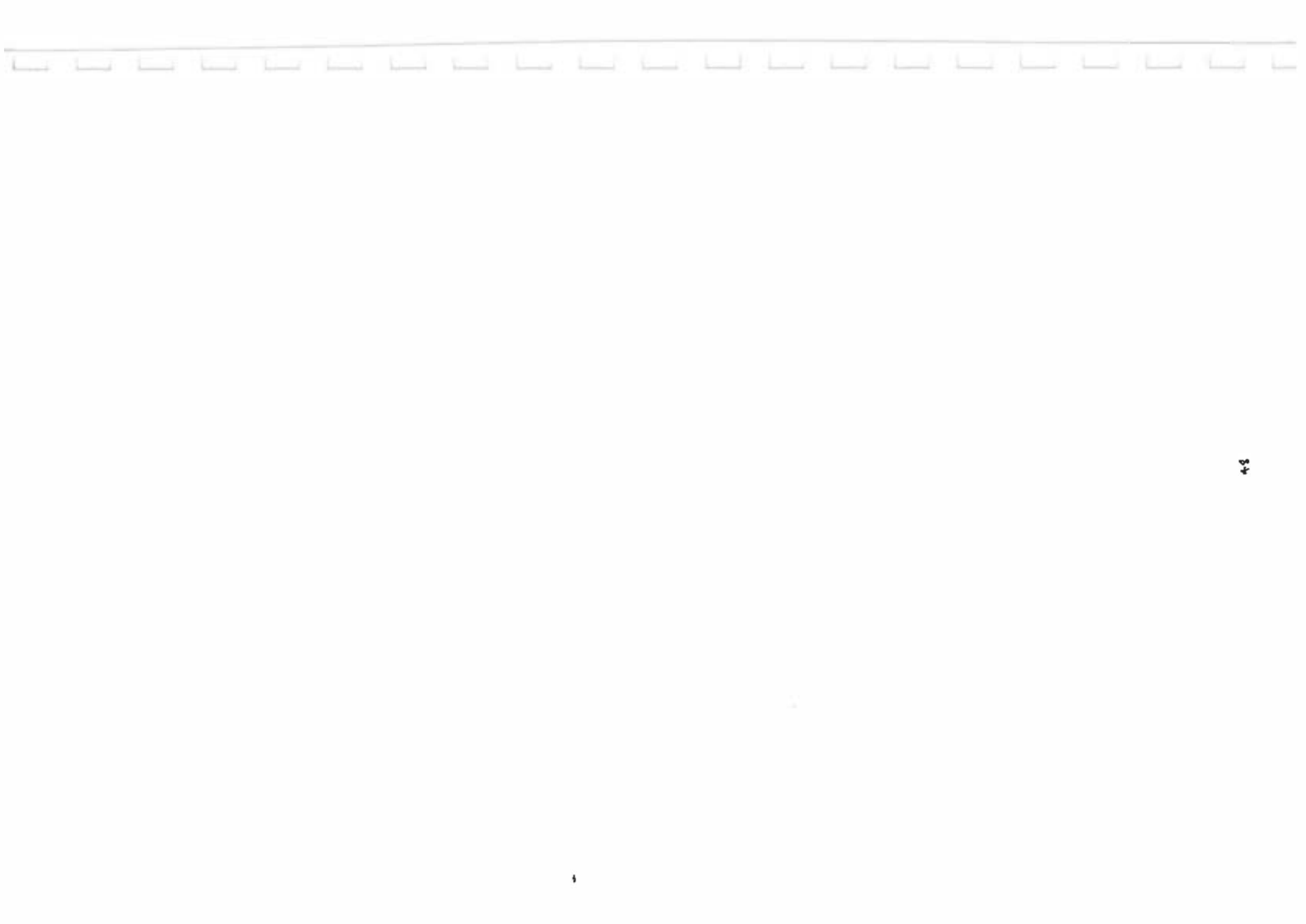
30 participants

Mercredi 8 juin à 20 h 30 à la Maison du Champ de Mars
Conférence-débat sur le milieu forestier

70 participants

Total

1 968 personnes



***Le domaine
de Bois-Joubert***

SOMMAIRE

BILAN D'ACTIVITE 1994

- *Fréquentation Bois Joubert 1994*
 - . Tableau Hébergement/Restauration
 - . Tableau Animation
- *Bilan pédagogique 1994 et projet 1995 (C. MILCENT)*
 - 1/ Les Animations scolaires
 - 2/ Les Animations Centres de vacances et Education Spécialisée
 - 3/ Les Animations Adultes
 - 4/ Les Camps Nature
 - 5/ Réalisation en cours
- *Participation aux manifestations et réceptions officielles en 1994*
- *Accueil d'Artistes Internationaux*
- *Bilan Réserve de Bois Joubert 1994 (M. GARNIER)*
- *Bilan Vaches Nantaises 1994 (R. FRESNEAU)*

LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX 1994

- *Le Manoir*
- *L'Atelier*
- *La Ferme pour enfants*

PROGRAMMATION TRAVAUX 1995

- *Poursuite des travaux de construction de la ferme pour enfants*
- *Création d'un bâtiment de service (report projet 94)*

FREQUENTATION BOIS-JOUBERT 94

HEBERGEMENT / RESTAURATION 1993

		NOMBRE DE PERSONNES	JOURNEE PARTICIPANT	NOMBRE DE REPAS
Maison de la Nature	Gestion Libre	588	2 072	244
	Pensions complète	497	1 515	4 440
	Accueil journée	570	570	590
	Centre aéré	100	1 260	/
GITE		648	895	123
POINT ACCUEIL JEUNES		254	1 484	/
TOTAUX		2 657	7 796	5 397

HEBERGEMENT / RESTAURATION 1994

		NOMBRE DE PERSONNES	JOURNEE PARTICIPANT	NOMBRE DE REPAS
Maison de la Nature	Gestion Libre	408	1 770	/
	Pensions complète	1 158	4 440	13 320
	Accueil journée	595	595	595
	Centre aéré	100	1 260	/
GITE		678	818	/
POINT ACCUEIL JEUNES		275	1 618	1 618
TOTAUX		3 214	10 501	15 533

BILAN PEDAGOGIQUE 1994 ET PROJETS 1995

1 - Les animations scolaires

	Animations à la journée	Projet Annuel	Classes de découverte
93	44 séances (heure, 1/2 journée ou journée)	10 séances (2 H) avec une classe de Donges	10 séjours + 7 séjours avec animation ponctuelles
94	17 séances (heure, 1/2 journée ou journée) avec 1 ou 2 classes	46 séances (2H, 1/2 journée ou journées) avec 11 classes de Donges	29 séjours dont 13 avec 2 classes + 1 séjour avec animation partielle

La progression des séjours en 1994 est très nette :

Les doubles classes sont plus nombreuses qu'auparavant et davantage de classes s'orientent maintenant sur la formule "pension complète avec animation". **L'objectif recherché est donc, en grande partie, atteint.**

Les animations à la journée, proposées aux écoles locales se sont, cette année, intégrées dans un projet global à l'année (sur Donges). Cela est le résultat de plusieurs années de travail et d'information avec les enseignants de la commune.

1.1 - Les classes de découverte

30 séjours ont eu lieu cette année à Bois-Joubert.

Thèmes retenus :

. Découverte Nature à Bois-Joubert	5 séjours
. Brière - Briérons	8 séjours
. La Brière : Un écosystème à découvrir	1 séjour
. Pays Noir / Pays Blanc	8 séjours
. Bois-Joubert à la saison des pommes	4 séjours
. Les oiseaux des marais	1 séjour
. L'Estuaire de la Loire	1 séjour
. Etude écologique de la presqu'île guérandaise	1 séjour
. Classe gagnante du concours des jeunes naturalistes	1 séjour

En proposant des thèmes plus diversifiés, nous avons accueilli des classes de niveaux très différents (de la Maternelle jusqu'au Collège) sur des durées variables de 2 à 6 jours et avec des effectifs de 1 à 3 classes.

Perspectives 95 :

De nouvelles propositions de séjours vont être présentées maintenant avec le projet de ferme pour enfants (maternelle) et des projets plus environnementalistes (collège - lycée).

L'équipe d'animation très polyvalente jusqu'à présent, va devoir se spécialiser à la fois sur des secteurs de compétences (ferme, activités traditionnelles, activités naturalistes) et sur des publics associés (maternelle, primaire, collège, lycée). L'équipe, constituée de 4 animateurs actuellement, devra très prochainement, pour répondre à l'ensemble des demandes, passer à 5 animateurs. La mise en place du nouveau fichier est conçue dans cette optique : pouvoir accompagner les enfants dans leur découverte de la nature, de la maternelle jusqu'au lycée (et même après !).

1.2 - Animations scolaires ponctuelles et projets annuels

La mise en place, cette année, d'un projet annuel avec les écoles de Donges nous a amené à développer divers thèmes "nature" sur la commune :

- . "Sensibilisation à la nature" pour les maternelles
- . "Découverte des oiseaux autour de l'école, à Bois-Joubert et au marais de Liberge" pour les primaires

L'ensemble des projets était intégré cette année dans l'opération "1000 défis" avec le label "l'oiseau et le marais" et a donné lieu à une exposition dans les écoles à la fin de l'année scolaire. Il faut souligner que la demande de journées "découvertes" est de plus en plus importante de la part des maternelles dont le congrès annuel, cette année, était justement sur le thème de l'environnement.

Perspectives 95 :

Les écoles de Donges et quelques écoles de St-Nazaire reconduisent des projets cette année avec le souci de plus en plus marqué d'une progression logique d'un cycle à l'autre. De nouveaux thèmes vont pouvoir être mis en place cette année : Bois-Joubert au fil des saisons, Ferme, Apiculture, Déchets, Etude d'un milieu naturel.

2 - Les animations Centre de Vacances et Education Spécialisée

De nombreux groupes choisissent maintenant Bois-Joubert pour des séjours "Nature" durant les vacances scolaires d'été et les petites vacances.

Séjours "Education Spécialisée" (IMP - IME...)	Séjours "Centres de Vacances"
Interventions sur 8 séjours différents en plusieurs séances	Interventions sur 18 groupes "camps" avec plusieurs animations de groupes

Les thèmes développés avec ces différents publics sont plus classiques : activités traditionnelles (boulange), sorties naturalistes en Brière et dans les Marais Salants.

Un "passeport du jeune naturaliste" viendra maintenant valider l'acquisition des jeunes sur les séjours "nature".

Perspectives 95 :

Avec la réédition cette année de nos fichiers, nous allons pouvoir élargir également les thèmes de ces séjours (initiation à la botanique, la vie naturelle du jardin, course d'orientation naturaliste...).

3 - Animations Adultes

3.1 - Les Adultes en formation

Nous avons participé, cette année, à la formation :

- . d'Animateurs en formation BAFA : Perfectionnement Nature avec les CEMEA,
- . d'Animateurs en formation BEATEP : "Environnement en milieu rural" URFOL,
- . de Professeurs de collèges et de lycées dans le cadre d'un stage MAFPEN/DIREN,
- . de futurs agriculteurs en agrobiologie venant du CFPPA Rennes (Le Rheu)

Perspectives 95 :

La mise en place d'une formation d'animateur technicien de l'animation nature (BEATEP) est envisagée en partenariat avec les CEMEA.

3.2 - Groupes naturalistes et randonneurs

Durant les week-ends, quelques groupes constitués viennent découvrir Bois-Joubert, la Brière et les Marais Salants : retraités, clubs ornithologiques, comités d'entreprises, associations de randonneurs. Total : 6 interventions et 3 week-ends en 1994.

4 - Camps Nature

Trois séjours ont été programmés :

- 1/ "A l'affût des guifettes" du 1er au 7 mai
Séjour annulé par manque d'inscriptions lié aux différentes zones de congés scolaires.
- 2/ "Sur la piste des Hérons" du 10 au 24 juillet
19 enfants de 10 à 12 ans pendant 15 jours. Découverte nature des marais briérons et des marais salants guérandais - Séjour d'initiation naturaliste.
- 3/ Belle-Ile : "L'Ile aux trésors" du 14 au 27 août
20 jeunes de 14 à 17 ans ont participé à ce séjour axé sur la découverte de l'île et de ses divers milieux naturels (dune, estran rocheux, landes...).

Perspectives 95 :

Trois séjours sont reprogrammés cette année, encadrés par les animateurs à l'année de Bois-Joubert qui deviennent Directeurs de ces différents camps :

- "Ferme et Nature en Brière" du 12 au 23 juillet pour les 8-10 ans
- "Sur les pas de Merlin l'Enchanteur" du 13 au 25 août pour les 10-13 ans
- "Rando Nature en Monts d'Arrée" du 16 au 29 juillet pour les 14-17 ans

5 - Réalisations pédagogiques

Grâce à la présence d'une équipe motivée et compétente, nous avons pu réaliser cette année plusieurs supports pédagogiques de qualité :

- Affût d'observation des oiseaux sur le marais,
- Panneaux interactifs : 1 sur les oiseaux des jardins, 1 sur les oiseaux des marais,
- Circuit pisté autour de Bois-Joubert (piste de l'Hermine),
- Fiches pédagogiques d'accompagnement liées à nos différentes animations (exemples : "du verger au cidre", "les oiseaux de l'hiver"),
- Réalisation avec Anne-Marie RONDEAU (légendes) d'une exposition présentant les différents milieux naturels à Bois-Joubert.

Perspectives 95 :

Nous allons progresser dans cette voie avec plusieurs projets :

- . Réalisation d'un affût plus conséquent sur "les oiseaux des jardins" ;
- . Elaboration de nouveaux supports pédagogiques sur des thèmes naturalistes :
 - * "Fleur dis-moi ton nom" : jeu d'initiation à la botanique
 - * "Sur la piste des petites bêtes de la mare" : Animation sur la petite faune aquatique
 - * "Course d'orientation naturaliste"
- . Documents de synthèse sur les thèmes développés à Bois-Joubert, (Guide de l'enseignant), exemples : Du verger au cidre, Les oiseaux des parcs et jardins, les plantes du domaine...
- . Aménagement d'une aire de jeux pour l'accueil des enfants dans les moments informels (jardin d'aventure intégré à l'esprit général du domaine).
- . Réaménagement de la salle de travaux pratiques (audiovisuel, aquarium).
- . Réorganisation du suivi naturaliste de la réserve.

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS OFFICIELLES

- Réunions de travail avec les conseillers pédagogiques du secteur St-Nazaire
- Journée pédagogique avec 35 enseignants de maternelles de la région "St Nazaire/Brière" à l'initiative de l'inspecteur primaire de ce secteur.
- Journée d'information pour les 35 inspecteurs primaires du département de Loire-Atlantique à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie.
- Intervention aux journées "Vergers Conservatoires" de Quévert en octobre 1994 en tant que gestionnaire du verger conservatoire en activité (R. FRESNEAU)
- Le stand SEPNEB à Ménigoute 1994 a été conçu et tenu par l'équipe de Bois Joubert.

ACCUEIL D'ARTISTES INTERNATIONAUX

"10 artistes croquent la Loire à Bois Joubert"

Hébergement à Bois-Joubert, du 22 septembre au 2 octobre 1994, d'un groupe d'artistes internationaux (ANF) en collaboration avec le WWF et la LPO. Leur objectif était de dessiner ou de peindre la Nature sur le site de l'estuaire de la Loire, actuellement menacé par des projets d'aménagement du Port Autonome de Nantes/St-Nazaire.

BILAN RESERVE DE BOIS-JOUBERT 1994

1 - Suivi naturaliste

Les observations ornithologiques faites régulièrement par toute l'équipe, en particulier par C. MILCENT, P. BERNIER, Y. CAUSSIN et R. TIJOU, montrent que les caractéristiques du domaine restent stables : 63 espèces ont été observées cette année. En ce qui concerne les **vanneaux nicheurs** en particulier, 9 couples se partagent les prairies, occupant de préférence celles de l'ouest (marais du gué) les moins humides et les plus régulièrement fauchées.

Par ailleurs, deux nouveautés sont à signaler : le **grèbe castagneux** et la **gorgebleue** (en périphérie de Bois-Joubert) et, au titre des curiosités, un **ibis falcinelle** qui a fréquenté plusieurs zones humides de la région et qui provient vraisemblablement, comme d'autres espèces insolites déjà observées, du parc zoologique de Branféré, dans le Morbihan.

Il apparaît, en revanche, que les groupements végétaux sont susceptibles de subir quelques fluctuations de détail en rapport avec les conditions climatiques. Ainsi, la seule plante du marais officiellement protégée, **Hippuris Vulgaris**, jusqu'alors cantonnée à la partie la plus humide, le marais Launay, a été observée en abondance dans une douve des marais du sud. La stagnation de l'eau, consécutive à un printemps particulièrement pluvieux, a assurément réalisé cette année des conditions favorables à la prolifération de cette plante.

Pour les mêmes raisons, la **Glycérie flottante** s'est développée plus abondamment dans des secteurs où elle est habituellement peu présente (marais du port et marais Chevenne).

2 - Gestion des prairies et du troupeau de vaches nantaises

Trois années d'expérience permettent de faire un premier bilan et de tracer une ligne d'action pour l'avenir.

2.1. La gestion actuelle avec la participation du fermier et, compte-tenu des potentialités du milieu autorisent l'entretien d'une quinzaine d'UGB.

La production de foin sur une quinzaine d'hectares varie notablement en fonction des conditions climatiques puisque les moyennes vont de 2,3 à 3,3 t.ha-1. Mais, elle suffit globalement, avec une certaine marge de sécurité, à nourrir les animaux malgré le partage pour moitié avec le fermier J. COCHY qui fait les foins. Ses excédents de l'année passée (très favorable) l'ont conduit à nous en proposer une partie, lui évitant ainsi de faucher cette année les marais du sud.

Quant aux prairies réservées au pâturage (une douzaine d'hectares), elles permettent, avec le regain des précédentes, d'assurer dans les conditions habituelles, l'alimentation du troupeau (un léger complément en foin a cependant été nécessaire cette année en raison de la sécheresse du début de l'été).

Dix vêlages ont eu lieu sans problème donnant, pour la première fois, un fort pourcentage de femelles. Compte-tenu de la disparition de deux vaches, la composition du troupeau ne sera pas fondamentalement modifiée cette année si l'on excepte le maintien de trois femelles sur les dix naissances (voir le tableau ci-après).

- 2.2.** L'utilisation des repères visuels préconisés par S. MAGNANON pour une fenaison optimum alliant un rendement convenable à une qualité nutritive satisfaisante nous a amenés à fixer des dates de fauches allant du début à la fin juin. Nous avons constaté que les aléas climatiques jouent un rôle important en étant, d'une part, à l'origine de décalages d'une à au moins deux semaines selon les années du stade de développement des végétaux, donc des dates de fauches, et, d'autre part, en limitant parfois l'accessibilité des prairies aux engins agricoles. Les décalages sont néanmoins restés dans les limites de la deuxième quinzaine de juin.
- 2.3.** La question de la reprise en main du troupeau et de la maîtrise complète de la fenaison (objectifs fixés dès le début) se pose maintenant à nous. Elle découle d'abord d'une considération pratique : le manque de disponibilité de J. COCHY pour faire tous les foin dans les délais imposés par notre démarche expérimentale, et son désir de se désengager pour se consacrer entièrement à son exploitation. Elle est motivée par ailleurs par les subventions dont nous pourrions bénéficier dans le cadre du **programme régional agri-environnement**. Les mesures incitatives, financées essentiellement par l'union européenne, en favorisant l'extensification et le maintien des races menacées vont tout à fait dans le sens de l'action que nous menons (une fois de plus en précurseurs et sans aucune aide !) à Bois-Joubert. Les démarches sont entreprises pour toucher l'aide aux races menacées (300 F/UGB femelle sur 5 ans) et, dans le cadre de l'**opération locale agri-environnement** (ex OGAF), l'aide consentie aux exploitants acceptant la fenaison pendant la deuxième quinzaine de juin et le maintien de la prairie naturelle (contrat B : 600 F/ha/an). Elles ne pourront aboutir qu'à la condition que notre association soit reconnue comme exploitant (cas unique) ce qui implique ipso facto le paiement d'une cotisation à la MSA. Elle répond enfin au désir de maîtriser complètement l'exploitation de notre domaine avec la possibilité qui en découle de développer éventuellement notre troupeau. Elle implique, en contre partie, un investissement humain plus important dès 1995, le problème de matériel agricole étant résolu par sa mise à notre disposition par J. COCHY.

3 - Promotion de notre action

- 3.1.** Pour la première fois depuis 30 ans, la race nantaise, représentée par les 900 kg de notre taureau Guenrouet, a eu les honneurs du Salon de l'Agriculture à Paris : prestation remarquée d'un très bel animal.
- 3.2.** La télévision régionale et une radio locale nous ont donnés plusieurs fois la possibilité de présenter notre expérience agri-environnementale.

- 3.3. Superbement illustré par une artiste nantaise, A.M. RONDEAU, en symbiose avec toute notre équipe, le milieu naturel boisjoubertien s'expose et s'utilise avec les enfants en une série de panneaux alliant l'esthétique à la pédagogie.
- 3.4. Les locaux de la Maison de la Nature ont servi, en septembre, de base d'exploration du milieu estuarien pour l'association internationale "ARTISTS FOR NATURE FOUNDATION" à la demande d'un de ses membres D. CLAVREUL, simple lieu d'hébergement mais valorisé par une manifestation artistique et médiatique qui doit être prolongée par un livre.

LE TROUPEAU DE VACHES NANTAISES EN 1994

Vêlages 94

Nom de la Vache	Numéro	Date Vêlage	Sexe	Destination
Ficelle	259	25/02/94	F	Croisée - Boucherie
Rhum	218	18/03/94	F	Elevage
Esther	249	18/03/94	F	Elevage - Vendue
Guimauve	270	28/03/94	F	Elevage
Forte	255	28/03/94	M	Boucherie
Chaste	236	01/04/94	F	Elevage - Vendue
Girolle	268	02/04/94	M	Boucherie
Déjà	245	03/04/94	F	Elevage
Tabou	295	17/04/94	F	Elevage
				(Traite par Cochy)
Racouët	264	23/05/94	M	Boucherie
Divine	239	08/11/94	M	Boucherie

Remarques

- La vache 259 a encore fait un veau croisé (normand)
- La vache 295 a été envoyée à la boucherie dès le vêlage (problème de mamelles).

Bilan des vêlages 1994

6 femelles, 3 mâles et 1 génisse croisée.

Descriptif du troupeau au 1er janvier 1995

- 10 vaches pleines,
- 1 génisse pleine,
- 1 vache vide avec son veau,
- 3 génisses prêtes à saillir,
- 4 génisses de 9 mois,
- 1 taureau de 5 ans (Guenrouet).

Infos

L'APRBN (Association pour la Promotion de la Race Bovine Nantaise) retrouve un certain dynamisme : un nouveau bureau a été élu et recherche des financements en son nom.

Participation exceptionnelle de notre taureau "Guenrouet" au Salon Agricole de Paris en mars 1994.

Participation également de Guenrouet au Salon des Races Domestiques en août à Menez Meur ainsi qu'au Festival d'Elevage de Cholet en septembre.

Autres productions agricoles

- 30 kg de miel toutes fleurs mis en pot et étiquetés SEPNB
- 50 litres de cidre en barrique.

LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX 94

Durant l'année 1994, l'équipe de chantier de Bois-Joubert a essentiellement réalisé des travaux de finition du manoir avant de lancer ceux de la ferme pour enfants dont l'ouverture est prévue pour 1995.

I - MANOIR

Bureaux + Hall (fin réfection) :

• Carrelage	Artisan
• Electricité - Alarme	SEPNB
• Isolation placo plafond	Artisan
• Peinture	SEPNB

Infirmierie :

• Carrelage	Artisan
• Electricité - Alarme	SEPNB
• Isolation placo plafond	Artisan
• Peinture	SEPNB

Sanitaires Infirmierie :

• Dépose ancienne toiture	SEPNB
• Charpente - Volige	SEPNB
• Toiture ardoises + vélux	SEPNB
• Electricité	SEPNB
• Isolation	SEPNB

Sanitaires Etage Duplex :

• Pose WC et lavabo	SEPNB
• Plomberie	SEPNB
• Faïence	SEPNB

Salle Expo :

- . Isolation volige SEPNB
- . Electricité - Alarme SEPNB
- . Raccords chaux SEPNB
- . Peinture lait de chaux SEPNB

Allée couverte :

- . Dallage sol SEPNB
- . Muret en bordure SEPNB
- . Charpente toiture fibro SEPNB
- . Electricité SEPNB

II- ATELIER

Bureau Chef de Chantier (création) :

- . Carrelage SEPNB
- . Electricité - Alarme SEPNB
- . Isolation placo - Peinture SEPNB

III- FERME POUR ENFANTS

Début des travaux :

- . Terrassement SEPNB
- . Dalles et montage 50 % murs bâtiment poulailler SEPNB
- . Création d'une porte cintrée donnant sur le PAJ SEPNB
- . Clôture grillage dans PAJ (Accueil Provisoire des Animaux) SEPNB

Editions

* Revue Penn-ar-Bed

Publication des

N° 148/149 - Archéologie du paysage

ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE

- 1 Avant-propos
par Yves MONNIER
- 2 Prospection archéologique dans le Morbihan intérieur
par Patrick NAAS.
- 18 Elaboration des paysages armoricains
par Bernard HALLEGOUËT.
- 32 Histoire de la végétation armoricaine
par Dominique MARGUERIE.
- 46 Les noms de lieux, mémoire du paysage
par Bernard TANGUY.
- 61 Habitats et parcellaires antiques dans le sud-est de l'Armorique.
par Gilles LEROUX.
- 67 Structures agraires médiévales
par Joëlle CHALAVOUX
- 70 Les bocages, répartition et typologie
par Pierre FLATRES
- 74 Archéologie du paysage
par Jacques-Edouard LEVASSEUR.
- 83 Essai de synthèse
par Pierre GOULETQUER.

N° 150 - Nouveautés naturalistes

Nouveautés naturalistes

Coordination B. Bargain

- 1 Avant-propos.
- 2 Mollusques terrestres de Bretagne : quelques nouveautés
par Jean Yves MONNAT.
- 8 Marquer les papillons : une expérience originale
par Pascal LE GUEN.
- 11 Oiseaux de Bretagne :
mise à jour du statut de quelques espèces
par Bruno BARGAIN.
- 26 Cormorans côtiers et continentaux
par Loïc MARION.
- 28 La Sterne arctique a niché sur Beniguet
par Pierre YESOU, Louis-Gérard d'ESCRIBENNE et Jean-François HELLIO.
- 30 Mouette rieuse à Falguerec : le retour
par Jean DAVID et Guillaume GELINAUD
- 32 Histoire d'une population de phoque gris aux Sept-Iles
par François SIORAT, Raymond DUGUY et Vincent RIDOUX.
- 38 Les chauves-souris en Bretagne : premier bilan
par Nadine NICOLAS et Philippe PENICAUD.
- 45 Enquêtes
- 47 Notes de lecture

N° 151 - La réserve de Goulien - Cap Sizun

La réserve de Goulien Cap Sizun

Coordination G. ROLLAND

- 1 Avant-propos.
par François de BEAULIEU
- 3 La végétation du Cap Sizun
par Jean-Yves MONNAT.
- 13 La faune du Cap Sizun
par Jean -Yves MONNAT.
- 24 La gestion de la réserve
par Jean -Yves MONNAT et Max JONIN
- 32 La réserve et le Conseil Général du Finistère
par Gérard GARNIER.

Photographies: F. Bioret, R.P. Bolan, Y. Bourgaut, P. Chefson, J.L. Ermel, J.P. Ferrand, C. Guinet, F. Ladurée, E. Le Droff, P. Le Floch, J.L. Lemoigne, J.A. Mayet, P. Prigent, V. Ridoux, G. Rolland, A. Thomas.

Illustrations: B. Pondaven (plantes et animaux), B. Coléno (paysages) avec la participation de P. Hamon pour les pages 16 et 17.

Maquette: B. Coléno

* 3 nouvelles cartes postales :

La maison de la nature de Bois-Joubert, Le marais briéron, la spatule blanche

* Un nouveau pin's macareux

* Du papier à lettre et enveloppes (dessin de Alexis Nouailhat) sur papier recyclé.

***Centre de documentation
et photothèque***

Le Centre régional de documentation

Adresse : SEPNB

186 rue A. France - B.P. 32
29276 BREST CEDEX

Responsable bénévole : Brigitte GUISNEL

* Condition d'accès :

Ouverture à tout public
Chaque jeudi de 15 heures à 19 heures
Prêt gratuit pendant 4 semaines
Photocopies payantes
Demandes (précises) par correspondance acceptées

* Le centre de Brest est une vraie bibliothèque spécialisée sur la nature et l'environnement en général.

Même fréquentation qu'en 1993 (140 personnes environ) avec toujours un public à majorité universitaire (enseignants et étudiants). En plus des adhérents, des membres d'associations et d'un petit groupe d'habitues, on répond occasionnellement à des demandes pour la préparation d'examen de reconversion et même à des visiteurs inattendus : un gendarme intéressé par la législation sur la flore et la faune protégées afin de former ses collègues ; un ingénieur des Télécoms venu se renseigner sur les zones sensibles du littoral du Nord-Finistère pour prévoir l'enfouissement des lignes dans cette région.

Un allégement de la gestion des périodiques sera à envisager éventuellement pour suppression d'échanges ou accès possible par l'intermédiaire d'une banque de données.

Brigitte Guisnel
21 janvier 1993

Photothèque Régionale

Adresse : René-Pierre BOLAN
Photothèque SEPNB
6 rue Guérin - 35470 Bain de Bretagne

Conditions : Se renseigner au 99.43.88.09

I - EDITIONS SEPNB - PENN-AR-BED

* Nombreuses demandes de diapositives auprès de nos collaborateurs habituels pour le projet des cartes postales 94 (Emel, Mayet, Blanguaert, Le Gall, Guihard, Basque...).

* Plusieurs envois de diapos :

- . 30 dias pour PAB 150 - Nouveautés naturalistes
- . 10 dias pour PAB 151 - Réserve de Goulien Cap Sizun
(complément des cent déjà confiées l'an dernier)
- . 51 dias pour PAB 153 - Spécial talus

II - SECTIONS SEPNB - ANIMATIONS - RESEAU DES RESERVES

- * Don de 59 dias Animation Maison de la Réserve à Groix
- * Don de 14 dias Maison du littoral à Trégunc pour montage Glénan
- * Prêt de 2 dias Maison de la Nature de Bois-Joubert - Animation
- * Prêt de 36 dias Animation dans les Monts d'Arrée - Gurvan Poho
- * Prêt de 57 dias Conférence sur les oiseaux et milieux des réserves - Max Jonin
- * Prêt de 11 dias Animation chauve-souris - Luc Guihard (Brest)
- * Prêt de 7 dias Conférence sur les laridés - Max Jonin

III - PRET HORS SEPNB

* **Prêts pour animations ou conférences hors SEPNB**

- . Prêt 56 dias: Animation limicoles et anatidés - (Alain Coq - Brest)

* **Demande de documents pour publication hors SEPNB**

- . Comité Régional du Tourisme de Bretagne - Prêt de 16 dias Flore -
Affiche Patrimoine Naturel.
- . CPRN - Quéigny. - Prêt de 9 dias Milieux naturels des réserves
Plaquette « Partez à la découverte »
- . Comité Régional du Tourisme de Bretagne - Prêt de 44 dias Paysages naturels
Plaquette Patrimoine Naturel
- . DIREN - Conseil Général d'Ille-et-Vilaine - Prêt de 3 dias - Faune - Flore -
Plaquette sur St-Just (non utilisées)

- . Syndicat Mixte pour la Protection de la Pointe du Raz - Prêt de 22 dias -
S. Lefeuvre - Guide botanique - Stage de fin de maîtrise.
- . Ville de Rennes - Direction de l'information - Prêt de 12 dias
Plaquette milieux naturels - Rennes
- . Edition LITO - Champigny - Prêt de dias Narcisse des Glénan -
- . CPRN - Prêt de 33 dias Flore et Paysages réserves SEPNB
(Iroise, Glénan, Groix, Vénec) - Livres Réserves
- . Comité du Tourisme de Bretagne - Prêt de 5 dias armées
Réédition Guide Patrimoine naturel.
- . Edition Keit Vimp Bev Laz - Prêt de 70 dias oiseaux - jeu Memor (2 d'utilisées... !)
- . Conseil Régional de Bretagne - Rennes- Prêt de 200 dias.
Plaquette patrimoine naturel en Bretagne.

et de nombreuses demandes de prêts de diapos restées sans suite.
Toutes ces activités ont demandé 66 envois de courriers.

IV - COUVERTURE PHOTO DES RESERVES

Cette année, le fond de la photothèque s'est enrichie de :

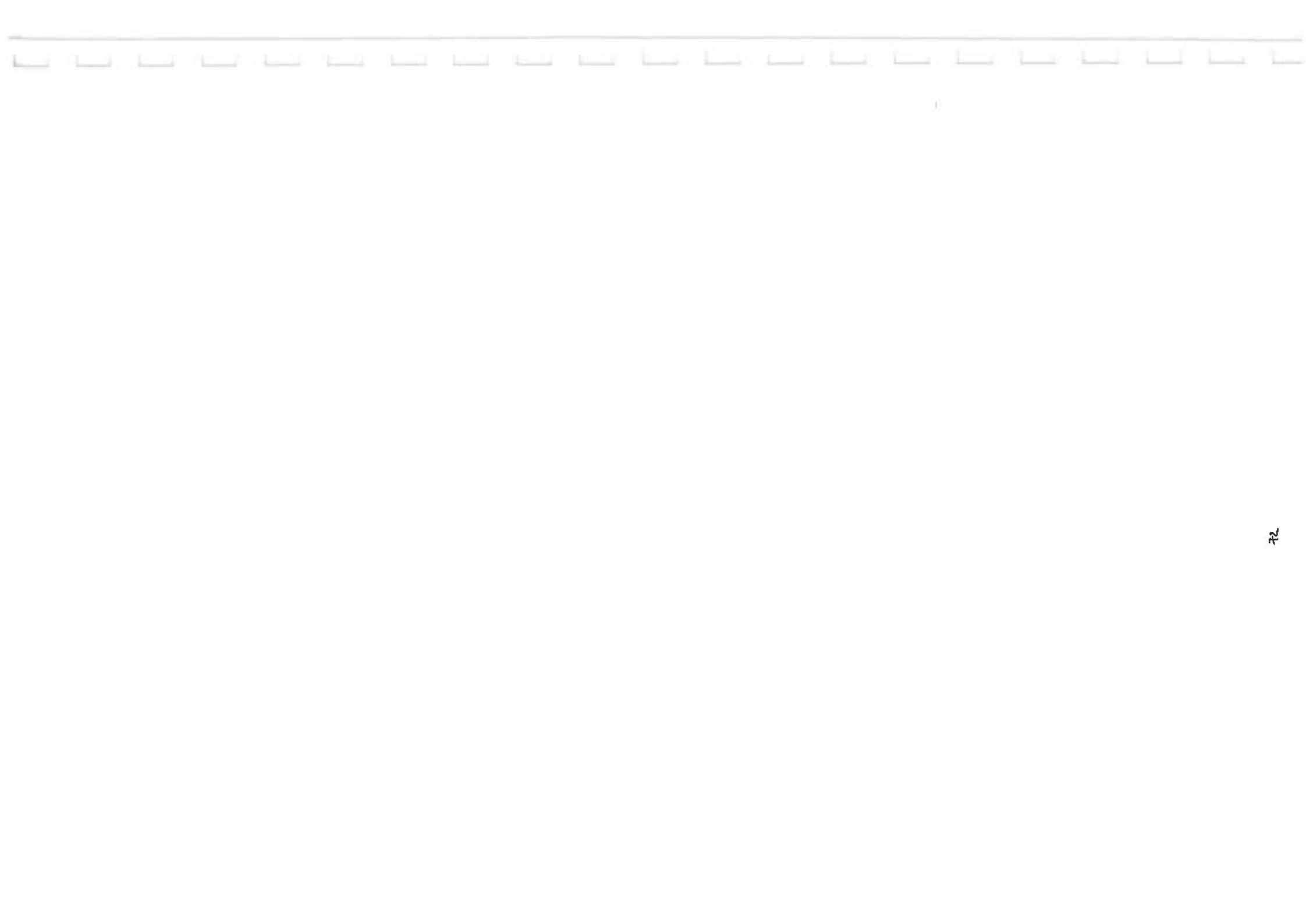
- . 380 diapos sur Groix (paysages, géologie, pouce-pied, flore) - 3 séjours
Données 59 à Catherine Pichot pour montages diapos
- . 700 diapos ! sur l'Iroise (Banneg, Balaneg, Trielen, Litiri, Ledenez Kemenez) - 4 séjours
surtout des paysages - flore + quelques phoques
- . 30 diapos - Goulien (paysages) -1 sortie d'une journée
- . 180 diapos - Monts d'Arrée et Vénec (paysages et flore)
- . 40 diapos - sortie sur la réserve de St-Nicolas-des-Glénan -
sous un temps épouvantable et pour photographier des narcisses sinistrés !
Don de 14 dias à Nathalie Delliou pour animations

soit en tout 1 403 diapositives soit l'équivalent de 39 films 29 x 36

V - DONS DE PHOTOGRAPHES

- | | | |
|---------------------|-----------------------------|--------------------|
| . Daniel Lesparre | (reptiles, batraciens) | 7 diapositives |
| . Patrick Chefson | (oiseaux de mer) | 62 diapositives |
| . Philippe Prigent | (anatidés, flore, paysages) | 45 diapositives |
| . Jean-Louis Ermel | (oiseaux, mammifères) | 77 diapositives |
| . René-Pierre Bolan | | (non comptabilisé) |

Total : 191 diapositives



La participation institutionnelle

I - AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La SEPNE travaille au sein des :

*** Commissions départementales des sites**

- Finistère	Max JONIN
- Morbihan	Louis FLAHAUT
- Ille et Vilaine	Franc'h PUSTOC'H
- Côtes d'Armor	Max JONIN et Gilbert BACLET
- Loire-Atlantique	Yves CHEPEAU

*** Commissions départementales des carrières**

- Finistère	Jacques GARREAU
- Ille-et-Vilaine	Henri LE LOUARN

*** Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage**

- Finistère	Jacques GARREAU
- Morbihan	Jacques ROS
- Ille-et-Vilaine	Bernard GUILLEMOT
- Côtes d'Armor	Jacques PETIT
- Loire-Atlantique	Jean-Paul BOUGANNE

*** Groupes de travail divers :**

- SMVM Pointe du Raz-Odet : Gilbert BACLET, Bruno BARGAIN, Alain THOMAS
- SNVM Baie de Lannion : Joël GUERIN
- Observatoire de l'environnement du Finistère : Jean SALAUN
- Observatoire de l'eau du district de Rennes : Jean DENIER
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Concarneau : Michel BEUCHER
- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Rennes : Jean DENIER
- Schéma départemental des déchets ménagers du Finistère : Jean SALAUN

*** Dans le Finistère :**

* P.O.S. : Communauté Urbaine de Brest, membre du groupe de Travail

* Comité consultatif de l'environnement de l'agglomération brestoise :

- Eau, assainissement : Jean SALAUN
- Déchets : Jean SALAUN
- Espaces Urbains Naturels : Max JONIN

* Contrat de Baie de la rade de Brest : Jean SALAUN

- * Réserve de la biosphère d'Iroise : membre du comité de gestion et présidence du conseil scientifique : Maurice LE DEMEZET et Max JONIN
- * Conservatoire botanique national de Brest, membre du conseil scientifique : Albert LUCAS
- * Comité technique de l'opération de réhabilitation de la Pointe du Raz : Max JONIN
- * Comité de pilotage du parc national de l'Iroise : Maurice LE DEMEZET et Max JONIN

- * **Dans le Morbihan :**
- * Instance départementale de concertation mise en place par EDF : Jean-Paul AUCHER
- * Conseil d'administration de l'association pour l'animation nature de la base de loisirs de Kerguelen : Jean-Paul AUCHER

II - AU NIVEAU REGIONAL

- * Réserve de la biosphère d'Iroise, MAB-UNESCO/Parc Naturel Régional d'Armorique : Maurice LE DEMEZET - Max JONIN
- * Collège régional du patrimoine et des sites : Max JONIN - Gilbert BACLET
- * Institut régional du patrimoine : Max JONIN (Vice-Président)
- * Comités de gestion de terrain du Conservatoire du Littoral : Etang de Trévignon, Baie d'Audierne, Etang de Kerloc'h, etc... (sections locales)
- * Commission régionale de la forêt et des produits forestiers : Daniel CHICOUENNE
- * Comité technique de l'eau : Jean SALAUN
- * Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept-Iles : Jean-Yves MONNAT
- * Groupe de travail "déchets industriels" - Préfecture de Région
Jean SALAUN - Jean DENIER - Max JONIN
- * Jury au prix industriel de l'environnement : Jean SALAUN
- * Conférence permanente de l'environnement au Conseil Régional de Bretagne : Bernard GUILLEMOT et Max JONIN
- * Conseil régional scientifique du patrimoine naturel de Bretagne : Maurice LE DEMEZET, Max JONIN, Fred BIORET

III - AU NIVEAU NATIONAL

- * Comité MAB France de l'UNESCO
- * Conférence Permanente des Réserves Naturelles CPRN
Max JONIN (bureau et commission des réserves géologiques)
Frédéric BIORET (commission scientifique)
Guillemette ROLLAND (commission pédagogique)
- * Espaces Naturels de France
Frédéric BIORET - Max JONIN

IV - PAR CONVENTION

- Avec l'Etat, la SEPNB gère les réserves naturelles de l'Ile de Groix (56) et de St-Nicolas-des-Gléan (29), d'Iroise (29) et du Vénec (29)
- Avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves biologiques de Goulien-Cap Sizun et du Cragou
- Avec le Conseil Général des Côtes d'Armor, la SEPNB gère les réserves biologiques de la Colombière et du Grand Rocher.
- Avec le CG 44, la SEPNB gère l'espace naturel « La Grande Drouine » sur la commune de Guérande.

Les communiqués de presse

A PROPOS DES PROJETS D'USINE DE TRAITEMENT DES LISIERS

- Dans la mesure où l'usine projetée a pour but de traiter les excédents (au-dessus de 170 u/hectare), où l'usine fonctionne correctement sans rejets inacceptables dans l'environnement, la SEPNB ne peut s'opposer à un tel projet.

En revanche, il paraît nécessaire de réclamer une réglementation spécifique pour imposer ce traitement à tous les excédents (l'usine résultera d'un financement public).

- Dans ce contexte, toute extension des élevages nécessite un nouvel arrêté préfectoral.

- La SEPNB peut, bien sûr, être favorable à un moratoire sur les élevages hors sol, permettant bilan, réflexion et nouvelles orientations. Mais nous avons déjà demandé un moratoire pour l'arrêt immédiat de toute création ou extension d'élevage hors sol sur caillebotis.

- La SEPNB bien sûr, est sensible à l'éventuelle désertification de l'espace rural et favorable aux politiques permettant le maintien d'une agriculture rurale occupant tout le territoire (dans le cadre d'un plan de développement durable).

Rectification des virages de la RD783 au lieu-dit Moulin Chef du Bois

Dans une précédente édition de la presse locale, le maire de Concarneau dénonçant, à juste titre, le saccage écologique que provoquerait la rectification des virages du Moulin Chef du Bois sur la RD 783 a déploré l'immobilisme général, l'absence de réaction et l'inefficacité des associations de protection de la Nature et de l'Environnement.

Dans un souci d'objectivité, la SEPNB tient à apporter les précisions suivantes :

- Le projet incriminé concerne en partie le territoire de la commune de Concarneau au lieu-dit Lesnevar. Or, le conseil municipal de cette commune a adopté à l'unanimité moins un, le 2 juillet 1992, la révision du POS en zone rurale qui prévoit un emplacement réservé de 5 000 m² pour la réalisation d'un tronçon de cette voie dans une zone NDS (Zone de protection maximale).
- Lors de l'enquête publique relative à ce projet (mars-avril 1993), des associations de protection de la nature et de l'environnement se sont manifestées pour dénoncer le caractère néfaste de l'opération sur le site. Dans son rapport, en date du 22 avril 1993, le commissaire enquêteur souligne que "le projet a rencontré l'accord de la municipalité de Concarneau qui a récemment modifié son POS en conséquence".

Une intervention du maire de Concarneau à ce stade du processus aurait été plus efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La SEPNB a manifesté son opposition à cette opération en temps utile et à trois reprises avec les moyens dont elle dispose :

- lors de l'enquête publique relative à la révision du POS de Concarneau en zone rurale (le 25 mai 1992),
- lors de l'enquête publique concernant l'opération elle-même (le 31 mars 1993),

Les arguments développés dans sa déposition correspondent à ceux avancés par le Maire de Concarneau aujourd'hui.

- en émettant un avis défavorable à la commission des sites.

En accord avec l'adage qui dit "mieux vaut tard que jamais" la SEPNB se félicite de la prise de position du Maire de Concarneau. Elle apporte par avance son soutien à toute personnalité politique ayant des responsabilités locales, cantonales ou départementales qui interviendrait pour faire avorter un projet inutile et destructeur d'une partie du patrimoine naturel breton.

**Section locale Concarneau-Trégunc
12 décembre 1993**

LA SEPNB DEMENT : LA CHASSE AU GIBIER D'EAU ET A LA BECASSE EST BIEN FERMEE EN FEVRIER

La SEPNB a pris note de la décision de la Cour Européenne pour la protection des oiseaux migrateurs. Celle-ci confirme les décisions déjà prises par plusieurs tribunaux administratifs et notamment celui de Rennes, condamnant la prolongation de la période de chasse au-delà du 31 janvier.

En développant des interprétations très restrictives de la Directive Européenne du 7 avril 1979, relative à la protection des oiseaux migrateurs, les chasseurs ont entretenu pendant plusieurs années le débat juridique dans le seul but de prolonger la période de pratique de leur loisir.

Dans ce débat, la SEPNB rappelle :

- les populations d'oiseaux migrateurs et, en particulier canards, limicoles et bécasse, constituent un patrimoine européen, voire euro-africain, qui justifie l'application d'une réglementation européenne ;
- bien que la France soit située en limite sud de la zone de nidification de plusieurs espèces, les prélèvements par la chasse sont supérieurs à ceux de l'ensemble du reste de l'Europe : les chasseurs français profitent des actions de protection réalisées ailleurs quand ils ne les annihilent pas ;
- la fermeture, dès le milieu de l'hiver, est motivée par des raisons liées à la biologie des oiseaux : à cette époque, l'essentiel de la mortalité hivernale est intervenue et les survivants ont besoin de repos pour préparer la saison de reproduction à venir ; la SEPNB ne peut donc que soutenir et veiller à faire appliquer une réglementation sage qui reconnaît les contraintes biologiques ;
- elle n'a jamais fait de cette affaire un débat anti-chasse ; d'ailleurs au cours des années, elle a reçu le soutien de nombreux chasseurs, malheureusement peu écoutés de leurs pairs, qui avaient compris que la défense de la chasse passe d'abord par une protection effective des oiseaux.

Aujourd'hui, alors que cette décision de la Cour Européenne devrait clore définitivement le débat, le Ministre de l'Environnement relance la polémique par la diffusion d'un communiqué de presse ambigu : serait-il mal informé ou craindrait-il à ce point le lobby chasse qu'il préférerait refuser de faire appliquer la loi ?

S'appuyant sur ce communiqué, certaines fédérations de chasseurs ont cru devoir informer par voie de presse que les dates de clôture initialement fixées par les arrêtés préfectoraux n'étaient pas modifiées.

Dans ce contexte, la SEPNB tient à rappeler que les décisions du Tribunal Administratif de Rennes sont claires :

Toute action de chasse au gibier d'eau ou à la bécasse au-delà du 31 janvier 1994 dans les départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère et Morbihan constitue un délit.

Elle demande à tous les chasseurs soucieux de la préservation des espèces sauvages de raccrocher leurs fusils pour cette période. Pour les autres, il restera l'action des gardes qui se doivent de verbaliser en leur âme et conscience chaque fois qu'ils ont connaissance d'une infraction et dont aucune directive ne doit venir altérer le jugement !

Elle rappelle que sont habilités à verbaliser les infractions à la police de la chasse, outre les gardes de l'Office National de la Chasse, les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche, les agents assermentés de l'Office National des Forêts, des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, les gardes des réserves naturelles, les gardes-champêtres, les gendarmes, les maires...

**Le Président
Bernard Guillemot**

1er février 1994

ATTENTION EN TRAVERSANT LA POINTE DU RAZ,

UNE CITE COMMERCIALE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Partout, ce n'est que déclarations et articles louant l'opération exemplaire de "réhabilitation de la Pointe du Raz", déclarée "grand site national" qui, dit-on, va rendre la célèbre pointe rocheuse à la nature...

La réalité est quelque peu différente.

D'abord, il convient de dire que la commission départementale des sites du Finistère, réunie le 17 février dernier, a été bien loin de l'unanimité puisque sur 15 votants, il y a eu 5 votes défavorables au projet et un vote blanc....! Parmi les votes défavorables, il y a celui de la SEPNB qui siège dans la commission au titre des personnes qualifiées. Voilà qui peut paraître singulier : une association régionale, connue et reconnue, de protection de la nature votant contre un projet de réhabilitation d'un site prestigieux ! C'est que le dossier n'est, bien sûr, pas aussi simple...

Il faut donc informer et expliquer

1 - Pour que les politiques et les commerçants acceptent la démolition de la vieille cité commerciale et des hôtels, il a fallu décider une reconstruction qui va se faire en zone ND du plan cadre de la commune (c'est-à-dire zone naturelle protégée) et en site classé (loi de 1930) dont seul le ministre peut modifier l'aspect. Première belle pirouette qui ne serait pas à la portée de chaque citoyen... En temps ordinaire, l'administration, les associations, la commission des sites oeuvrent précisément pour empêcher de tels projets !

2 - La Pointe du Raz, avancée extrême du Cap Sizun dans l'océan, est un espace qui relève de la loi "littoral" de 1986 et du célèbre décret d'application de 1989. Pour que le projet soit possible, il a été nécessaire d'admettre "l'ouverture à l'urbanisation" d'un espace vierge. C'est cette décision qui a reçu 5 votes défavorables de la commission des sites. Il faut dire que cette urbanisation, en rupture avec le bâti existant du hameau de Lescoff, va à l'encontre de tout le travail habituel de l'administration et de la commission. Deuxième belle pirouette ! Ajoutons que la loi demande que soient reconnues "espaces naturels littoraux remarquables" les "parties naturelles des sites classées". Afin qu'il n'y ait pas de problème, la DDE, unilatéralement, a délimité sur le site cet espace remarquable... en contournant l'emplacement du projet. Troisième pirouette !

3 - Imaginons que nous acceptions tout cela -ce qui déjà fait beaucoup !- il resterait possible de concevoir une architecture pleine de simplicité et d'humilité, qui s'efface devant la grandeur et le sauvage du site. Pas du tout, l'implantation et l'architecture ont retenu le parti d'une porte du site, c'est-à-dire du "machin" (quelle que soit sa qualité propre) que tout le monde verra et que personne ne ratera. Cherchez pourquoi ?

4 - En 1994, dans une réhabilitation d'un site naturel, classé, littoral, célèbre dans le monde entier, on décide sans sourciller de consacrer de l'espace naturel vierge à un parking de 1 000 places, que l'on sait être par ailleurs déjà insuffisant... En terme de gestion d'espace naturel, cela n'a aucune crédibilité. Alors pourquoi ?

5 - A grands renforts de trompettes, on annonce la destruction de l'hôtel de l'Iroise, effectivement très surréaliste, seul au milieu de landes, mais sans broncher on maintient l'hôtel de la Baie des Trépassés, ancré sur le cordon littoral face au large dans une solitude tout autant critiquable. Pourquoi ? Et prenant le prétexte d'un soubassement d'une construction jamais achevée (heureusement), un peu rapidement baptisée "buvette" de la Pointe du Van, on justifie la construction d'un bâtiment sur ce site vierge. Pourquoi ?

Parce que la réhabilitation du site naturel, louable et que nous approuvons, n'est que l'habillage d'un projet économique touristique à l'échelle de l'ensemble du Cap Sizun qui tend à mieux vendre ces sites, à un plus large public qui sera invité à y stationner le plus longtemps possible et à consommer. Toute la démarche, tous les choix, tout le travail ont été orientés par cette approche économique fixée par le partenaire politique.

D'ailleurs, ce dossier national, qui se prétend exemplaire, n'échappe pas à la triste habitude : l'étude d'impact -nécessaire légalement- a été l'ultime document, réalisé en fin de dossier parce qu'obligatoire. A aucun moment, n'ont été envisagées des alternatives à ce projet, pas plus que de véritables variantes et les mesures compensatoires correspondent à l'énoncé même du projet, c'est-à-dire la restauration du milieu naturel dégradé.

Toutes proportions gardées et compte tenu de tout ce que nous avons appris au cours des récentes décennies, nous refaisons la même erreur fondamentale d'aménagement que dans les années 60 : construire en site littoral classé, et y détruire de l'espace pour faire stationner des voitures. Et au bout du compte, la collectivité et ses mécènes peu regardants auront dépensé un milliard de francs !

Max JONIN
24 février 1994

STADE D'EAU VIVE DE SAINT-AIGNAN (MORBIHAN)

La SEPNB est sensible aux problèmes socio-économiques que connaît le centre-Bretagne mais elle ne peut accepter, qu'au nom d'un développement hypothétique, des espaces naturels de qualité soient défigurés, détruits, sacrifiés car il s'agit là, précisément, d'un patrimoine qui représente une véritable richesse pouvant, et devant, être la base d'un développement fondé sur le respect de l'environnement.

Le stade d'eau vive de Saint-Aignant, projeté sur un site naturel remarquable d'une rivière, de qualité piscicole reconnue, représente un mauvais projet inacceptable au moment où, enfin, une plus large majorité des acteurs s'accorde à reconnaître la nécessité de protéger le patrimoine naturel breton.

La SEPNB s'opposera à ce projet et demande à ce qu'un nouveau site favorable soit recherché dans une large concertation.

27 mars 1994

LA DEVIATION DE GOULVEN... AU MEPRIS DE LA LOI "LITTORAL"

La RD 10 va bientôt contourner le bourg de Goulven par le Nord et c'est encore un peu de littoral, de prairies humides, de paysage naturel, de patrimoine qui est altéré, défiguré, perdu. Sacrifice au Dieu automobile pour lequel on n'a pas hésité longtemps entre les terres à échalotes au Sud du bourg et l'espace naturel littoral et les prairies à orchidées au Nord.

Il y a là une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), elle est comblée, creusée de fossés.

En 1990, le Préfet jugeait ce projet contraire à la loi. En 1993, le Préfet le déclare d'utilité publique.

Qui disait que la loi "littoral" était un handicap, une contrainte insupportable ?

La SEPNE ne peut que dénoncer de tels choix.

**Le Secrétaire Général
Max JONIN**

21 juillet 1994

***Les rapports d'activité
des sections***

La Direction de l'agriculture et de la forêt répond à la SEPnb

Remembrement : 75 % de bocage initial

L'espace rural redevient une richesse paysagère. La Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (Ddaf) répond à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Sepnb) sur l'aménagement foncier. Elle manifeste aussi son souci de sauvegarder l'aspect bocager.

La récente visite du ministre de l'Environnement en Ile-et-Vilaine a fait monter au créneau la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. La Sepnb, qui s'intéresse à la faune et la flore, a cité des chiffres concernant l'arasement des haies et talus (O.-F. du 25 novembre). La Direction départementale de l'agriculture et de la forêt les conteste en rendant publics les siens.

Cinq à dix communes par an

Ainsi, selon la Ddaf, le remembrement touche 5 à 10 localités, chaque année, en milieu rural et non 40 comme le nombre avancé par l'association naturaliste.

L'aménagement de 40 communes par an représenterait des moyens considérables : cinq fois supérieurs à ceux actuellement disponibles et hors de proportion avec le budget alloué au titre de la politique d'aménagement foncier. « Le budget est de l'ordre de 30 millions de francs. Dans son addition, l'Administration incorpore les opérations liées aux grands axes routiers.

L'ampleur des travaux connexes est détaillée. On a planté très exactement 143,4 kilomètres de haies et 47,30 hectares de bosquets en 1994 dans la campagne. Cela représente



La commune de Plélan-le-Grand à l'heure de la déviation et du remembrement. (Photo Jean-Pa. Jaslet)

190 km en équivalent linéaire. Un peu plus que les 150 km annoncés ! La Ddaf juge inexacte, en revanche, d'affirmer une trop grande disparition de talus. « Les suppressions ne s'établissent pas à 1 000 km mais à seulement 328 km au total. » Ceci toutes qualités confondues. « 50 % à 70 % de ce total est constitué de talus nus, c'est-à-dire sans aucun arbre ni arbuste et ne jouant aucun rôle anti-érosif ou hydraulique. » Sous-entendu dans les champs.

En dressant le bilan, la Ddaf fait la balance entre la création de haies bocagères et la suppression

de talus boisés. « C'est aujourd'hui non seulement équilibré mais même légèrement excédentaire en linéaire et nettement excédentaire en nombre d'arbres. » Le taux de conservation du bocage initial, sans les plantations nouvelles, est actuellement d'environ 75 %. La plupart des talus en rupture de pentes sont conservés ainsi que les haies brise-vent ou paysagères. Il s'agit de protéger surtout les bas-fonds où coulent ruisseaux et rivières.

Dans les zones humides

Le drainage des zones humides constitue l'autre pomme de

discorde entre les écologistes et les aménageurs. « Celui-ci n'est plus financé et n'est plus réalisé dans le cadre des opérations d'aménagement foncier. » Le conseil général en a ainsi décidé lors de l'adoption de 11 mesures environnementales voici deux ans. Tout en favorisant l'activité agricole, la Ddaf estime qu'elle partage le souci de la Sepnb pour le bocage. « L'aménagement foncier n'est plus l'instrument de destruction tant décrié mais il constitue aujourd'hui un instrument puissant en faveur du maintien bien compris du paysage bocager. » Un éco-système.

Jacques GALLOT.

160 000 arbres vont être plantés

Le service de l'espace rural et de la forêt à la Cité de l'agriculture de Rennes met le paquet pour réconcilier culture et nature. Il privilégie trois axes : les plantations, le réseau bocager et l'insertion des routes. Dans les semaines à venir, une dizaine de communes, élus et particuliers ensemble, vont planter 160 000 arbres et arbustes en tout dans le cadre de schémas d'aménagement

ment bocagers négociés avec la Direction de l'agriculture d'Ile-et-Vilaine.

Le coup d'envoi a été donné, la semaine dernière, chez Joseph Lorient, au lieu dit Gléris à La Mézière, en présence de la municipalité, de représentants des propriétaires terriens et exploitants agricoles. On a voulu qu'il est une dimension sociale. Le

Centre d'aide par le travail de la Simonière à Hédé avait réalisé la préparation du sol et, en partie, les plantations des rideaux boisés. C'est le début d'une restauration bocagère sans précédent à ce jour.

Depuis 1975, 4 700 personnes ont replanté des haies dans le département. Et plus de 700 projets de plantations sont recensés

pour l'hiver 1994-95. Il était temps d'inverser la tendance ! « Car l'état des lieux du bocage breton est celui d'un bocage vieilli, peu dense, désorganisé et appauvri. » Son entretien était même délaissé au point de le condamner à terme. Le regain actuel pour les haies, des haies de plus en plus communales, marque sa vraie renaissance. Reste à relancer la filière bois de chauffage.

SECTION ILLE-ET-VILAINE

* Adresse

Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
48 Bd Magenta - 35000 RENNES
Tél. 99.31.45.76 (répondeur) ou 99.30.35.50

* Responsables

Délégué départemental	Bernard GUILLEMOT
Responsable de section	Joël LAMOUR
Responsable de section (suppléant)	Lionel GOHIER
Trésorier	Jean DENIER

* Permanent

Objecteur Stéphane CADOUX

* **Réunion de section** : Tous les premiers mardis de chaque mois à 20h30 à la MCE

* **Permanences** : Lundi : 14h - 18h30 / Mercredi : 16h30 - 18h30 / Vendredi : 10h - 12h

Liste des groupes de travail

Groupe mycologique - Groupe entomologique - Groupe mammalogique
Groupe espaces à protéger - Groupe ornithologique - Groupe bocage - Groupe botanique

Dossiers : enfouissement des lignes électriques
déchets
route des estuaires
chasse

I - ACTION DE PROTECTION DE LA NATURE

1.1. - Enfouissement des lignes électriques

* Suite à une directive des ministères de l'environnement et de l'équipement, un groupe de travail s'est mis en place pour définir les sites prioritaires où enfouir les lignes électriques moyennes tensions (techniquement, cela n'est pas encore possible pour les hautes tensions). Dans ce groupe sont représentés la Préfecture, la DIREN, la DDE, le Conseil Général, EDF-GDF, France Télécom, Eau et Rivières de Bretagne et la SEPNEB. La tendance fut d'abord de retenir les sites touristiques... Heureusement sont maintenant retenues les ZNIEFF, notamment les massifs forestiers, les grandes zones humides du département, les vallées (Rance, Couesnon), aux abords et à l'intérieur desquels il est proposé d'enfouir les lignes, afin d'éviter aux oiseaux qui fréquentent ces milieux des collisions ou électrocutions mortelles.

1.2. - Aménagement rural

* Depuis cette année, et selon la loi paysage de janvier 1993, nous participons à la Commission Départementale d'Aménagement Foncier, chargée entre autres d'examiner les réclamations émanant des propriétaires. Cette participation ne s'avère pas concluante car les litiges nous semblent parfois réglés à la va-vite, au mépris d'une procédure claire. De plus, lorsqu'il s'agit de voter un remembrement sur de nouvelles communes, aucun débat n'a lieu sur l'opportunité de ces aménagements fonciers, aucune information n'est donnée à propos du nombre d'exploitants, de leur âge, du type de cultures, de l'état de morcellement du parcellaire, de la qualité du bocage... Cependant, tout le monde vote par un "oui" massif à ces remembrements... comme s'il s'agissait d'une affaire qui allait de soi !!!

Bains-sur-Oust : une plainte de deux associations

L'existence d'une porcherie en cause

A la demande de deux associations de défense de l'environnement, la TREVE (Territoire de Redon, Environnement et Vie) basée à Redon et ADEQVIE (Association pour la défense de l'environnement et de la qualité de vie), le tribunal administratif a examiné jeudi en audience publique la validité d'un arrêté préfectoral autorisant l'exploitation d'une porcherie de 1 800 bêtes à « La Canais » en Bains-sur-Oust. Si le tribunal suit le commissaire du gouvernement, l'autorisation sera annulée.

En avril 89, le Gaec (Groupe-ment agricole d'exploitation commune) Rollais-Kedan, depuis Gaec du Scieau d'Orient, avait déposé une demande d'exploitation pour une porcherie (168 truies, 720 porcelets, 950 porcs) auprès de la préfecture. Après enquête publique, deux communes, Bains-sur-Oust et Sainte-Marie avaient émis un avis défavorable au projet. Renac, le commissaire enquêteur et finalement le

préfet (arrêté du 15 janvier 1990) étaient pour. Une position contestée par la TREVE et l'ADEQVIE qui en avait appelé au tribunal administratif.

Le tribunal, en mai 1990, avait rejeté les demandes de sursis déposées par les deux associations. Depuis le Gaec exploite et la procédure a suivi son cours. Les parties se sont donc retrouvées pour une examen au fond du dossier.

Les associations soutiennent toujours que l'enquête publique a fait l'objet d'une publicité insuffisante. Que le dossier d'enquête était illisible. Que l'étude d'impact a été modifiée au cours de l'enquête. Enfin que les préoccupations d'environnement n'ont pas été prises en compte.

Du côté de la préfecture on admet volontiers que le dossier d'enquête manuscrit était difficilement lisible. En revanche pour elle, l'étude d'impact est plus élaborée que celle établie sous « forme type » par le ministère de l'environnement. La préfecture « s'en remet à la sagesse du tribunal ». Le Gaec, par l'intermédiaire de Maître Bouessel du Bourg explique que des efforts

ont été faits, pour diminuer le volume des épandages.

Etude d'impact insuffisante

Pour le commissaire du gouvernement, M. Jean-Louis Rois, un seul des arguments soulevés par les associations permet de trancher le litige. Celui relatif à la faiblesse de l'étude d'impact. « Ce document n'a malheureusement pour lui que l'intitulé d'exact, car le reste est assez largement déficient » estime J.-C. Rois.

Dans l'enquête rien ne permet de se rendre compte de l'impact de la porcherie sur l'environnement, il n'y a pas d'analyse de l'état initial du site, rien sur l'analyse des terres agricoles destinées à l'épandage, pas d'analyse techniques et scientifiques sur le nivellement général des parcelles, et sur les risques de pollution des eaux souterraines et de surfaces. Et la liste n'est pas close.

Autant d'éléments qui font dire au commissaire du gouvernement que l'arrêté préfectoral doit être annulé. Le jugement est mis en délibéré.

Société pour l'étude et la protection de la nature

L'association : non aux talus arasés

La qualité de l'eau et l'aménagement de l'espace rural font l'objet d'une prise de position de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. La Sepnb demande le maintien du paysage bocager.

A l'occasion de la visite du ministre de l'Environnement dans le département, la Sepnb, dont le siège est à Rennes, rebondit sur les récents résultats de la Cellule d'orientation régionale des eaux

contre les pesticides. Ces résultats font état d'une dégradation de la qualité des eaux. « Elles sont contaminées par un nombre croissant de molécules chimiques. » Ce sont les résidus des triazines notamment. Les écologistes craignent leurs conséquences pour la santé humaine.

La Sepnb, qui a des préoccupations naturalistes, met en cause la politique foncière. « En Ille-et-Vilaine, tous les ans, 40 communes engagent une procédure de remembrement. Si le regroupement des terres autour des siè-

ges d'exploitation n'est pas contestable, il en va tout autrement des travaux connexes. Ceux-ci se traduisent par au moins 1 000 kilomètres de talus arasés chaque année — pour seulement 150 km. de haies plantées — et des drainages très préjudiciables à la qualité des eaux de surface. » La Sepnb demande un arrêt des subventions aux drainages de zones humides et aux arasements de talus situés en rupture de pente et en ceinture de bas-fonds. Elle souhaite le maintien du paysage bocager.

Si les discours officiels sur le remembrement ont quelque peu changé, les pratiques n'évoluent guère et les travaux lourds de creusement de fossés ou d'arasement de talus contribuent à dégrader la qualité de l'eau. A l'occasion de la venue du ministre de l'environnement, le 25 novembre, nous avons pris position dans la presse (Ouest-France). Une position qui nous a valu une réponse cinglante et désinformatrice de la D.D.A.F.... à laquelle nous avons rétorqué en prenant pour exemple le cas concret de la commune de Muel. (Cf article de presse ci-joints).

1.3. - Route des estuaires (suite...)

* Le Comité de Sauvegarde du Massif forestier des Marches de Bretagne qui regroupe 6 associations adhérentes a déposé, dans le délai de 2 mois ouvert après la D.U.P., un recours pour excès de pouvoir auprès du Conseil d'Etat. Ce recours a été élaboré avec le concours d'un avocat conseil.

1.4. - Problèmes des déchets

Contribution des sections de Rennes et St Malo

aux commissions officielles mises en place sur les problèmes des déchets.

Deux bénévoles (Y.D.-J.D.), qui s'étaient investis sur ces questions, ont participé, comme représentants de la SEPNB, l'un, aux travaux conduits au sein de la Commission Régionale chargée de l'élaboration des propositions à inscrire dans le Plan Régional d'Elimination des Déchets Industriels de Bretagne (PREDI - Bretagne), l'un et l'autre, à ceux de la commission départementale (I et V) chargée, dans les mêmes conditions, de préparer les textes du Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et des Déchets Industriels Banals - DIB - qui sont assimilés aux déchets ménagers.

Ces plans, après enquêtes publiques (en cours jusqu'au 18.01.1995 pour le PREDI-Bretagne) seront opposables aux industries et collectivités concernées.

PREDI BRETAGNE

La SEPNB, présente en qualité d'association régionale de l'environnement, aux côtés de partenaires comme des industriels, syndicats professionnels, chambres de commerce et d'agriculture, des représentants des administrations de l'Etat ou départementales, a, ainsi, participé, de mars à octobre 1994, aux travaux et réflexions menés en commissions ou en réunions plénières.

Les positions prises, en liaison avec Brest, ont permis de faire évoluer les textes présentés sur un certain nombre de points tels que :

- * la nécessité de prévoir la création en Bretagne d'un Centre d'Enfouissement de Déchets Ultimes (dit de catégorie 1) inexistant à l'heure actuelle dans la région,
 - * l'obligation de respecter, dès maintenant, la réglementation qui prévoit l'évacuation vers des centres de catégorie 1 (donc en dehors de la Région) des résidus toxiques des fumées d'incinération (REFIOM) que certaines collectivités avaient été autorisées provisoirement à entreposer en centre d'enfouissement de catégorie 2,
 - * les pollutions en mer ou d'origine marine :
- pour améliorer le texte initial, la SEPNB a suscité une rencontre entre des représentants de la DRIRE et des Scientifiques de l'Université de Bretagne Occidentale, sensibilisés à ces questions...

Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et des DIB

Est moins avancé et doit être soumis à enquête publique au cours du 2ème semestre 1995; les partenaires sont du même type que ceux du Plan Régional.

La démarche suivie a consisté à établir, en premier lieu, un diagnostic-inventaire de la situation présente en Ille et Vilaine, tant en ce qui concerne les déchets ménagers que les DIB; cette étape s'est achevée fin 1994 ; en second lieu, il s'agit de recenser et de définir les valorisations possibles et les moyens juridiques pour y parvenir.

Eau et rivières et la SEPnb sur la politique foncière

Muel : remembrement sous surveillance

L'aménagement foncier suscite toujours des controverses. C'est autour de la commune de Muel, où le remembrement se termine, d'être sous les projecteurs. L'association Eau et rivières et la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Sepnb) demandent aux pouvoirs publics un diagnostic sur sa réalisation. Elles craignent pour Le Meu. Une rivière sensible.

La nouvelle politique foncière de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt est de conserver 75 % du bocage initial dans les localités remembrées actuellement et à venir (OF du 30 novembre). L'association Eau et rivières et la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Sepnb) n'en sont pas encore tout à fait convaincues. Leurs responsables viennent d'enquêter ensemble sur la commune de Muel où le remembrement est presque terminé. On est aux travaux connexes.

Accélération des ruissellements

Le bilan des militants écologistes et naturalistes apparaît plutôt réservé. « Nous constatons la même logique de destruction qu'à Plélan-le-Grand », disent-ils à l'issue d'une tournée en bottes dans les parcelles élargies et redistribuées. Leur principale critique porte sur le drainage des terres cultivées. « C'est une transformation systématique des ruisseaux en fossés d'hydraulique : récepteurs des drains agricoles et de la pollution diffuse. » Ils craignent notamment pour Le Meu et ses poissons. La rivière semble bien à épuisement l'été.



Les écologistes et naturalistes déplorent la transformation des ruisseaux en fossés d'hydraulique aux abords du Meu sur la commune de Muel en fin de remembrement.

Elle reste classée pour l'alimentation en eau potable. Ce qui en fait une ressource naturelle sensible.

Selon les animateurs d'Eau et rivières et de la Sepnb, la percée de fossés profonds — jusqu'à 2 m parfois — empêchera les « zones tampons » des bas-fonds de jouer leur rôle de filtre pour les restes de produits azotés et phyto-sanitaires des champs. Cette partie réceptrice ne pourrait plus servir non plus de rétention aux eaux pluviales excédentaires du bassin

versant du Meu. Ecologistes et naturalistes redoutent, enfin, l'absence de freins suffisants dans les pentes. « L'accélération des ruissellements, qui en découlera, va aggraver le problème des pesticides. » Ils rappellent l'intérêt de conserver des talus avec même de vieux arbres pour les oiseaux cavernicoles.

Demande de diagnostic

Ne voulant pas porter un juge-

ment sans appel, Eau et rivières et la Sepnb vont demander « diagnostic » sur l'opération Muel à la conférence régionale de l'environnement, au mois de l'Environnement, à l'agence de l'eau Loire-Bretagne et à la délégation régionale du Conseil supérieur de la pêche. Le remembrement d'Ilffendic, qui doit commencer, retient maintenant l'attention.

Jacques GAL 37

Le Comité de Suivi du Centre Technique d'Enfouissement des Déchets des Hautes Gayeulles à Rennes (CTED-2-HG).

Ouvert en mai 1993, ce centre d'enfouissement de catégorie 2 a été autorisé à stocker provisoirement, en "big-bags" étanches, les REFIOM de l'usine d'incinération de Rennes-Villejean.

La SEPNB assure actuellement, dans le cadre d'une convention passée entre le comité de suivi et la ville de Rennes, la présidence de ce comité.

3 réunions de celui-ci ont eu lieu en 1994.

* La solution du stockage provisoire des REFIOM est en vue : la ville de Rennes ayant décidé leur évacuation avant le 31 mars 1995 et de ne plus en stocker après cette date, qui est la limite fixée par la réglementation si l'on veut éviter le coût de la stabilisation (inertage) de ce type de déchets avant leur transfert en décharge de classe 1.

Leur envoi se fera, soit en 53 (Changé-lès-Laval), soit en 49 (Champeussé sur Baconne).

* Le comité de suivi est soucieux de la qualité et des conditions des rejets dans le cours d'eau de la Cormerais, qui rejoint l'Ille et qui ne serait être considéré comme le canal, à fort débit, des eaux du centre...

* A compter du 1er janvier 1995, la gestion du CTED est transférée par la ville de Rennes au District Urbain, en même temps que l'usine de Villejean. Le District envisage favorablement que le comité de suivi poursuive sa tâche auprès de lui dans les mêmes conditions qu'avec la ville de Rennes.

II - ETUDES

2.1. - Mycologie

En 1994, la commission mycologique de la SEPNB a continué ses inventaires.

Principaux sites prospectés :

*** La Forêt de Haute Sève en Saint Aubin du Cormier :**

Cette forêt, avec plus de **400 champignons supérieurs recensés**, confirme, par les espèces trouvées, son intérêt mycologique.

La variété de la nature du sol avec notamment à l'ouest de la forêt une zone calcaire, constitue un facteur favorisant au développement de certains champignons.

Cette **zone sensible** mériterait une gestion liée à la richesse de sa flore, l'intérêt botanique n'étant plus également à démontrer.

Quelques **champignons rares** trouvés cette année dans cette forêt :

Cortinarius orellanoides R.HY.

Lactarius glaucescens CR.

Russula rubra FR.

Entoloma aranaeosum Moser

Clathrus archeri Dring

Cortinarius lividoviolaceus Mos

*** Le Pays de Vitré :**

En forêt de **Saint Germain du Pinel** environ **150** espèces recensées.

Nous notons pour cette forêt une particulière richesse en **russules**, environ **30** espèces. Citons :

Russula aquosa, nitida, elaeodes, alutacea, velenovskyi et illota pour les plus remarquables.

Autour d'**Argentré du Plessis** des secteurs plus localisés se sont signalés pour certains genres de champignons.

Bord de l'étang du Moulin aux Moines avec Boletus fragrans Vittadini.

Bord de l'étang du Moulin Neuf avec Boletus radicans Pers.

A Argentré Boletus legaliae et Boletus impolitus Fr.

Cancale

S.E.P.N.B. dans la baie du Mont-Saint-Michel La concertation pour la protection

Les journées de l'environnement se déroulent du 5 au 10 juin. C'est dans ce cadre que la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne avait invité le professeur, Jean-Claude Lefeuvre, du musée d'histoire naturelle de Rennes, pour une journée d'information.

Dès 14 h, samedi, le Centre socio-culturel accueillait nombre de représentants de la population, chacun intéressé par la nature et sa protection. Le GASPPE et l'ACEQV, bien sûr, mais également la FDSEA, les chasseurs de gibiers d'eau, des mytilculteurs et des élus avaient fait le déplacement pour écouter Jean-Claude Lefeuvre, professeur à l'université de Rennes. « Les paysages évoluent. Le niveau de la mer monte de 30 cm à 1,50 m par siècle. Il y a 10 000 ans, le Couesnon était une rivière torrentielle, qui charriait rochers et graviers et coulait vers Cancale. Il y a 7 000 ans, on

aurait pu accoster à Dol. » Au fur et à mesure des siècles, les dépôts de sédiments mais aussi les hommes ont conquis nombre d'hectares sur la mer dans la baie du Mont-Saint-Michel. Au siècle dernier, les Hollandais avaient envisagé de construire une digue de part et d'autre du Mont, ce qui aurait fait qu'il serait aujourd'hui au milieu des polders. Heureusement, les tempêtes d'abord et la loi sur les sites en 1930 a empêché cela.

Carrefour pour oiseaux

La baie est également un carrefour international pour les oiseaux migrateurs qui viennent du nord de l'Europe pour gagner l'Afrique. « Les oiseaux d'eau sont indicateurs de la qualité des eaux. Pendant de nombreuses années, la SEPNB a attiré l'attention des pouvoirs publics en montrant que la baie du Mont-Saint-Michel est importante pour les oiseaux d'eau. Elle a oublié d'insister sur la zone des marais,

des marécages, de l'estuaire et des champs d'algues qui sont une zone très productive et pour laquelle il faut prendre des précautions. » Le professeur Lefeuvre a su captiver son auditoire en étant clair et en illustrant son propos de nombreux graphiques et autres. Après cette présentation de la baie, ce fut le départ sur le terrain et sous une pluie battante.

La concertation indispensable

La « ballade » fut très instructive. Le problème de l'envasement du Mont et de l'ensablement qui aurait des solutions. Solutions qui ne sont pas encore mises en œuvre faute de moyens. La chapelle Sainte-Anne, dernière prairie humide, a reçu la visite du groupe. Les marais, les polders et les cultures faisaient également partie de l'itinéraire. Le problème de l'absence de label des Prés-Salés a également été soulevé, ainsi que celui des nitrates et des pesticides qui, un jour ou l'autre, se retrouveront dans la baie. Un syndicat inter-

communal a pris en charge le nettoyage du littoral et a « récolté » 95 tonnes de déchets, surtout du plastique et quand on connaît le poids de celui-ci !

Durant toute cette journée, le débat fut très ouvert. Si les points de vue divergeaient parfois radicalement, il n'y a jamais eu trace d'animosité et tous sont arrivés à la même conclusion : « Avant tout, il faut de la concertation. Il est très difficile de mettre en place un schéma de gestion cohérent. Parler tourisme, c'est intégrer le tourisme vert, la baie du Mont-Saint-Michel fait partie du patrimoine mondial établi par l'UNESCO, nous devons tous travailler ensemble pour que la baie mérite toujours de figurer à ce patrimoine. »

La section locale de la SEPNB possède un stand à la pointe du Grouin et on peut observer les oiseaux sur l'île des Landes. Tout l'été, la SEPNB organise des animations nature entre Saint-Malo et la chapelle Sainte-Anne, mais aussi sur la Sirène de la Baie

* En **forêt de Rennes** une zone bien délimitée à proximité de **Thorigné Fouillard** a confirmé son intérêt mycologique, surtout pour les cortinaires. Cette zone a abrité début octobre plus d'une centaine de pieds de *Cortinarius orellanoides*, espèce très rare.

* D'autres sites ont été prospectés : Goven, St Grégoire, Villecartier, vallée de l'Arff, Pleine Fougères, Marcillé Raoul, Tremelin, Liffré, Tourbière des Mats en Parigné. Ce dernier site qui est une tourbière renfermant de la canneberge excessivement rare en Bretagne est **pollué** par des débris d'une base de Ball trap et un envahissement par les pins et bouleaux. Ce site abritait *Helotium clavus* le 8.04.94.

* Enfin la **Réserve des petits prés en Erbrée** a bénéficié de quelques mesures de gestion : élimination des ajoncs asséchant cette tourbière; pâturage par quelques bovins dès le mois d'août. Mesures sans doute reconduites en 1995. Aucune nouvelle espèce de champignons. 9 nouvelles espèces de fleurs communes par rapport au recensement du conservatoire de 1991.

2.3. - Ornithologie

- * Comptage mensuel des oiseaux de la baie du Mont St Michel en collaboration avec le G.O.Nm.
- * Suivis ornithologiques sur des Sites Départementaux dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil Général.
- * Inventaire des oiseaux nicheurs du camp militaire de Coëtquidan.
- * Participation à l'enquête nationale sur les hérons nicheurs. Bilan : 150 couples de Hérons cendrés, 3 couples d'Aigrettes garzettes.
- * Suivi et surveillance du couple de Cigognes blanches.
Bilan : 3 jeunes à l'envol.
- * Comptages des oiseaux d'eau en janvier pour le B.I.R.O.E.
Bilan : plus de 96000 oiseaux sont dénombrés.
- * Participations aux enquêtes sur la Spatule blanche et sur l'Hibou moyen-duc.
- * Edition de l'Atlas des oiseaux nicheurs en Ille et Vilaine et du Grèbe n°7.
- * Rapport sur les suivis réalisés pour le Conseil Général en 1993.
- * Participation aux Rencontres Régionales d'Ornithologie.
- * Avis de la SEPNEB déposé à l'enquête publique concernant l'aménagement du marais de Sougéal.

2.4. - Mammalogie

- * Etudes et Protection des Chauves-souris.
- * Réalisation d'une demande d'arrêté de biotope.
- * Gestion des réserves.
- * Financement d'un dossier d'étude par la Fondation Nature & Découvertes.

2.5. - Botanique

(avec la collaboration de la section de St Malo)

- * Intervention auprès de la commune de St Malo pour la sauvegarde des orchidées des dunes du Davier, menacées par un projet de bassin tampon : probable mise en réserve de la pelouse à *Ophrys sphegodes* (après concertation avec les responsables de la ville, de la DIREN, et du conservatoire botanique de Brest).
- * Projet d'arrêté de protection de biotope sur Lancieux (2 réunions ont eu lieu) qui va être signé par le préfet début 1995 après avis de la commission des sites.
- * Projet d'arrêté de protection de biotope sur le Golf de Dinard et la Garde Guérin.
- * Intervention pour la sauvegarde du site d'Avaugour en Taden menacé par un projet de décharge (zone humide à espèces botaniques intéressantes). Plusieurs descentes sur le terrain.
- * Suivi botanique de la tourbière des Alleux en Saint Jean sur Vilaine avec projet de protection éventuel.

III - ACTIONS JURIDIQUES

3.1. - Chasse

* Boycott du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage : ultra-minoritaires dans les CDCFS (2 représentants dans les APN, 8 chasseurs), nous avons eu en face de nous à défaut de partenaires, des adversaires dont le seul souci a été d'imposer par tous les moyens la défense de leur privilège et l'appropriation d'un patrimoine commun à tous, la faune sauvage chassable ou non : de par leur activité, celle-ci est limitée en nombre et aussi plus farouche, donc moins visible pour tous les autres.

A défaut de concertation réelle, il nous a fallu au minimum faire respecter la loi, d'où nos actions auprès des Tribunaux Administratifs.

Après la décision du 19.01.1994 de la Cour de Justice Européenne qui nous avait donné raison, nous avons cru naïvement que la droit l'emporterait. Sous la pression des chasseurs, le gouvernement a fait voter une loi le 15.07.94 qui a placé la France au ban de l'Europe et qui a entraîné dès cette année des prolongations des périodes de chasse de 1 à 2 mois par rapport aux habitudes antérieures!

De son côté, le Ministère de l'Environnement a organisé un système institutionnel qui met à la disposition et sous le contrôle unique des chasseurs toutes les données scientifiques relatives à la faune sauvage.

C'est dans ce contexte que la SEPNB a décidé de s'associer au boycott lancé par FNE.

3.2. Littoral

(avec la collaboration de la section de St Malo)

* Lettre au préfet pour application de la loi Littoral sur les communes de Dinard et de la Richardais.

* Suivi du projet d'arrêté de protection de biotope sur Cézembre.

* Demande pour participer à la révision du P.O.S. de St Lunaire et St Coulomb.

* Plainte déposée auprès du juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance de St Malo pour les cordons coquilliers d'Hirel.

* Participation à la révision du P.O.S. de St Briac : avis défavorable de notre part car non respect de la loi Littoral (déclassement d'un site remarquable, classement d'une ZNIEFF en zone portuaire, non respect de l'obligation de coupure d'urbanisation...).

* Suivi dune de Longchamp : lettre pour le préfet afin d'interdire les 4x4 (freiner la dégradation de la dune).

IV - PARTICIPATION - PARTENARIAT

* Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage

* Commission des sites

* Commission des carrières

* Comité Régional des Déchets Industriels

* Rencontres avec différents services du Conseil Général

* Réunion d'information sur des projets de créations de retenues d'eau (vallée du Canut)

* Rencontre avec différents services de la DIREN

* Collaboration avec des bureaux d'études sur l'impact d'aménagements hydrauliques

* Conseil d'administration et bureau de la MCE

* Comité de pilotage des mesures agri-environnementales en Ille et Vilaine

* Commission départementale d'aménagement foncier

* Contact en décembre avec le Comité de Défense des marais de Redon

V - INFORMATION - ANIMATION

5.1. - Sorties

* Le Golfe du Morbihan, observation des oiseaux	23 janvier
* Ramassage des oiseaux échoués sur le littoral d'I&V	27 février
* Observation et reconnaissance des Amphibiens	20 mars
* Chants d'oiseaux en forêt de Rennes	10 avril
* Rôle du bocage avec Eau et Rivières de Bretagne	24 avril
* Les marais arrière-littoraux de la baie du Mont St Michel	14 mai
* Les Monts d'Arrée. Découverte de la faune et flore	28 & 29 mai
* Faune et flore des milieux calcaires du sud de Rennes (lors des Journées de l'environnement)	5 juin
* Découverte des odonates (libellules)	26 juin
* Week-end busard cendré dans la région de Bourges	14 & 15 juillet
* Lecture de paysage et du bâti avec Eau et Rivières	15 octobre
* Week-end Bois-Joubert. Samedi : aide à la construction- d'une ferme pédagogique; Dimanche : découverte naturaliste du lieu	19 & 20 novembre
* Découverte du Golfe du Morbihan : ornithologie	11 décembre

5.2. - Journées Nationales de l'Environnement

* Samedi 4 juin : visite commentée (en car) de la baie du Mont St Michel par Mr Jean-Claude Lefeuvre du Muséum national d'histoire naturelle (Université de Rennes 1). Participants : élus et acteurs locaux.

* Mercredi 8 juin : conférence-débat "Ces forêts qui nous entourent". 70 participants environ.

Intervenants : Mr Grouazel, adjoint du Directeur Régional de l'ONF, Mr A. Libeau, également de l'ONF, Mr B. Clément, du laboratoire d'écologie végétale de l'Université de Rennes 1.

Soirée-conférence ayant pour but de sensibiliser les participants aux problèmes de la forêt.

* Dimanche 12 juin : (dans la continuité de la conférence-débat) : balade-vélo "De la ville à la forêt". 35 à 40 participants.

Intervenants : Jean-Luc Toullec (problèmes de lisières), Serge Le Huitouze (faune et flore), un membre de l'association Liffre Nature Environnement (gestion de la forêt, fonctionnement et évolution).

5.3. - Animations scolaires

22 février	Lycée technique de Fougères	1/2 journée
15 mars	Collège privé de Maure de BZH	2 x 1/2 journée
16,23,30 mars	MJC de Bréquigny - Rennes	3 x 1/2 journée
15 avril	Ecole privé de Liffre	1/2 journée
22 avril & 16,17 mai	IRPa - Ecole Jeanne d'Arc	4 x 1/2 journée
24,27 mai	CG 35 - Mézières sur Couesnon	4 x 1/2 journée
26,27 mai & 9,24,30 juin	Ecoles de Fougères	5 x 1/2 journée
27 mai	Exposciences - Rennes	3 x 1 journée
20, 21 & 27, 28 juin	Ecole privé de St Aubin d'Aubigné (étang du Boulet et forêt de St Aubin du Cormier)	4 x 1/2 journée
24 juin	Ecole Jean de Laménais Fougères	1/2 journée
18, 27 juillet	MJC de Bréquigny - Guignen & Mézières sur Couesnon	2x1/2 journée
30 juillet	Scouts - Rennes	1 journée
Oct-Nov-Déc	Ecole des Gantelles - Rennes	10 heures

5.4. - Stands / Salons

* Stand au Salon Passiflore de Fougères - 13 nov 94

SECTION ST-MALO - VAL DE RANCE

Responsables : Pierre Moigne, 30 rue du Clos Joli, 35400 St-Malo, Tél. 99.81.68.06

Secrétaire : Christian Pian, Tél. 99.81.65.74

Trésorière : Dominique Frapsauce, Tél. 99.40.87.68

Réunions de la section : le dernier mardi de chaque mois à 20 h 30
à la maison de quartier, 30 rue Georges Clémenceau à St-Sevran

I - ANIMATIONS ET SORTIES NATURALISTES

- 9 janvier : Oiseaux migrants et hivernants Taden-Rance
- 16 janvier : Comptage migrants Baie du Mont St-Michel
- 23 janvier : Observation oiseaux Baie du Mont St-Michel, avec la SNPN
- 13 février : Comptage oiseaux migrants Baie du Mont St-Michel
- 19 février : Observation oiseaux migrants St-Suliac - Rance
- 26-27 février : Comptage des oiseaux échoués sur le littoral
- 20 mars : Géologie à Fort-La-Latte, avec la Société de Sciences Naturelles
- 26 mars : Comptage des oiseaux à Ste-Anne - Baie du Mont St-Michel
- 15 juin : Flore de St-Suliac
- 13 juillet : Flore des landes de Fréhel avec la Société de Sciences Naturelles
- 12 octobre : Mycologie en Forêt de Coëtquen
- 4 mai : Journées de l'environnement, animation à la Pointe du Grouin, observation des oiseaux de l'île des Landes (réserves SEPNE)
- 20 novembre : Stand au forum des associations au Palais du Grand Large à St-Malo

II - PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

- Société de Sciences Naturelles « Côte d'Emeraude - Pays de Rance »
- GASSPE de Cancale
- Emeraude Environnement
- Rance Environnement
- Eaux et Rivières de Bretagne

III - ACTIVITES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

*** Contrat de baie pour l'estuaire maritime de la Rance.**

Une association s'est constituée, regroupant les représentants de l'Etat, des administrations, des élus et des usagers de la Rance, des associations de défense de l'environnement (Eaux et Rivières de Bretagne, SEPNE) dont le sigle est « Conférence des Elus et Usagers de la Rance » « COEUR » (à l'ouvrage...).

L'objectif est la reconquête de la qualité de l'eau de la Rance.

Des commissions où la SEPNE est présente ont été créées pour un constat des pollutions et une recherche pour y remédier.

La lutte contre l'envasement et la dégradation des berges et ouvrages sera entreprise également.

L'impact de l'activité du barrage - usine marée-motrice sera à nouveau à l'étude.

La section locale SEPNB participe aux échanges pour l'élaboration de ce projet, vigilante, quant au respect de la nature, vis-à-vis des solutions envisagées.

*** Baie du Mont St-Michel**

Des agriculteurs primeuristes ont à nouveau prélevé un volume important de sable coquillier pour l'amendement de leurs terres au niveau des cordons littoraux de Vildé-Hirel en août.

Une plainte a été déposée par la SEPNB auprès du parquet. L'instruction est en cours....

*** St-Malo**

Protection d'un site à ophrys sphegodes sur une dune du Minihic où des travaux étaient prévus pour l'assainissement de St-Malo.

*** Projets : arrêtés de biotope**

. Schorre devant Vildé-Hirel

. Tertre Corlieu, gaie de Lancieux

Dossiers en voie d'aboutissement

SECTION FREHEL - ARGUENON

Responsable - Délégué local : Alain DEPAYS - La Ville Mauvoisin - 22130 St-Lormel
Secrétaire : Alain SYLVERT et Bruno BORODINE
Trésorière : Thérèse BOURDAIS

Réunion de la section : tous les derniers vendredis de chaque mois

I - ANIMATIONS ET SORTIES

- * *Janvier* Comptage et identification des oiseaux de la Baie de la Fresnaye, Baie de l'Arguenon et Baie de Baussaie avec les membres du GEOCA du secteur.
- * *Février* Opération Oiseaux échoués
Sortie naturaliste sur le site des ruines du château de Gilles-de-Bretagne en compagnie de Daniel Chicouene.
- * *Avril* Mise en place du suivi de la réserve de La Colombière
Sortie sur le site (O.F du 6 mai)
Sortie naturaliste « La SEPNB au Cap Fréhel »
Découvrir ou redécouvrir un site exceptionnel (O.F du 4 mai)
- * *Mai* Sortie au Cap Fréhel par la mer, afin de photographier les falaises du cap pour engager le suivi de la colonie d'alcidés
- * *Juin* Journées de l'Environnement.
Animation naturaliste auprès des écoles primaires publiques de St-Cast et Matignon sur le site du port St-Jean (O.F. du 6 juin).
- * *Décembre* Sortie naturaliste. Recensement et identification en Baie de La Fresnaye (O.F. du 20 décembre).

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- * *Janvier* Opération « 10 F pour les Nitrates » - Action en lien avec le collectif « Eau Pure 22 »
Distribution de 1 000 prospectus pour dénoncer la politique de l'eau du département
- * *Mars* Pétition en mairie de St-Jacut-de-la-Mer
Soutien de la section à la commune pour s'opposer à la mise en place de moules sur filières dans la baie de Baussaie
- * *Avril* Alerte rouge au Moulin de la Mer sur la commune de Matignon
Occupation sans titre du DPM par une personne privée. Décision de constituer un dossier et demander un recours juridique.
- * *Mai* Les poissons meurent dans la retenue d'eau de Plévan délivrant un tiers de l'eau potable du département.
Alerte aux administrations et médias (O.F. 3 articles en mai).

Pléven

OF le 26 Mai 94.

Quatre tonnes de poissons morts dans la réserve La SEPNB s'interroge et interroge

Le dimanche 15 mai, l'antenne locale Fréhel-Arguenon de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) a constaté la présence d'une quantité anormale de poissons morts, échoués sur les bords de la retenue d'eau du barrage de la Ville-Hatte, en Pléven.

Le mercredi 18 mai, afin de pouvoir évaluer l'étendue des dégâts, trois membres de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne ont ramassé environ 200 kilogrammes de grosses brèmes sur une portion représentant 1/20^e de la retenue d'eau, soit une estimation globale de quatre tonnes de poissons morts.

Les services du Département, alertés, ont effectué des prélèvements de poissons et d'eau, les mardi 17 et mercredi 18 mai, dont les résultats d'analyse ont été demandés conjointement par les deux associations Eau et Rivières et la SEPNB.



L'opération de débarquement d'un échantillonnage de poissons morts sur les rives du barrage de Pléven.

Des conclusions qui motivent la réflexion d'Alain Depays, délégué local de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. « Cette retenue d'eau alimente un tiers du département en eau potable. Étant donné que le

conseil général soupçonne la présence de pesticides, après l'usine pour traiter les nitrates, devons-nous installer une usine pour traiter les pesticides autrement plus dangereux pour la santé humaine ? »

Jugon-les-Lacs

OF le 25 Mai 94.

Les brèmes meurent dans la retenue d'eau de l'Arguenon Les associations de défense de l'environnement s'inquiètent

Une mortalité extrêmement importante de brèmes a été découverte récemment dans la retenue d'eau de l'Arguenon. Epizootie ou pollution ? La SEPNB (1), Eau et Rivières de Bretagne et les pêcheurs s'interrogent.

Alain Depays, responsable de l'antenne locale Fréhel-Arguenon de la SEPNB, inquiet devant la quantité impressionnante de poissons morts, a immédiatement prévenu la SDAE du conseil général, la CISE, le garde-pêche et le président de la société de pêche de Jugon-les-Lacs, M. Guimar. Mercredi matin, des représentants de la SEPNB, d'Eau et Rivières et des associations de pêche se sont rendus sur place pour évaluer les dégâts. « Nous avons ramassé à peu près 150 kg de brèmes sur 1/20^e de la retenue. On peut donc établir une estimation de 3 tonnes de poissons morts sur l'ensemble de celle-ci », souligne Alain Depays.

La CISE, également présente, a effectué des prélèvements de sédiments, à la demande du conseil général, sous le pont de Tournemine, pour faire des analyses qui devraient permettre de déterminer une éventuelle présence de pesticides. Les associations demandent que les résultats soient rendus publics le plus vite possible.



« Quand le poisson meurt l'homme est menacé » et il doit en connaître très vite la cause pour mieux se protéger !

Une lettre a d'ailleurs été envoyée dans ce sens au préfet des Côtes-d'Armor, au président du conseil général et au directeur de la DDASS.

(1) Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne.

● Conseil communautaire

Réunion mercredi 25, à 19 h, salle polyvalente de Dolo. À l'ordre du jour : les projets économiques, le village vacances, la 1^{re} de zone et les acquisitions foncières.

- * *Octobre* Intervention auprès des membres de la commission des sites pour empêcher la construction d'un ensemble immobilier sur la pointe de l'Isle en St-Cast.
Envoi en nombre (6 000 foyers) du document « pour que l'eau vive en Frémur et Arguenon » (voir exemplaire)
- * *Novembre* Action de terrain. Lors de La Course du Rhum « Cap Fréhel, grand site naturel en danger »
- * *Décembre* Envoi en nombre (600 foyers) sur la commune de St-Cast
Diffusion des résultats de l'année, d'une campagne de mesures (109) sur les taux de nitrate des prises d'eau de la commune.

III - COURRIERS

- * *Janvier*
 - Courrier à la mairie de St-Jacut de la Mer
But : Appuyer la commune dans son recours juridique contre les propriétaires refusant la servitude de passage sur le chemin littoral.
 - Courrier à l'association « Les Amis du Vieux Château » /Le Guildo
But : Partenariat souhaité pour la réhabilitation de la Vasière bordant les ruines du château
 - Courrier à la mairie de St-Cast
But : position de la SEPNB sur la révision du P.O.S. en cours
 - Envoi d'un dossier aux services environnement du conseil général pour appuyer notre demande d'être des partenaires pour la réhabilitation des abords des ruines du château de Gilles de Bretagne
- * *Avril* - Lettre recommandée au Préfet afin qu'il use de son autorité pour restituer le site du « Moulin de la Mer » au DPM.
- * *Mai* - Echange de courriers avec les services Environnement du conseil général afin d'obtenir les résultats des analyses concernant la mortalité des poissons dans la retenue d'eau potable de Pléven.
- * *Juin* - Courrier à la mairie de Matignon pour la réhabilitation du port de St.-Jean suite aux Journées de l'Environnement.
- * *Novembre*
 - Courrier aux élus et administrations sur la gestion du site du Cap Fréhel.
 - Courrier à la mairie de Fréhel concernant l'illégalité du péage menant au Cap.
 - Courrier à la mairie de St-Cast pour poursuivre le travail engagé sur le chemin littoral et la réhabilitation des chemins creux.

Jusqu'au 10 juin Les journées de l'environnement

OF le
7 10/06/94

Sous le patronage du ministère de l'Environnement, la SEPNB (Société pour l'étude et la protec-

tion de la nature en Bretagne), antenne de Fréhel-Arguenon, organise les journées de l'environnement.

Ce mardi 7 : le Port-Saint-Jean, à Saint-Cast, les enfants des écoles publiques découvrent le Kermiton. Mercredi 8 : stand informations au marché de Matignon. Samedi 11 : Port-Saint-Jean, sauvegarde du site, visite entre 15 h et 18 h.

Saint-Cast-le-Guildo

OF le 10/06/94

Les journées de l'environnement pour découvrir la nature
Les écoles publiques ont répondu présent



Les enfants des écoles publiques de Matignon et de Saint-Cast à la découverte du port Saint-Jean et du Kermiton.

Dans le cadre des journées de l'environnement, l'antenne locale de la SEPNB a fait découvrir aux enfants des écoles publiques de Matignon et de Saint-Cast, le ruisseau le Kermiton.

Le Kermiton a d'ailleurs donné son nom au journal édité par les enfants de ces deux écoles.

Ce site remarquable, situé dans la baie de la Fresnaye, se dégrade et nécessiterait une volonté collective de Sauvegarde de ce patrimoine naturel.

L'approche pédagogique au-

près des enfants n'est que le point de départ d'une action plus ambitieuse pour ce site.

Le public et les élus sont invités le samedi 11 juin entre 15 et 18 h pour y réfléchir.

IV -DIVERS

- * *Février* Rencontre avec Eaux et Rivières et la Confédération Paysanne sur le thème :
Eau et Elevage Hors-sol
- * *Mars* Collaboration avec la commune de St-Cast pour la remise en état des chemins
creux
Participation de la section à la première phase de correction de la première édition
du concours des « Meilleurs Jeunes Naturalistes Bretons ».
- * *Avril* Assemblée générale de la Maison de l'Arguenon
Rencontre au Conseil Général : Directive Européenne Habitat 2 000
- * *Septembre* Tenue d'un stand à la foire expo des Côtes-d'Armor sur le thème des oiseaux en col-
laboration avec le syndicat des caps d'Erquy/Fréhel.
- * *Novembre* Participation à l'Observatoire Départemental de l'Environnement.
Sortie sur le Léguer et découverte du littoral local.
Participation au colloque « Espaces Naturels de France » à Brest
A.G. de la FAPEN à St-Brieuc
- * *Décembre* Participation au collectif « Eau Pure n°2 ». Regroupement de 14 associations
départementales pour mieux appréhender les problèmes liés à la dégradation de la
ressource et de l'eau distribuée.

Etude, découverte, défense de l'environnement - 8.7.94

La SEPNB déménage rue des Brebis



Le local, avec expo sur les espaces protégés en Bretagne, documentation (consultation et vente), sera ouvert tous les samedis de 10 h à 12 h.

La section morlaisienne de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) vient de quitter la rue Ange de Guernisac pour la rue des brebis. D'où ses 110 adhérents pourront organiser leurs actions de découverte, d'étude et de défense de l'environnement.

Corinne Dumas, secrétaire. Elle se réunit le premier mercredi de chaque mois pour de petites conférences et pour organiser ses activités : sorties et animations nature ; interventions lors des enquêtes publiques (extensions de porcheries, zac du Kelenn...), suivi de dossiers d'environnement : « Les boues du Dourduff par exemple : nous avons écrit au

préfet, étonnés que les travaux aient commencé sans son autorisation, et qu'ils ne soient pas fait selon le cahier des charges défini par l'enquête publique. » Suivi aussi : le traitement des déchets, le projet de centre d'enfouissement à Kérolzec : « Le Sivom nous consulte pour avis », l'association étant reconnue d'utilité publique.

Une vitrine place du Marchallac'h et entrée 2 rue des Brebis : c'est ce dont bénéficie depuis mercredi la section morlaisienne de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Ce local, propriété de l'association Ar Falz Skol Vreizh, était inauguré mercredi soir. « C'est un local dont nous n'avions plus l'utilité car trop exigü, et nous ne parvenions pas à le vendre » explique Jean-René Le Quéau, d'Ar Falz. « Et comme philosophiquement, nous nous sentons très proches de la SEPNB, le rapprochement a été facile. »

Les lieux, très délabrés, ont été rénovés par les objecteurs de conscience travaillant dans les deux associations. La SEPNB paiera un (très) modeste loyer. Ar Falz présentera ses ouvrages (patrimoine breton) aux côtés des livres, posters, revues, cartes postales et expos des naturalistes.

La SEPNB possède 110 adhérents au pays de Morlaix, « dont une trentaine d'actifs » souligne

Après un peu plus d'une année passée rue Ange-de-Guernisac, la section morlaisienne de la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) vient de rentrer dans ses murs, place du Marchallac'h. Le nouveau local, obtenu grâce à la bonne collaboration avec la maison d'édition Ar Falz/Skol Vreizh, était inauguré hier.

Créée en 1987, la section morlaisienne de la S.E.P.N.B., dont le siège est à Brest, résidera désormais place du Marchallac'h. Deux associations, Ar Falz/Skol Vreizh se regroupent ainsi, bien décidées à travailler ensemble en alliant nature et culture. La S.E.P.N.B. espère en outre que d'autres associations, animées par les mêmes ambitions, se joindront ultérieurement à elle.

Bretagne vivante

Composée d'une centaine de



Corinne Dumas, secrétaire de la section SEPNB pays de Morlaix, et Marijke Kerbourc'h, membre de l'association.

membres adhérents, dont une trentaine d'actifs, le rôle de la S.E.P.N.B. - dont le slogan n'est autre que « Bretagne Vivante » - est de protéger la nature. Plus pratiquement, deux réserves, situées dans le Pays de Morlaix, sont gérées par deux conserva-

teurs, Ewen de Kergariou pour la baie de Morlaix, et François de Beaulieu pour la réserve du Cragou.

Le nouveau local de la section morlaisienne permettra, outre la documentation qu'elle renferme et les expositions qu'elle met régulièrement sur pied, d'assurer

les différentes réunions. Ici, donc classés des documents naturalistes, ainsi que toutes actions de la section qui sont archivées. A l'avenir, le local pourrait aussi devenir un point de rendez-vous aux soirées organisées par la société. D'ailleurs, la section morlaisienne entraîne en effet dans son sillage les passionnés de l'environnement : visites sur le terrain - « deux côtés » assure Marijke Kerbourc'h, avant de préciser que les sorties se font dans la nature mais que des visites de découverte sont par ailleurs devenues animations diverses, conférences sur des thèmes bien sûr naturalistes. La S.E.P.N.B. tient en outre un rôle de conseil lors de la constitution de projets, l'absence de la décharge de Kérolzec, manque pas de répondre aux enquêtes publiques lorsqu'elles sont concernées. « Nous nous intéressons à tout ce qui touche au domaine public maritime (DPM) », indique la secrétaire de la section, Corinne Dumas, rappelle qu'il s'agit de « de rester vigilant ».

Place du Marchallac'h

Un nouveau local pour la SEPNB

SECTION PAYS DE MORLAIX

Place du Marc'hallac'h - 29600 MORLAIX

La section a une permanence téléphonique chez la secrétaire : 98.78.72.01

La section a changé de local cette année : Elle est maintenant Place du Marc'hallac'h à Morlaix.

Nous espérons que ce local va devenir un lieu de rencontre des adhérents.

- Au moins le 1^{er} mercredi de chaque mois à 20 h 30

- Chaque samedi lors de la permanence de 10 h à 12 h, ouverte à tous.

Ce local contient :

- les dossiers sur lesquels la section travaille
- les informations concernant le siège
- les informations sur les activités naturalistes des réserves
- les relevés d'analyses d'eau de la ville de Morlaix.
- des livres, revues, cartes postales, affiches et posters à vendre ou consulter.

Nouveau bureau, défini par l'assemblée générale de la section, le 6 juillet 1994

- Corinne Dumas (Secrétaire)	- Marijke Kerbourc'h,
- Claude Sudrat (Trésorier)	- Raymond Lachuer,
- Michel Audouineix,	- Pierre-Jean Le Morvan
- François de Beaulieu,	

La section « Pays de Morlaix » compte près de 100 adhérents, 35 demandent à recevoir nos comptes-rendus mensuels, 25 sont « actifs ».

- Xavier Le Proust, Gaël Porhel, objecteurs, nous ont accompagnés cette année (ou en partie). Ludovic Gentil a pris la suite depuis décembre.

Lors de nos réunions mensuelles, Philippe Fouillet, nous a présenté le 2 mars 1994, une étude botanique et entomologique en baie du Mont St-Michel.

- Jean Bayec a présenté le fonctionnement d'un composteur (ce qui a incité à un achat groupé avec l'association Coopcinelle).

- Le 7 décembre 1994 : Pierre-Jean Le Morvan présentait, à partir de photos et diapos, un atelier de baguage à Ouessant, il y a 30 ans, superbe !

I - DOSSIERS

Un grand nombre de dossiers ont été étudiés pendant l'année, la plupart sont à suivre cette année :

*** Porcheries :**

Toujours des enquêtes publiques pour des créations ou demandes d'extension. Malgré les réserves émises par les associations « Nature », la plupart des dossiers obtiennent un avis favorable de la préfecture...

Traitement des déchets : le cri d'alarme de la SEPNB

22.11.94

En septembre dernier, la section morlaisienne de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) démarrait une enquête sur le traitement de déchets dans l'arrondissement de Morlaix en 2002. 59 maires de communes étaient soumis à un questionnaire. Seuls 20 y ont répondu. Voici les résultats de l'enquête dont l'objectif est d'instaurer une réflexion pour réduire et valoriser les déchets.



Raymond Lachuer, membre de la SEPNB Morlaix, a mis en forme le questionnaire envoyé à 59 communes de l'arrondissement de Morlaix. Seules 20 y ont répondu.

Comment traiter au mieux les déchets, en sachant que théoriquement 75 % des déchets ménagers sont récupérables ? Comment les réduire et les valoriser par le recyclage ? Peut-on et comment, par le biais de l'incinération, récupérer la chaleur ? Les communes sollicitées ont-elles l'intention de mettre en place un ou plusieurs centres de tri sélectifs ? Enfin, comment sensibiliser la population ? Telles étaient, en résumé, les questions posées aux maires de 59 communes de l'arrondissement de Morlaix.

1 kg de déchets ménagers par habitant et par jour

La solution habituellement retenue pour se débarrasser des déchets, et en particulier des ordures ménagères, consiste à les enfouir dans les décharges. Or, selon la loi du 31 juillet 92, qui entrera en vigueur en 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne seront autorisées à accueillir que des déchets ultimes, c'est à dire non réutilisables. Industriels et agriculteurs devront donc s'organiser, en collaboration avec l'administration, pour le traitement de leurs déchets. Quant aux communes, à elles de gérer la collecte et le tri des ordures ménagères afin de réduire au maximum leur volume, qui représente actuellement 1 kg par habitant et par jour...

« 2002 c'est dans 7 ans ! »

Sur les 59 communes sollicitées, 20 seulement ont répondu au questionnaire mis en forme par la SEPNB Morlaix. 18 communes sur les 20 ont déclaré vouloir régler le problème

grâce à un regroupement de communes. Une idée de bon sens, selon la SEPNB, compte tenu des coûts engendrés par la création de certaines structures.

La loi prévoit d'ailleurs l'organisation de plans départementaux où les structures intercommunales auront une place importante. Reste qu'il ne faudrait pas que les structures supracommunales fassent oublier aux communes leur rôle dans la gestion en amont des déchets.

Par ailleurs, seules huit communes se soucient de l'organisation de centre (s) de tri sélectif (s) et douze de l'information de leurs administrés. Or le coût du transport et du traitement des ordures par incinération engendrera une augmentation des redevances (multipliées par 5) qui sera difficile à faire accepter par une population non avertie.

Cinq communes se disent enfin mal informées sur la loi du 31 juillet 92, et trois attendent d'être obligées de se conformer à la loi pour prendre des mesures.

« 2002, c'est dans 7 ans ». Selon la section morlaisienne, il serait donc temps qu'une réflexion s'instaure à tous les niveaux, et notamment communaux, pour réduire et valoriser les déchets. L'ambition de la Société de protection de la nature reste humble. « A défaut de faire le mieux possible, il serait souhaitable de faire le moins mal possible, et donc de ne pas perdre de temps », met en garde Raymond Lachuer, l'un des adhérents.

Les réponses des communes sont affichées au local de la section SEPNB Pays de Morlaix, 1, place du Marchallac'h. Le local est ouvert au public tous les samedis, de 10 h à 12 h.

♦ SEPNB. Sortie sur le thème de « Eau et paysage » animée par François de Beaulieu, le dimanche 11 à 10 h 30. Rendez-vous au parking de l'abbaye du Relecq en Plounéour-Ménez. Prévoir des vêtements chauds. Sortie ouverte à tout public. Participation adultes 20 F. Gratuit pour les enfants.

0F.10.12.94

*** Déchets :**

Morlaix croule sous les déchets.

- Ti Nevez est, en principe, fermé.
- La déchetterie du Pilodéyer n'est pas suffisamment utilisée.
- L'enquête pour une station de décharge, classe II à Kerolzec est en cours.

Les déchets morlaisiens sont transportés vers Landerneau en attendant que le 3ème incinérateur puisse les accueillir au Spérnot.

Les communes avoisinantes ne sont pas vraiment inquiètes, elles attendent la communauté des communes pour prendre position...

La section leur a fait parvenir une enquête. 20 réponses sur 50 courriers envoyés confirment le peu d'intérêt des municipalités (enquête jointe).

*** Eau :**

La qualité de l'eau se dégrade partout. Nous recevons régulièrement les analyses concernant Morlaix.

Pro-Aqua- Baie prévoit un gros budget pour remettre en état l'eau de la Baie : Pierre-Jean Le Morvan représente la SEPNB aux réunions de Pro-Aqua-Baie. Les décisions ne sont pas prises lors de ces réunions, seul un vote d'approbation est demandé...

Raymond Lachuer représente la section lors de certaines réunions du SIVOM.

Les Amis de la Vallée du Menguen ont organisé 3 jours sur l'eau les 8, 9 et 10 avril 1994 avec une conférence d'André Pochon et un stage « indice biotique ».

L'association Dour Mad présentait aux journées de l'environnement une expo du conseil général : l'eau et proposait une randonnée au Cragou.

*** Divers**

Nous avons suivi les dossiers :

- à Plouézoc'h :
 - . Projet de centre de remise en forme à Barnénez
 - . Extraction des boues du port du Dourduff dès les conclusions du commissaire -enquêteur.
- à Carantec : enquête publique de la ZAC du Kelenn
- à St-Pol : enquête publique concernant un élevage de poissons en mer.
- à Plougasnou : Camping de Primel
- à Santec : enrochement « sauvage » par un préfet au bord de sa propriété.

Dossiers en cours :

- . à Ste-Sève : Projet de mise aux normes autoroutières de la N12.
- . à Morlaix : Désenvasement du port
- . à St-Pol : Enquête publique concernant un sentier côtier le long de la Penzé

Nous avons rencontré plusieurs associations intéressées par ces dossiers : S.O.S. patrimoine, l'Echo de la Forêt (Santec), le comité de défense de Ste-Sève et, bien sûr, Eau et Rivières.

cf. 22.11.94

Le traitement des ordures fait fi du tri sélectif

La SEPNB mène l'enquête

La section morlaisienne de la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) vient de décortiquer l'enquête menée auprès de 59 communes de l'arrondissement sur le traitement des déchets. Des conclusions qui si elles n'interpellent pas le civisme de chaque citoyen, interpellent à terme son portefeuille.

Le questionnaire (réponses affichées au local SEPNB, 1 place du Marchallac'h à Morlaix) posait quatre questions. Primo, « Êtes-vous suffisamment informé de la réglementation entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2002 ? » Deuxio, « Comment pensez-vous résoudre le traitement des déchets de votre commune et où ? Des déchets industriels et agricoles et où ? Des déchets verts et où ? » Tertio, « Avez-vous l'intention de mettre en place un ou plusieurs centres de tri sélectif ? Basé sur l'apport volontaire ? Le ramassage organisé ? Géré par qui ? Quel recyclage pour les différents déchets ? » Quatro, « Pensez-vous sensibiliser la population à ces nouvelles dispositions ? ».

Vingt communes seulement (Bodilis, Commana, Guimaec, Henvic, Lanmeur, Locmélar, Morlaix, Plouégat-Moysan, Plouénan, Plouescat, Plougar, Plougouven, Plougoult, Plouvorn, Plouvévé, Saint-Sauveur, Saint-Thégonnec, Taulé, Tréfléz, Tréziliidé) y ont répondu. Sur ces 20, cinq se disent mal informées sur la loi de 1992, trois attendent d'être obligées de se conformer à la loi pour prendre des mesures. Dix-huit déclarent vouloir régler le problème grâce à un regroupement de



La déchetterie du Sivom Morlaix-Saint-Martin, située au Pilodeyer, est un centre de tri sélectif basé sur l'apport volontaire.

communes : « Une idée de bon sens vu les coûts. D'ailleurs les plans départementaux prévus par la loi accorderont à ceux-ci une place importante. Mais ils ne doivent pas faire oublier aux communes leur rôle dans la gestion en amont ».

Instruction civique

En effet, pour la SEPNB, si l'on veut rester à la même quantité de déchets, il est impératif de réduire à la source. Donc de trier afin qu'une partie (déchets verts par exemple) n'aille pas en décharge ou à l'incinération, qu'elle soit si possible récupérée et recyclée (verre, fer, etc.). De fait, seules huit communes (sur 20) se soucient de l'organisation de centres de tri sélectif et 12 de l'information de leur administrés. « Les privés prendront bientôt tout en charge et les communes seront libérées, et du problème et de

l'information. » Des privés dont le chiffre d'affaires est évidemment fonction du tonnage traité.

Reste au citoyen à passer au tiroir-caisse : « Le coût du transport et du traitement par incinération engendrera une augmentation des redevances (multipliées par cinq). » Cette désaffection de l'information paraît grave au représentant de la SEPNB. Il prend l'exemple de Plourin pour illustrer cette dérive. « Jusqu'à peu, il y avait encore des jours de ramassage spécifique pour le verre, le putrescible, etc. Comme les gens insuffisamment informés et éduqués ne s'y conformaient pas suffisamment, cela occasionnait des difficultés au compostage ou au recyclage. Aujourd'hui, la consigne est de tout mettre dans la même poubelle. Ce qui ne soulage pas une décharge déjà saturée ».

Dominique BOTTE.

II - SORTIES

- * 13 et 26-27 février : Ramassage d'oiseaux mazoutés
- * 12 mars: Sortie de section « castors », elle n'a rassemblé que 4 adhérents.
Mécontentement justifié de Gurvan Poho !
- * 10 avril : A la recherche du Lycopode perdu... et pas retrouvé au Vergam.
- * 29 mai : Fête des mares : observation de la faune et de la flore de l'étang de Kergorre
- * 26 juin : L'Estran : observation de la faune et la flore entre Carantec et l'île Callot.
- * 24 juillet & 18 août : Deux sorties touristiques d'été en bord de mer
- * Début octobre Week-end à Ouessant : 27 participants y ont pédalé et observé avec plaisir.
- * 20 novembre : Sortie ornitho en Baie de Morlaix
- * 11 décembre : Paysages des Monts d'Arrée autour du Relecq (Plounéour-Menez)

Le 18 septembre, nous étions présents à la fête des associations. Nous y avons fait connaissance de 3 ou 4 nouveaux adhérents et des rencontres intéressantes.

Décharge sauvage, plage du Billou Au mépris de la sécurité et du bon sens

Négligence ou laisser-aller ? Peut-être un peu les deux. La question reste posée... De nombreux riverains de la plage ont constaté qu'un particulier avait fait procéder à un enrochement sauvage d'une partie de sa propriété.

Devant un tel procédé, consistant à déverser, du haut de la dune, des moellons et des gravats (poutres, métaux provenant de démolition...) dans le but supposé de protéger une propriété privée de l'érosion, de nombreuses questions restent sans réponse.

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB), alertée, a aussitôt mis en route une procédure visant à déterminer qui est à l'origine d'un tel agissement. Il s'agit essentiellement de ne pas laisser se créer un précédent, car les blocs, insta-



A l'intersection des belles plages de Pors-ar-Vil et du Billou, une décharge sauvage de gravats rend les lieux dangereux et malsains.

bles, se sont disséminés, par gravitation naturelle, jusque sur la plage. Ils constituent un danger réel pour les enfants qui peuvent

échapper à la surveillance et seraient immanquablement tentés de les gravir, en accentuant le processus de descente.

Le préfet des Deux-Sèvres l'a créé à la limite de son terrain

Santec : l'enrochement qui achoppe

L'enrochement qui enlaidit la dune du Billou à Santec (Ouest-France du 26 juillet), réalisé par un particulier, est-il légal ? « Non » répondent deux associations écologistes qui ont porté plainte. « Oui » assure le commanditaire des « travaux », préfet des Deux-Sèvres. « Il y a un doute » estime avec embarras les services de l'Équipement.

L'« affaire » de Santec date des derniers jours de juin. José Inizan, propriétaire d'un terrain au bord de mer et préfet des Deux-Sèvres, a fait procéder à un important déversement de gravats sur trente mètres de dunes. « Pour la protéger contre la mer » explique-t-il. Un « enrochement » réalisé sans autorisation : « Je suis dans mon droit. Le terrain est privé. C'est chez moi » assure José Inizan.

Problème : cet ouvrage, un éboulis de pierres issu d'un abattoir rasé à Saint-Pol, « défigure la dune. C'est un tas instable et dangereux » assurent « L'écho de la Forêt » et la Société pour



L'« enrochement » du préfet des Deux-Sèvres qui crée l'embarras à Santec.

l'étude et la protection de la nature en Bretagne. Deux associations qui ont porté plainte à la mi-juillet pour « dépôt d'immondices sur le domaine public maritime. »

Domaine public ? C'est toute la question. Si oui, l'« enrochement » est illégal. Sinon, M. Inizan n'a de comptes à rendre à personne. Jean Sèité, maire de

Santec, estime lui que les travaux ont été faits sur le territoire public. Il réclame une remise en état des lieux, s'appuyant sur un procès verbal des services de l'Équipement qui, alertés dès les premiers jours de l'« affaire », avaient ordonné l'enlèvement de l'ouvrage. Ils le jugeaient eux aussi sur le domaine public.

Mais depuis, l'administration a fait marche arrière. « Il est très difficile d'établir la frontière entre le domaine public maritime et le domaine privé. C'est la limite des plus hautes marées par temps calme qui la définit » explique-t-il à la mi-juillet du côté de l'Équipement. Le ton était embarrassé. Après de longues semaines d'études, un rapport a été rédigé et remis au cabinet du préfet de Finistère. Verdict : « Il y a un doute » a lu René Charreton, chef du cabinet. « Si c'est sur le domaine public maritime, c'est de quelques centimètres. Il faut attendre les prochaines grandes marées pour le vérifier » dit-il. Dans l'immédiat ajoute-t-il, « voir si M. Inizan va être spontanément ce qu'il a proposé. » Une solution qui, semble-t-il, soulagerait tout le monde. En attendant, les plaintes des associations courent toujours. Une enquête de gendarmerie vient d'être ouverte entre les mains du procureur de la République de Morlaix. Il décidera dans la semaine de venir de la suite à donner à l'affaire.

Thierry CREUX.

SECTION PAYS DES ABERS

Responsable: Prigent Lamour - Coatmeur - 29830 Ploudalmézeau - Tél. 98.48.14.55
Trésorière : Maryvonne Corcuff - Route du passage - Croas ar Pellen - 29830 St-Pabu

Réunions de bureau un samedi par mois de 11 h à 12 h 30
Deux réunions plus générales deux fois par trimestre

1- Construction de talus sous la direction de M. Madeg. En février une équipe de 5 adhérents apprend à construire les talus suivant les techniques anciennes, à St Thonan. 50 de mètres de talus sont construits, à Landunvez, le week end du 19 mars. Une cinquantaine de personnes est passée durant le week-end pour travailler, s'informer ou apporter leurs connaissances.

2- Ligne électrique St Renan -Landunvez. Cette année conclut cette affaire qui nous a beaucoup mobilisés. Il est certain que la ligne haute tension se fera en aérien. Nous espérons que le type de pylône sera discret. La ligne s'arrêtera à Plourin (soit quelques 6 km en moins). Les soucis d'EDF ne sont pas d'ordre très écologique. Les tenants de cette bataille sont politiques.

3- POS Porspoder. Deux adhérents ont établi un excellent dossier sur ce thème. La section a déposé à l'enquête publique. Malgré encore certains points litigieux, ce POS est un progrès par rapport aux divers POS que nous connaissons sur la section. Les espaces boisés classés sont plus importants qu'ailleurs. De nombreux kilomètres de sentier mènent aux sites historiques et préhistoriques fréquents sur la commune. Le déplacement du « hangar » aux sports, construit ostensiblement dans la dune semble abandonné.

4- Finition de la vidéo « Au pays de l'oyat »

Grâce à la compétence de J.L. Roudaut nous sommes arrivés au terme de cette réalisation. Elle a été présentée aux partenaires le 26 mars. Le public a pu l'apprécier lors de la sortie dune, à Landéda, le 8 mai.

5- Dunes de Tréompan :

Début juillet, une foule de gitans envahit de force un secteur non aménagé en camping, de la dune de Tréompan. Devant la lenteur de la municipalité (le sénateur étant à Paris) nous intervenons deux fois en mairie. Ceci est pour nous l'occasion de réagir contre le laisser-aller de la municipalité de Ploudalmézeau sur des dunes appartenant au conseil général : laxisme au niveau du camping, pas de réaction contre la circulation des 4*4 et des motos, aucune action contre les dégradations des installations du Conseil Général. La presse se fait un bon écho de nos positions. Suite à cela les forains démenagent, les communaux rétablissent les barrières... Reste encore des secteurs où l'on campe illégalement, et de nombreuses dégradations dans les dunes.

6- POS de Ploudalmézeau. Suite à des interventions intempestives d'A. Arzel contre la loi « littoral », dont il a été le rapporteur, nous craignons le pire concernant l'aménagement de la commune. Un premier projet, sans aucune étude, sans fondement concernant les sites remarquables est présenté au Conseil Municipal (on prend un cap, un repère quelconque au hasard, un second et on trace un ligne droite ; évidemment l'essentiel des dunes n'est plus classé en site remarquable). Le cheval de bataille de la municipalité n'est pas en fait le fond du problème, mais la forme. A. Arzel veut mettre en conformité son POS à la loi « littoral » par une modification. Aussi, dans un premier temps, cède-t-il sur l'essentiel. La proposition est plus raisonnable, mais elle ne nous satisfait pas (classification non motivée, secteurs urbanisables trop près de la côte, règlement trop vague...). La première enquête publique est annulée, la définition des zones NDs étant oubliée. Après passage à la commission des sites, une nouvelle enquête est en cours. Quelques zones constructibles ont été retirées. Cependant nous considérons que ce POS ne sera pas encore conforme aux lois.

7- Sorties

- orchidées, début juin, en petit comité. Nous avons visité 3 stations intéressantes.
- journée dune , à Landéda : présentation de la vidéo « au pays de l'oyat » le matin, puis visite guidée du marais de Brouennou par P.Grandmontagne. Une vingtaine de personnes ont découvert le massif dunaire l'après-midi.

- champignons : sortie annulée du fait du mauvais temps.
- animation de la sortie ornitho à Goulven par P.Lamour, C.Colin, Y. Jacob...

Réunion de travail

Etude de la formule GFA pour l'acquisition de terrains en vue de les mettre en protection. Le projet d'achat du marais de Lesteven provoque cette réflexion. E.Bagourd, ancien ingénieur conseil à la Chambre d'agriculture, nous en expose le principe. Les GFA sont en fait des sociétés civiles où quiconque peut prendre des parts. Ces parts sont dégrevées de droit de succession. Les personnes cherchant à participer activement à des opérations de protection peuvent miser dans de telles opérations, en sachant que les réserves ne rapportent pas de plus-values. Elles peuvent à tout moment revendre leurs parts.

Travaux sur les réserves

L'île d'Yock est visitée régulièrement. Rien de particulier à signaler cette année. Une visite guidée, très appréciée, a été organisée cette année durant la fête de la mer à Argenton. 85 personnes ont fait la traversée sur les bateaux du Club Nautique Manche Océan. Comme d'habitude nous avons collaboré aux travaux sur Trévorc'h avec M. Jonin. Aucune tentative de nidification sur Cros.

SECTION DU PAYS D'IROISE

Responsable : Bernard DUGORNAY
10 Impasse Bellevue - 29290 St-Renan - Tél. 98.84.23.92

Groupe créé, début 94, suite au « recentrage » de la section Nord-Finistère sur le Pays des Abers (Ploudalmézeau).

I - ANIMATIONS - SORTIES

- * En mars, sortie sur la qualité de l'eau de l'Ildut, animée par Luc Guihard.
- * Contact avec le CCPI, dans le but de mettre en place une animation nature dans les écoles.

II - ACTIONS DE PROTECTION

- * Avis donné sur la révision du P.O.S. de Plouarzel.
- * Contact pris avec le Conservatoire du Littoral pour limiter l'accès des voitures sur la presqu'île de Kermorvan. Sans succès à ce jour....
- * Avec l'AQVEL, réflexion sur la façon de préserver la vallée de Portez à Locmaria tout en proposant des aménagements légers qui pourraient répondre à la fréquentation importante de l'été.

III - DIVERS

Questionnaire expédié aux candidats aux élections cantonales. Contact avec certains d'entre eux.

SAINT-RENAN

SEPNB

Un premier bilan du groupe cantonal

Le groupe cantonal de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a tenu tout récemment son assemblée générale, place aux Chevaux, en présence d'un petit nombre d'adhérents. Ce groupe breton est né il y a un an et il est aujourd'hui fort de 35 membres. Le responsable en est M. Dugornay.

En un an, ils ne sont pas restés inactifs; le bilan en témoigne : sortie sur l'Illdut afin d'étudier la qualité de l'eau; rencontres avec les responsables de la communauté de communes du Pays d'Iroise afin de mettre en place une action visant à sensibiliser les scolaires sur les problèmes de l'environnement. Ils ont émis un avis sur le plan d'occupation des sols de Plouarzel, ont demandé de limiter l'accès des voitures sur la presqu'île de Kermorvan, ont travaillé avec



M. Dugornay, responsable de la section, dirigeait l'assemblée générale. La première partie était assurée par M. Max Jonin, secrétaire au niveau Bretagne.

26-1-95 T6
l'AQVEL de Plouzané sur le projet d'aménagement de la v de Portez lancé par la muni lité de Plouzané.

Chaque dossier sen de canton est longuement é par les membres de la sec qui projettent la réalisat r d plaquette pour les tou tes l'utilisation du littoral et é En prévision également, des ties afin de vérifier la qualif l'eau.

La première partie de tte nion était animée par M. Ma nin, secrétaire de la SEPNB a veau Bretagne. Il a proje l'auditoire des diapositives s réseau des réserves d SEPNB, qu'il commenta

Les personnes intéressées les problèmes de l'enviro ment sont invitées à ore contact avec M. D. or 10. impasse Bellev a 98.84.23.92).

SECTION PRESQU'ILE DE CROZON

Responsables :

Marie-Thérèse THIERRY - Le Gouerst - 29570 Roscanvel - Tél. 98.27.48.89

Michel DAVID - 5 rue du Yunic - 29160 Crozon - Tél. 98.27.12.72

I - ANIMATIONS - SORTIES

- * 24 avril : Lecture du paysage
 Découverte de la flore du littoral par le sentier côtier de Goulien à la Pointe de Dinan
- * 12 et 22 mai : Sorties « Orchidées »
- * 10-11 septembre : Participation au Carrefour des Associations de la Presqu'île. Tenue d'un stand

II - INTERVENTIONS

- * 9 mai : Déposition Enquête publique sur extension du port de plaisance de Camaret

SECTION DOUARNENEZ - CAP SIZUN

Responsable : Jacques GARREAU
Animations des sorties : Ludovic LADAN
Trésorière : Joëlle GARREAU

Réunion de section : le premier vendredi de chaque mois
Ateliers d'arts - 88, rue L. Pasteur - Douarnenez à 20 heures 30

I - ETUDES NATURALISTES

- * Formation sur les techniques de recensement des mammifères semi-aquatiques, suivie de sorties sur le terrain de janvier à mars 1994. L'ensemble du bassin du Steir a été prospecté sous la houlette de Xavier Gremillet. Cet hiver, nous avons entamé la prospection du Goyen (1 week-end sur 2)
- * Suivi des populations d'oiseaux hivernants sur le territoire de la section. (1 fois par mois sur la période hivernale)
- * Participation au recensement des oiseaux marins échoués.
- * Prospection de la chouette chevêche, en collaboration avec le GOB. Expérience à renouveler dès ce printemps.
- * Suivi des échouages des mammifères marins (pour le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle).
- * En projet : On espère démarrer le recensement des chiroptères et du moyen duc.

II - BALADES NATURALISTES

- * Avril : Chants d'oiseaux sur le Goyen (vallée semi-boisée) 30 espèces identifiées.
- * Mai : Orchidées en Pays Bigouden accompagnée de Michel Cossec.
- * Septembre : Limicoles sur les plages de Plouhinec.

III - AUTRES ACTIVITES

- * Participation à l'élaboration du projet "**1000 défis pour ma planète**" avec l'IME de Kerlaz.
 - Construction d'un talus. La section a mis la main à la pâte et en a construit 3 mètres, mottes sur mottes.
 - Intervention dans les écoles à l'aide de vidéo.
 - Débat à l'école de Kerlaz sur le thème des talus et la qualité de l'eau en collaboration avec "Eaux et Rivières".
 - Animation dans 5 classes sur le thème "La vie dans les talus"

* Accueil du public dans le programme d'expositions estivales organisé par l'office de tourisme de Douarnenez :
Thème "Nature".

- Exposition « Orchidées » (SEPNB)
- Exposition « Les arbres de nos campagnes » (Ville de Douarnenez)

* Débats portant sur l'actualité liée à l'environnement.

* Organisation de l'Assemblée Générale de Plouhinec en collaboration avec la Section Quimper-Pays Bigouden.

* Conception d'un panneau d'information sur l'avifaune de la station d'épuration de Lespoul sur le Goyen (à la demande du Syndicat de Communes).

SECTION QUIMPER-PAYS BIGOUDEN

Secrétaire : Nelly Le Provost, 3 rue de Silguy - 29000 QUIMPER - Tél: 98 55 53 72

Trésorière : Nicole Bargain-Rosconval, 44 rue de la Terre noire - 29000 QUIMPER

Réunions de section : le premier vendredi de chaque mois à 20 h 30
à la MPT de Pont-l'Abbé.

I - ANIMATIONS

- * Stand au festival de Cornouailles à Quimper le 22 juillet
- * Participation au concours du jeune naturaliste
- * Sortie sur le Steir/Lesconil le 27 mars
- * Sortie en rivière de Pont l'Abbé le 27 novembre (observation des oiseaux hivernants)
- * Coorganisation de l'AG de Plouhinec avec la section de Douarnenez (sortie naturaliste sur le terrain)

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Suivi des dossiers :

- * Projet de centre d'enfouissement technique de classe 2 à Tréméoc, près d'une zone humide abritant des espèces protégées. Prise de position sur le projet par voie de presse, et rencontre avec le préfet.
- * Projet de centre d'enfouissement technique du Lendu à Quimper, situé à proximité d'un affluent de l'Odet. Participation à l'enquête d'utilité publique et rencontre avec le préfet.
- * Affaire du permis de construire accordé sur le littoral de Plouhinec.
- * Projet de golfe rustique à Plomeur. Nouvelle étude d'impact en cours.
- * Plan d'aménagement du Steir/Lesconil. Réflexion sur des réalisations compatibles avec un bon fonctionnement de l'estuaire.
- * Révision du POS de St Jean Trolimon. Prise de position sur la création d'une zone à vocation commerciale près du bâti existant à Tronoën.
- * Participation à des réunions du "collectif eau" du Pays bigouden.
- * Création d'une commission "eau, déchets, pollutions" au sein de la section : Paul Canévet et Rémy Fraquet.
- * Gestion du troupeau de moutons d'Ouessant et de la réserve de Trunvel (transhumance le 31 septembre).

III - ETUDES

Ornithologie

- * Suivi des oiseaux de la baie d'Audierne, participation au travail à la station de baguage.
- * Suivi de la population de Guépier de la baie d'Audierne, biologie de reproduction et régime alimentaire.
- * Comptages BIROE et oiseaux échoués en janvier et février.

Escargots

- * Sortie inventaire dans la région de Quimper le 4 avril

Botanique

- * Participation à l'inventaire atlas botanique du Massif armoricain

III - CHANTIERS

- * Restauration des nichoirs à sternes de l'étang de Trunvel.
- * Remise en état des clôtures à moutons devant le village de Trunvel.

Des documents et des revues accessibles à tous La SEPNB ouvre une bibliothèque

Concarneau vient de s'enrichir d'un nouveau lieu de culture. En ouvrant une bibliothèque nature et environnement, la SEPNB s'adresse à la fois aux enseignants et aux personnes avides de connaissance. Le centre a ouvert ses portes hier et fonctionnera tous les mercredis.

Les bénévoles de la SEPNB, la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne, se mobilisent pour faire partager leur passion. Un centre de documen-

tation nature et environnement vient de s'installer dans les locaux même de l'association, rue Lapérouse. Ouvert tous les mercredis de 17 h à 19 h, il propose des ouvrages, revues et fascicules dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'ornithologie, le milieu marin ou encore les animaux, la flore, le jardinage...

Une initiative qui répond à la demande du personnel enseignant que rencontre Nathalie Del-liou, l'animatrice nature.

Un catalogue et les modalités de fonctionnement de la bibliothèque ont été expédiés dans les

écoles des communes environnantes et aux centres de découverte. Le centre est ouvert à tous, depuis hier, adhérents ou non à l'association. Et aucun droit d'inscription n'est demandé.

« Le fonctionnement du centre peut être évolutif, explique Eliane Le Roux, responsable de la commission. Notamment aux niveaux des domaines couverts et des heures et jours d'ouverture. Et suivant l'intérêt des lecteurs pour certains ouvrages, nous pourrions envisager des prêts dans un deuxième temps. » Les permanences seront assurées par les bénévoles de l'association.

SEPNB : un centre de documentation depuis le 9 novembre



Le nouveau centre de documentation « Nature et environnement » : opérationnel depuis le début du mois.

Depuis le 9 novembre, la SEPNB a ouvert un centre de documentation en son local, rue La Pérouse. Ce centre est ouvert à tous, adhérents SEPNB ou non. Les écoles de Concarneau et les centres de découverte ont reçu des informations sur son ouverture et son fonctionnement. Il est géré bénévolement par une équipe de huit adhérents. Mme Anne-Marie Merer assure la permanence le mercredi. Ce centre de documentation sera ouvert tous les mercredis de 17 h à 19 h, dans un premier temps. Les Concarnois pourront venir consulter les ouvrages sur place.

Une bibliothèque évolutive

« Le centre de documentation évoluera dans son contenu suivant la demande, ainsi que par ses horaires d'ouverture, selon la disponibilité des adhérents, tous bénévoles », précise Mme Le Roux, militante au SEPNB depuis

15 ans et coordinatrice du centre de documentation.

« Le centre s'adresse particulièrement aux enseignants et étudiants. Il possède une bibliothèque d'ouvrages « pointus » sur la nature et l'environnement, ainsi que des publications locales, pas toujours faciles à trouver, même dans les bibliothèques de fait », ajoute Mme Le Roux.

En effet, on peut consulter des ouvrages sur l'écologie générale, le jardinage, l'ornithologie, le milieu marin, la flore, le domaine faunique... ainsi que des revues telles que « Terre sauvage », « Combat Nature », « Histoires », « Penn ar Bed »...

Un local trop exigu

Le local est donné par la mairie mais a été entièrement réaménagé par les adhérents. Il est un peu petit, ce qui est dû à la fréquentation de groupes scolaires ou autre impossible, conclut Mme Le Roux.

SECTION CONCARNEAU - CORNOUAILLE

Secrétaire : Anne-Marie Mézer - Chemin du Pontic - 29900 Concarneau - Tél. 98.97.36.51

Trésorier : Michel Beucher - Impasse des Trois Mâts - 29900 Concarneau

Local de section : 8 rue Lapérouse - 29900 Concarneau

Réunions de section : tous les premiers vendredis du mois au local de section de 18 h à 20 h
Une réunion trimestrielle sur convocation à 20 h 30

I - ACTIVITES NATURALISTES

Janvier 94 : Comptage des oiseaux d'eau dans le cadre du BIROE dans la portion du littoral comprise entre la ria de l'Aven, et la pointe de Beg Meil.

Février 94 : Ramassage et recensement d'oiseaux marins échoués dans le même secteur.

Printemps-été 94

- Suivi de la nidification d'oiseaux marins (cormoran huppé - goéland marin) sur les îlots réserves de l'Archipel des Glénan
- Suivi de la nidification d'une colonie de sternes à l'île aux Moutons (Les Glénan)
- Suivi de la nidification du gravelot à collier interrompu sur les dunes de Trévignon (Trégunc) et Moustierlin Le Letty (Fouesnant).
- Participation de la section à la création d'une mare pédagogique à l'école de St-Philibert (Trégunc)
- Participation de la section au concours du jeune naturaliste (Jury de secteur)
- Participation à l'entretien de la réserve de St-Nicolas (Archipel des Glénan).

II - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Résidence du comité de suivi mis en place concernant le traitement des ordures ménagères de 28 communes du Sud-Est de la Cornouaille.
- Intervention auprès du Préfet du Finistère pour obtenir un nouvel arrêté préfectoral pour la décharge de Scaër présente pour recevoir le machefer d'une incinération et les rebus non incinérés.
- Participation de la section aux réunions du comité de gestion des terrains du Conservatoire de Trévignon et de la commission environnement de la commune de Trégunc.
- Intervention de la section contre un projet de création d'un ball-trap à Moëlan sur Mer dans un site classé de grande valeur naturaliste.

Son utilisation par le SICOM nécessite une nouvelle autorisation

Décharge de Scaër : un arrêté de 1961 !

Le comité de suivi du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICOM) du sud-est Finistère, nouvel exploitant du site, a effectué, sans succès, un recours auprès du préfet pour que la décharge de Scaër reçoive une nouvelle autorisation d'exploitation. Celle en vigueur date de 1961 et n'est plus du tout adaptée. Un nouveau recours doit être engagé, cette fois, auprès du tribunal administratif.

La décharge de Scaër est passée, il y a un an, sous la responsabilité du SICOM. Ses objectifs ne sont plus les mêmes. Elle reçoit, en effet, tous les déchets de classe 2 (ordures ménagères et déchets industriels banaux) pas récupérables dans les déchetteries du Syndicat, plus les machefers produits par l'usine d'incinération de Concarneau. Et, désormais, elle sert aux 28 communes adhérentes du Syndicat et non plus à une seule.

Tous ces éléments ne pouvaient évidemment pas figurer dans son arrêté d'autorisation d'exploitation qui date de 1961. En plus de trente ans, la réglementation a, également, beaucoup évolué. C'est pourquoi le comité de suivi du SICOM a introduit, en juin dernier, un recours auprès du préfet, lui demandant « de prendre un arrêté d'autorisation d'exploitation de la décharge de Scaër par le SICOM pour des déchets d'installations classées. »

Au tribunal administratif

N'ayant reçu aucune réponse, le comité de suivi en a déduit que



Seulement quatre personnes ont répondu à l'invitation du comité de suivi du SICOM destinée à « situer le problème » de la décharge de Scaër.

sa demande avait été rejetée. Samedi, son président, Michel Beucher, a organisé une visite de l'installation de Scaër à l'intention des membres du comité « pour bien fixer le problème ». Avant d'envisager un recours devant le tribunal administratif. Seules, quatre personnes ont participé à cette visite : M. Lemaitre, directeur de l'usine d'incinération de Concarneau, Mme Kha, membre élu du SICOM, M. Ursault, d'« Eau et rivières », et M. Beucher. Par contre, aucun représentant des consommateurs, des riverains, de la municipalité ou de la préfecture.

« Il ne s'agit pas d'utiliser n'importe comment les anciennes décharges », souligne M. Beucher, également membre de la SEPNB.

L'arrêté de 1961, en ce qui concerne celle de Scaër, n'a prévu ni tonnage maximum, ni date de fermeture. Or, à l'échéance de 1997, les décharges actuelles devront être fermées ou recevoir une nouvelle autorisation préfectorale fixant les conditions d'utilisation pour la prolongation, »

Le site, en l'état, « est inadapté à recevoir des déchets de classe 2 », comme les machefers

de l'usine d'incinération. Des machefers qu'on peut utiliser en voirie à condition qu'ils soient suffisamment stables. Certains peuvent le devenir après maturation. Ce qui nécessiterait, à Scaër, l'installation d'une plate-forme à dessein.

On n'en est pas là. « Nous avons maintenant deux mois pour poursuivre notre démarche », rappelle M. Beucher qui compte transmettre le dossier au conseil d'administration de la SEPNB, à charge pour elle d'affectuer un recours devant le tribunal administratif.

- Intervention auprès de la municipalité de Fouesnant pour mettre fin aux brûlages illégaux à la déchetterie de Fouesnant.

- Nouvelle intervention avec d'autres associations de protection de l'environnement du secteur contre la rectification de l RD 783 au lieu-dit Moulin Chef du Bois à La Forêt-Fouesnant.

- Participation active de la section à la mise en place d'un collectif Eau Pure dans le secteur de Concarneau.

- Journées de l'Environnement - Nettoyage d'une partie de la rivière Le Moros dans le cadre d'actions du Collectif Eau Pure.

III - DIVERS

- Ouverture d'un centre de documentation Nature et Environnement accessible au public (local de section)

- Stand au forum des Associations des Communes de Trégunc et Concarneau (octobre 94).

Trois aires de stationnement prévues au Courégant et aux Kaolins

La SEPNB contre les parkings côtiers

La SEPNB est contre l'aménagement de parking, côté mer, sur la commune de Plœmeur, notamment au Courégant et à la plage des Kaolins. A la mairie de Plœmeur on s'en étonne, deux associations ayant pour vocation la défense de la nature ayant été associées aux travaux d'études préliminaires. Le dossier sera soumis à une enquête d'utilité publique.

Lors de la réunion du conseil du 27 novembre 1991, la municipalité de Plœmeur adoptait l'idée d'aménagement de trois parkings, côté mer, l'un sur le site du Courégant, les deux autres à l'aplomb de la plage des Kaolins.

Enquête publique

« Ce projet interpelle vivement la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), explique un responsable de la société, dans un communiqué. La fréquentation intense de la plage justifie qu'on s'interroge sur le stationnement des véhicules. Elle n'implique pas qu'on y sacrifie l'intérêt collectif du lieu... Le souci présenté par les « aménageurs » de « déguiser en vert » les parkings suffit à prouver que leur emplacement est mal choisi... » Et de conclure : « Les espaces les plus proches du rivage sont à réserver aux individus ».

A la municipalité de Plœmeur on s'étonne de cette prise de position. « Dès le 29 janvier 1992,



Le parking du Courégant, à la place d'une ancienne décharge sauvage (Photo : Michel BOIN).

nous avons formé un groupe de travail, précise Yannick Moulin, maire-adjoint chargé de l'urbanisme. Ce groupe comprend notamment deux associations on ne peut plus près de la nature. Elles ont participé à tous les travaux. Il s'agit de l'UMIVEN (Union pour la mise en valeur du Morbihan), et de Tarz-Héol, association plœmeuroise. Deux des parkings seront réalisés sur les dunes de la plage des Kaolins où, de toutes

façons, se garent les voitures, mais de façon anarchique ; et le troisième devant le mur de l'Atlantique (effondré) qui se trouve à la sortie du Courégant... S'il fallait traverser la route côtière, ce serait très dangereux, nous devons avoir la souci de la sécurité publique ».

Et de conclure : « Le dossier, constitué par le bureau « Ecosystème-Bretagne » sera soumis à une enquête publique et ce, avant

la fin de ce semestre ». Les trois parking envisagés, en conformité avec les lois de protection du littoral, comprendront 350 places (Parking des Kaolins), 127 places (Parking de Saint-Jude, entre la route et le poste de secours). Enfin, il y aura 66 places au Parking de Courégant, avec une possibilité d'extension pour 52 places.

Jo FALHUN.

SECTION DE GUIDEL

Responsable : Annie RIO - 1 rue Roz Avel - 56520 Guidel - 97.32.82.47

Trésorier : Daniel ESVAN - Locmaria - 56520 Guidel - 97.65.37.38

Réunion de section : 1er mercredi de chaque mois à 20 h 30
au Centre de Génie Industriel à Guidel plage.

Sortie naturaliste : à partir d'octobre, nous avons institué une sortie
chaque premier dimanche du mois.

I - ANIMATIONS - SORTIES

- * 9 janvier : sortie ornitho sur le Loc'h
- * 20 février : comptage des oiseaux échoués avec la section de Lorient
- * 12 juin : sortie naturaliste « et si la route côtière n'existait pas »
- * 2 octobre : sortie "mouettes et goélands dans l'anse du Pouldu"
- * 6 novembre : sortie végétation en périphérie du Grand Loc'h
- * 11 décembre : découverte des oiseaux du golfe du Morbihan

Participation au concours des jeunes naturalistes bretons : jury et distribution des lots de consolation.

II - ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

* Suivi du dossier du Loc'h : achat par le conseil général et la Fondation pour la protection des habitats sauvages.
Refus de collaboration avec la SEPNEB pour la gestion.

* Intervention concernant l'aménagement de parkings le long de la route côtière sur la commune de Ploemeur.

* Réflexions et actions à propos des déchets :

- . Rencontre avec la société Grandjouan
- . Rencontre et propositions à l'adjoint à l'environnement de Guidel.
- . Participation au stage Eco-Emballages à Brest et discussion avec la section.
- . Rencontre avec le responsable du district de Lorient, site pilote.
- . Participation à l'enquête publique concernant l'extension de la décharge de Lann-Hir.
- . Participation à l'enquête publique sur la station d'épuration de Guidel

III - DIVERS

- * Réflexions, discussions autour de l'audit sur l'organisation de la SEPNEB.
- * Participation à l'AG et à la réunion de toutes les sections, le 4 décembre.

Conseil municipal La tourbière est confiée à la SEPNB

Le conseil municipal avait souhaité associer, dans un comité de gestion, la commune, le Groupement syndical forestier, la SEPNB et la Fédération départementale des chasseurs, considérant que chacune des parties peut apporter ses connaissances particulières pour une meilleure application des mesures préconisées par Ouest-Aménagement.

Les parties en cause ont donné leur accord pour participer à ce comité de gestion, la Fédération des chasseurs demandant que l'apport, travaux et investissement, de chaque participant se fasse à part égale.

La SEPNB rappelle les actions qu'elle a menées jusqu'ici pour la protection, la valorisation, l'aménagement du site, ainsi que pour l'animation grand public et scolaire. La mise en place d'un plan de gestion sur plusieurs années amène à accepter le principe d'un comité de gestion, qui pourrait se réunir une ou deux fois

par an pour analyser les opérations effectuées. Les expériences, tentées sur le terrain, serviront de référence en matière de gestion des tourbières.

Le conseil municipal abonde dans ce sens et confie la gestion de la tourbière à la SEPNB, avec un comité décisionnel qui, outre les quatre parties précitées, comprendra également un agriculteur riverain, un enseignant Iden, la DIREN, et un scientifique de l'université de Rennes.

Mesures fiscales pour 1995. —

Taxe d'habitation : abattement de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

Taxe foncière : exonération de la part communale de la taxe foncière bâtie et de la taxe professionnelle, pour les établissements créés ou repris à une entreprise en difficulté, au titre des deux années qui suivent celle de leur création.

Pas de majoration de l'impôt non bâti, pour les terrains situés en zone urbaine. Pas de suppression complémentaire de la part communale foncier bâti, autre que celle prévue par la loi, pour les

constructions nouvelles. Maintien du dégrèvement pour les parcelles exploitées par de jeunes agriculteurs.

Taxe professionnelle : la cotisation minimale reste basée sur un logement dont la valeur locative est égale à la moyenne communale. Exonération pour certaines locations meublées, conformément à la loi des finances.

Ordures ménagères : maintien de la redevance, instituée depuis 1992.

Plan d'occupation des sols. — Le projet de modification est confié à la DDE, qui s'occupera de ce dossier à l'automne.

O.F.
28-06-94

Sérent

Le conseil se penche sur la tourbière de Kerfontaine Un plan de gestion sur dix ans

Cette tourbière a été répertoriée à l'inventaire des zones humides de Bretagne à conserver en priorité. Une convention tripartite passée entre la commune, le Groupement syndical forestier et la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a confié à cette dernière la gestion biologique du site.

La complexité de ce site, la nécessité de fonder toute intervention de gestion à moyen et long terme sur un bilan objectif, ont amené la municipalité à confier au bureau d'études Ouest-Aménagement la mission de dresser un état détaillé du milieu et de proposer un plan de gestion adapté à la pérennité de ses richesses écologiques et pédagogiques.

Il ressort de cette étude, la nécessité d'éviter l'envahissement par les lignes, de maintenir et de restaurer les catégories de végétation ; de favoriser le maintien et la reproduction d'espèces animales rares. Il convient, en outre, d'optimiser la diversité du site et développer la mise en valeur pédagogique de la réserve naturelle.

Pour cela, les mesures préconisées concernent la création, la réhabilitation ou l'extension du biotope ; l'entretien et la gestion



La tourbière, un milieu fragile sur une dizaine d'hectares pour sa partie humide.

régulière du milieu ; le suivi scientifique. Deux associations : la SEPNB et la Fédération des chasseurs du Morbihan, proposent à la commune leur partenariat pour assurer cette tâche.

Après avoir pris connaissance de leurs propositions respectives, ainsi que de l'étude de Ouest-Aménagement, le conseil municipal suit les conclusions de cette dernière, dans le souci de

conserver un patrimoine présentant le plus grand intérêt sur le plan pédagogique, culturel et touristique. Il propose, pour cela, d'associer dans un comité de gestion la commune de Sérent, le Groupement syndical forestier, la SEPNB et la Fédération départementale des chasseurs. Chacune des parties pouvant se compter pour une meilleure application des mesures préconisées.

O.F. - mai 94

SECTION DE PLOERMEL

Adresse : B.P. 47 - 56802 PLOERMEL CEDEX

Réunion de section : le premier jeudi de chaque mois - 20 h 30 à la mairie de Ploërmel

Secrétariat : Nicole MABILAIS

Trésorier : Paul MAUGUIN

I - ANIMATIONS

- 21 janvier : Foyer club de Taupont, soirée cinéma animalier.
(Pour les beaux yeux du Crapaud et Un coeur sous l'écorce de P. Henry)
30 personnes
- 15 février : Sortie découverte de l'étang au duc de Ploërmel.
8 personnes
- 27 mars : Sortie sur le thème : gestion et découverte de la forêt, animée par un technicien forestier.
20 personnes
- 24 avril : Sortie découverte : les oiseaux du bocage.
32 personnes
- 22 mai : Mini-croisière autour des Sept Iles, sortie ornithologique.
22 personnes
- 10 juin : Sortie nocturne : à l'écoute des bruits de la forêt.
17 personnes
- 1er juillet : Visite de la tourbière de Sérent avec les C.E. et les C.M. de l'école publique de Sérent.
40 personnes
- 26 juin : Sortie découverte sur la tourbière de Sérent.
18 personnes
- 2 juillet : Nuit à la belle étoile chez les castors (Monts d'Arrée)
13 personnes
- 4 juillet : Visite de la Tourbière de Sérent avec une classe du lycée agricole de la Touche de Ploërmel.
40 personnes
- 22-23 octobre : Exposition champignons.
300 personnes
- 28 novembre : Soirée films nature au foyer club de Taupont
(Chronique d'une falaise sans histoire de D. et Y. Le Gars et Les secrets de l'étang de Pygargue).
23 personnes.

« Sensibiliser les gens à l'écologie »

Responsable de la gestion de la tourbière de Sérent, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) organise régulièrement des animations pour faire découvrir la faune et la flore de la région. Un moyen de faire partager ses préoccupations écologiques à un plus large public.

Jumelles, bottes et guide « De-lachaux » en poche (la bible des passionnés d'oiseaux), ils sont une petite dizaine pour cette excursion autour de l'étang-au-Duc.

La section ploërmelaise de la SEPNB est coutumière de ce genre de manifestations. Elles permettent de faire découvrir les richesses des milieux naturels,

souvent méconnus. On apprend ainsi que l'étang-au-Duc voit défiler sur ses eaux plus de 150 espèces différentes tout au long de l'année. « Canards, chevaliers, grèbes huppés, on peut quasiment tout voir sur l'étang, assure Bernard Iliou, responsable ploërmelais de la SEPNB. Il suffit d'être patient et d'observer. »

Bernard s'avoue pourtant un peu déçu de la mise en valeur du site : « Les oiseaux sont trop souvent dérangés. Ce n'est pas facile de concilier les besoins des animaux avec ceux des vacanciers. » Pour attirer l'attention sur ce problème de cohabitation, la SEPNB a décidé de collaborer avec le club nautique en organisant notamment des expositions auprès des jeunes. Bernard Iliou espère ainsi sensibiliser les gens à la protection des milieux naturels.



Dans la panoplie du parfait observateur de la nature, l'indispensable binoculaire.

Elles font partie du patrimoine breton

Des landes à préserver

Préserver les landes, rechercher la diversité des essences, ne pas reboiser à tous crins. Autant de messages délivrés par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, lors de sa sortie découverte de dimanche dernier, en forêt de Paimpont.

« Il existe des limites au reboi-

sement, il faut préserver les landes. Elles font parties du paysage breton », explique Patrick Cheffson. Technicien forestier à l'Office national de la forêt, il a animé, dimanche, une sortie découverte organisée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (Sepnb).

Tout l'après-midi, une vingtaine de personnes l'ont suivi dans sa balade en forêt de Brocéliande et n'ont pas manqué de lui poser de multiples questions sur le reboisement. « Il n'est pas une finalité en soi. Il faut se poser la question de son utilité et non pas tout reboiser. C'est une affaire de spécialistes et, de toute manière, il doit s'accompagner d'une étude pédologique. » Quelles essences faut-il utiliser ? « Il faut jouer la diversité. Par exemple, associer du châtaignier et du pin maritime », explique Patrick Cheffson.

Quel jugement porte ce spécialiste sur les opérations de reboisement en forêt de Brocéliande ? « Sur ce que j'ai pu voir au niveau du Val sans Retour, il me paraît avoir été réalisé correctement. »



Guidés par Patrick Cheffson, technicien forestier, les participants à la sortie-découverte en Brocéliande, organisée par la SEPNB ont appris à mieux cerner les questions du reboisement.

II - ACTIVITES DIVERSES

- Intervention à l'I.M.E. de Plumelec dans le cadre d'une journée « Portes Ouvertes »
100 personnes
- Animation scolaire, école primaire publique de Josselin
140 personnes
- Représentation au sein de l'association Yvel-Yvet.
- Présentation d'un stand dans le cadre du Forum des Associations de Ploërmel des 10 et 11 décembre.
- Etude de divers dossiers d'enquêtes publiques.
- Gestion de la tourbière de Sérent.
- Participation à la commission extra-municipale de l'environnement.

II - PROJETS

- Poursuite des actions d'information et de découverte de la nature.
- Suivi des projets ayant une incidence sur le milieu naturel.
- Gestion et aménagement de la tourbière de Sérent.

Les protecteurs de la nature prennent la débroussailleuse

Coup de jeunesse pour la tourbière

Le sentier découverte de la tourbière de Kerfontaine en Sèrent a retrouvé belle allure. Une vingtaine de personnes ont pris part, samedi, à une opération nettoyage de ce site que les ajoncs et pins colonisent peu à peu.

Il était temps de faire quelque chose pour la tourbière. « Si rien n'est fait, elle disparaîtra », précise le conservateur de cette réserve, Bernard Iliou. Pour appuyer ses dires, une étude réalisée pour la commune de Sèrent qui conclut : « En moins de vingt ans, les trois quarts du site seront colonisés par des fourrés ou boisements. On remarque sur le terrain, la rareté des sphaignes (mousses spécifiques de ce milieu humide) et le caractère fractionné des formations de lande tourbeuse, ce qui n'était pas le cas en 82. En cas de non-intervention, il y a risque de banalisation de ce paysage. » Plutôt que de se lamenter sur les effets pervers du fossé de drainage qui y est aménagé et sur ceux des sécheresses successives, les protecteurs de la nature ont préféré retrouver leurs manches.

Avec tracteur, tronçonneuses, débroussailleuses... ils ont profité de la petite période moins pluvieuse du moment pour agir sagement. Une opération à caractère chirurgical qui a consisté surtout à faucher la lande sur tout le parcours du sentier-découverte et à éliminer une partie des pins qui envahissent le site. Pour favoriser le développement des plantes annuelles (drosera et grasettes), des décapages ont été également effectués en certains endroits.



Fauchage de la lande, élimination de pins, décapage d'endroits pour favoriser le développement des plantes carnivores... les « écologistes » n'ont pas chômé, samedi, sur la tourbière de Kerfontaine.

Une libellule rare !

« Ce type d'opération, première du genre, qui sera renouvelée permet aussi de créer une dynamique autour de cette réserve unique en son genre en Morbihan et de sensibiliser une équipe qui pourra se charger du suivi. » Cet hiver, une équipe a procédé au nettoyage de la plus grande des mares.

« A moyen et long termes, d'autres travaux seront réalisés comme le creusement de mares

pour favoriser notamment la reproduction d'insectes comme l'Agrion de Mercure, libellule rare présente sur le site, de diverses espèces de grenouilles... Il y a les plantes carnivores mais aussi toute une faune et flore spécifiques qu'on ne trouve que dans ce type de milieu. »

Le recours à des bénévoles ne sera pas suffisant pour restaurer le milieu. Certains travaux devront être confiés à des professionnels. « Tout dépendra des aides financières dont nous bénéfi-

cierons pour la protection de ce patrimoine écologique qu'il est tout aussi important de protéger qu'un site historique. »

Visites de la réserve : libres sur le sentier-découverte balisé en se servant du panneau d'information. Des animations pédagogiques peuvent être organisées à la demande pour des groupes. Contacter le conservateur de la réserve, Bernard Iliou, tél. 97 75 67 64. Une sortie tout public est prévue sur le site fin juin.

SECTION VANNES

Cité Henri Dunant - B.P. 209 - 56006 VANNES CEDEX
Tél. 97.40.92.95

Secrétaires de section : Jean-François Robic, Jacques Ros
Trésorier : Bernard Gonon
Délégué aux commission et au courrier : Louis Flahaut
Standard téléphonique : Christiane Audebert
Responsable des bénévoles pour la réserve de Falguérec : Rémy Basque

I - ACTIVITES NATURALISTES

- * Mobilisation des bénévoles de la section pour le projet de mise en réserve naturelle des marais de Séné ; élaboration du projet de réserve pour le marais de Pen-en-Toul à Larmor-Baden.
- * Nombreux comptages de chauves-souris sur la réserve de Brillac en Sarzeau.
- * Participation au dénombrement des pieds d'Eryngium Viviparum sur le site des quatre chemins à Belz.
- * Prospection et préparation d'un dossier sur le CREN, concernant une tourbière sur la commune de Silfiac.
- * Réalisation du dossier pour la prise d'un arrêté de biotope sur l'hippodrome de Cano à Séné (sit très intéressant pour les orchidées : 6 espèces recensées).
- * Organisation, en collaboration avec le GMB, d'une colloque sur les chauves-souris, à Séné, au mois de novembre , les 3 régions de l'Ouest de la France étaient représentées.
- * Participation à la mise en place d'un programme de mise en valeur et de protection de la loutre dans le Golfe du Morbihan.
- * Des réunions à thèmes ont été organisées avec les diaporamas sur les amphibiens, les chauves-souris et les plantes intéressantes du Morbihan.

II - EXPOSITIONS ET SORTIES

- * Réalisation, sous l'égide d'EUROSITE, d'une exposition sur la spatule blanche en Europe, et donc en Bretagne, cette exposition a duré tout l'été à Séné, à proximité de la réserve de Falguérec, de nombreux scolaires et touristes ont pu découvrir la vie de ces oiseaux au travers de jeux pédagogiques pensés par des bénévoles de la section.
- * Participation aux journées « Vannes 100 loisirs », lors desquelles de nombreux contacts sont établis avec de futures adhérents, présentation de l'exposition sur la spatule blanche.
- * La section a organisé, en collaboration avec la mairie de Vannes, lors des journées de l'environnement, une sortie de découverte des espaces naturels vannetais.
- * Une exposition sur la réserve de Falguérec et un stand de vente étaient présents au salon du jardinage de la Presqu'île de Rhuys, à St-Gildas.
- * Une exposition sur les oiseaux du Golfe a été présentée, durant tout l'été, à la bibliothèque municipale de St-Gildas-de-Rhuys.

160 couples, il y a vingt cinq ans, 500 aujourd'hui (10/05/1994 D.F.)

Les spatules : escale en pays sinago

A voir, au nouvel éco-musée de Séné, une très belle exposition sur la spatule. Un superbe oiseau, mais un oiseau symbole, aussi, des enjeux de la future réserve naturelle d'État projetée sur les marais de Séné.

Elle a la taille du héron, la livrée blanche de l'algrette, mais son bec, plat du bout, n'appartient qu'à elle. La spatule blanche est un oiseau superbe, en voie de disparition à la fin des années 1960, et dont l'espèce retrouve de la santé. Elle compte, à peu près un millier d'individus, dont 200 fréquentent les marais de Séné. Et cela au printemps, quand la spatule éprouve le besoin de retenir ses forces, sur son long chemin migratoire entre les côtes africaines, où elle hiverne, et celles des pays-Bas, où elle se reproduit.

D'ici la fin août, la spatule sera la vedette d'une belle exposition qui a été inaugurée, hier à Séné. Derrière cette exposition, Eurosite, une organisation rassemblant les gestionnaires de réserves naturelles européennes et la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), dont les bénévoles ont beaucoup donné, depuis deux ans, pour l'organiser.

Echantillon

Le maire de Séné, Marcel Carteau, a salué, hier, cette exposition comme étant la première à occuper les espaces du nouvel éco-musée. Quant à Rémy Basque, au nom de la SEPNB, il a souligné la nécessité de protéger les oiseaux migrateurs sur leurs sites de reproduction, mais aussi sur leurs lieux d'escale. D'où l'intérêt de réserves telles celle de Falguérec, constatée avec patience, depuis quinze ans, par la SEPNB et devenue un site d'importance européenne.



Pour couper le ruban, autour de Marcel Carteau : Rémy Basque de la SEPNB et Jo Ollic, le conseiller général.

Rémy Basque a saisi l'occasion pour revenir sur le projet de réserve naturelle d'État : « La quarantaine d'hectares d'aujourd'hui est un modèle réduit de ce qu'il serait possible de faire ». De même, l'exposition sur les spatules est-elle un échantillon de ce que pourrait être un futur « centre nature ». A partir de ces modèles, insiste-t-il, « élus administrations, citoyens peuvent s'informer concrètement sur le projet de réserve ».

A noter les remerciements adressés, notamment, à ceux qui ont aidé, financièrement, l'exposition : le conseil régional de Bretagne et les conseils généraux des Côtes d'Armor et du Finistère.

Jean-Michel LE CLAIRE.

Pratique. — Jusqu'au 31 août, à l'éco-musée de Séné, près de la mairie : tous les jours de 15 h 30 à 19 h 30 en mai et juin. Pour les groupes, sur rendez-vous, toute la journée. Tarifs de l'exposition : 20 F

pour les adultes, tarifs spéciaux : 10 F, gratuit pour les moins de douze ans. Y compris la visite de la réserve de Falguérec : 25 F pour les adultes et 15 F tarifs spéciaux.

Elle tient son nom de son long bec, qu'elle a plat du bout, comme une spatule. C'est un échassier, comme le héron cendré dont elle a la taille. Et comme l'algrette, dont elle est revêtue de la même blancheur immaculée.

L'oiseau est superbe. L'espèce est fragile. Elle ne comptait plus que 150 couples il y a 30 ans, quand débutait la protection de ses sites de reproduction aux Pays-Bas. Actuellement, 500 couples nichent là-haut, après être revenus des côtes africaines où la spatule hiverne.

Au passage, un quart à peu près de ces oiseaux font escale au printemps dans les marais de Falguérec, en Séné, près de Vannes. Là, depuis 15 ans, la petite

réserve naturelle de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne leur assure un minimum de tranquillité.

Rémy Basque est de ces bénévoles de la SEPNB qui ont beaucoup donné, et pour la réserve, et pour l'exposition. « C'est un symbole de la nécessité de protéger aussi les lieux de passage, de repos, des oiseaux migrateurs. Et c'est un symbole de ce qu'il serait possible de faire, sur les bords du Golfe du Morbihan, avec le projet de réserve naturelle d'État... »

Avec sa petite trentaine d'hectares, la réserve actuelle de Falguérec est déjà reconnue site d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs. On imagine ce qu'il serait, si se réalisait le projet d'en faire une réserve d'État sur quelque 500 hectares de marais...

Jean-Michel LE CLAIRE.

□ Exposition ouverte tous les jours jusqu'au 31 août 20 F pour les adultes 10 F pour les chômeurs, étudiants et groupes. Renseignements au 97 68 90 62.

La spatule a le bec fin ! (05/26/05/1994)



► De retour d'Afrique, deux à trois cents spatules font escale dans les marais de Séné, sur le Golfe du Morbihan. Le temps de faire le plein avant de nicher aux Pays-Bas.

- * Les bénévoles de la section ont apporté leur aide pour l'animation nature le week-end sur la réserve de Falguérec.
- * Des sorties de découvertes des oiseaux dans le Golfe du Morbihan ont été organisées au mois de février et de novembre, à Banastère/Sarzeau et Bénance/Sarzeau.

III - COMMISSIONS

- * Participation à diverses commissions :
 - commission départementale de gestion des déchets ;
 - commission départementale des sites (11 réunions en 1994) ;
 - commission extra-municipale de l'environnement à Vannes.
- * Membre du comité de gestion des marais de Redon.
- * Membre du comité de pilotage pour la mise en place du plan environnemental du district du pays de Vannes (10 communes)

IV - ACTIVITES AUPRES DES SCOLAIRES

- * Des élèves en B.T.S. Action commerciale au lycée St-Paul de Vannes vont s'occuper de faire circuler l'exposition sur la spatule blanche dans toute la région vannetaise, et utilisent ce support pour tester la commercialité à plus grande échelle des produits vendus par la SEPNB.
- * Partenariat scientifique et technique apporté au projet des élèves du lycée St-François-Xavier de Vannes dans le cadre de l'opération « 1 000 défis pour ma planète », organisée par le ministère de l'environnement ; ce projet consiste en l'aménagement d'un îlot pour permettre à une colonie de sternes Pierregarin de pouvoir mener à terme sa reproduction.
- * Partenariat dans le cadre d'un plan d'action éducative (PAE) et de l'opération « 1 000 défis pour ma planète » avec le collège Gilles Gahinet d'Arradon ; cette opération menée sur le thème des oiseaux menacés a été suivie d'une soirée sur les oiseaux du Golfe du Morbihan, suivie par de très nombreux parents d'élèves.

V - ACTIVITES INTERNES

- * Participation à l'assemblée générale de Plouhinec en juin.
- * Participation à la première rencontre de responsables de section à Lorient en décembre

VI - ACTIVITES DIVERSES

- * Participation à une réunion pour la réalisation d'une maison de l'environnement dans la région de Vannes ; cette opération, à l'initiative du centre des jeunes dirigeants du pays de Vannes, vise à regrouper dans un même lieu tous les acteurs environnementaux, des entreprises aux associations en passant par les élus.
- * Dépositions lors d'enquêtes publiques à Pénestin (station d'épuration), Damgan, Billiers (projet de port), Sarzeau (chemins côtiers), Baden (révision du POS) et Vannes (chemins côtiers).
- * Participation des bénévoles de la section aux travaux d'entretien de la réserve de Falguérec durant l'automne et l'hiver.

Baden

Les oiseaux du golfe ont attiré plus de 300 personnes (cf. No. 06. 94)
Un spectacle merveilleux et instructif

Soirée diapos, mardi soir, à Baden : exposition sur les oiseaux menacés à Arradon, toute cette semaine. Les élèves du collège Gilles-Gahinet ont respecté leur contrat relatif à l'opération « 1 000 défis pour ma planète » dans le cadre des Journées de l'environnement.

« Golfe du Morbihan... terre d'oiseaux », tel était le thème de la soirée diapos organisée, mardi soir, à Baden, par le collège Gilles-Gahinet. 320 personnes environ, surtout des parents et des élèves, ont pu ainsi s'émerveiller tout en s'instruisant. Rémy Basque, photographe animalier à la SEPNB (1), a captivé le public en présentant quelque 300 diapositives d'une haute qualité technique et artistique.

En première partie, le conférencier a commencé par un tour d'horizon sur les oiseaux du golfe. « Situé sur les voies migratoires, le golfe est, souligne-t-il, un site d'importance majeure entre l'Arctique et l'Afrique ».

La bernache, par exemple, se reproduit en Sibérie et vient passer l'hiver dans le golfe. L'échasse, elle, passe l'hiver en Afrique et vient se reproduire sur la réserve de Falguérec en Séné. Si les migrateurs s'arrêtent très nombreux, pour se reposer ou se restaurer avant de reprendre leur long voyage (spatules...), il y a aussi les sédentaires (hérons, aigrettes...)

Sur fond musical

« Le sud du Morbihan est une mosaïque de milieux », ajoute Rémy Basque, en présentant tour à tour, côtes, îles, marais, vasières avec les espèces associées. Mais de nombreux dangers (pollution, modification des milieux...) pèsent sur les oiseaux. « D'où la nécessité, affirme le représentant de la SEPNB, de met-



Rémy Basque (à gauche, avec son micro) a passionné l'assistance avec ses vues magnifiques et ses commentaires aussi agréables que scientifiquement précis.

tre en place un plan d'aménagement du golfe pour prendre en compte les divers intérêts ». Il faut protéger les eaux du golfe pour garder les oiseaux, mais aussi... les huîtres.

La deuxième partie de la soirée relevait de la féerie. Rémy Basque a présenté, sur fond musical, un superbe fondu enchaîné avec ses meilleures photographies. La salle, parfaitement silencieuse, était sous le charme.

Nul doute qu'après un tel spectacle, beaucoup auront envie d'aller à Séné visiter la réserve de Falguérec, ouverte le samedi et le dimanche, de 14 h à 19 h, en juin ; de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, en juillet et août.

● Basket

Assemblée générale, ce vendredi, à 20 h, à la salle de réunion des ateliers municipaux. Samedi, inscriptions pour la saison prochaine à partir de 14 h, salle des sports. Apporter une photo d'identité, le certificat médical et le montant de la cotisation (270 F ou 220 F pour les mini-basketteurs). Les nouveaux licenciés doivent préserver une fiche individuelle d'état civil.

(1) SEPNB : Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

SECTION ST NAZAIRE - PRESQU'ILE GUERANDAISE

3 rue Paul Minot - 44500 La Baule
Tél. 40.24.42.68 & 40.24.96.99
Fax. 40.24.59.68

Local : 17 Boulevard du Nord - 44350 Guérande - Tél. 40.62.16.37
Permanence : Mercredi 10 h - 12 h / 15 h - 18 h & Samedi 10 h - 12 h

I - ANIMATIONS

Au cours de l'année, la section a organisé, encadré ou participé à 31 sorties d'initiation, conférences, expositions et autres manifestations publiques.

*** Sorties de terrain :**

- . Janvier : Surveillance d'une battue au renard (Héronnière)
- . Février : Recensement des oiseaux échoués
- . Mai : Randonnée pédestre chemins de ronde de St-Nazaire
- . Juin : Journées de l'Environnement : étude d'un ruisseau
- . Juin : Sortie à bicyclette : Les Faillies Brière
- . Août : Journées d'animation à Mesquer

*** Conférences :**

- . Mai : « Les chemins de ronde » de Madame Echard
- . Juin : Impact des hydrocarbures sur la faune du littoral (Rémy Gautron)
- . Octobre : « Protection de la nature en Presqu'île » pour les stagiaires des Brigades Vertes en formation à La Turballe par Rémy Gautron

*** Réunions à thèmes**

- . Octobre : Belle-Ile par M. et S. Bouilloud
- . Novembre : Orchidées de Presqu'île par R. Legoff
- . Décembre : Papiers et plastique : leur recyclage par G. Cassegrain

Sorties et conférences ont rassemblé environ 200 personnes. Les sorties s'adressent aux membres de la section et à leurs invités. Les conférences sont ouvertes au public.

En partenariat avec d'autres associations :

- . Avril : Expositions « Orchidées » à Guérande (expo et stand)
- . Mai : Fête de l'animal et de la nature à St-Nazaire (stand)
- . Juin : Opération H²O sur le thème de l'eau (du 9 au 12)
- . Loi littoral et urbanisme
- . Avant projet Terminal pétrolier
- . Valorisation du littoral
- . Tribune des métiers de l'environnement
- . Août : Participation au rassemblement cycliste de La Baule
- . Août : Rencontres nationales « Ecole et Nature » à Groix
- . Septembre : Expos Dunes : florale et ornithologique à Guérande

La section, représentée au sein du conseil d'administration, participe régulièrement aux travaux du Graine Pays de Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information Nature Environnement).

Mo 106 | 91

Environnement : avec la SEPNB les enfants redécouvrent la Torre

Après-midi au chevet d'un ruisseau

Dans le cadre de la journée de l'environnement, la section de la presqu'île guérandaise de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), a dû retarder de samedi à mercredi après-midi une sortie de découverte du ruisseau la Torre avec une douzaine d'enfants.

On devrait parler de redécouverte. Qui connaît encore ce ruisseau né en lisière de la forêt communale d'Escoublac qui, après des fortunes diverses, va se jeter dans l'étier du Pouliguen ? C'est vrai qu'il est modeste et comme il n'a guère trouvé de défenseurs efficaces dans les années passées, il a été busé à hauteur du camping-caravaning sans autre forme de procès. Comme s'il ne participait pas à l'agrément du site.

Pour le trouver, il faut passer par l'avenue Paul-Minot ou bien par l'allée de Diane d'où part un chemin desservant des propriétés privées en bordure de la forêt. On découvrira la Torre à ciel ouvert sur 500 à 600 mètres seulement. C'est maigre.

Nettoyage et observation

Deux enseignants, membres de la section de la SEPNB, Gilles Mahé et Remy Gautron ont préparé cette sortie de mercredi dans le cadre de la journée nationale cordonnée par la direction régionale de l'environnement de Nantes. La Diren demandait cette année aux associations de penser



Des larves de perles aux aselles : ce que contient l'eau situe son degré de qualité.

plus spécialement des actions pédagogiques.

La reconnaissance du ruisseau ne manque pas d'intérêt. Faire découvrir aux enfants la poésie (trop oubliée) d'un ruisseau qui chante en lisière de forêt ; les amener à participer au nettoyage : aussi court que soit le parcours à ciel ouvert les déchets n'y manquent pas.

Faire aussi une découverte de la flore environnante : pour identifier les arbres proches ou les

fleurs des bords de la Torre : la véronique, la cousoude, l'épiaire, le géranium herbe à Robert ou le persil sauvage.

Peut-être plus important encore : les enfants sont partis munis de minuscules épuisettes pour une pêche dont le résultat indiquera l'état du ruisseau. Avec une eau assez propre si l'on y trouve des larves de perles par exemple ; de qualité passable si on y trouve gammarus et limnées ; franchement polluée avec des aselles et éristales.

« Si c'est franchement mauvais, nous ferons des prélèvements pour des analyses et connaître la source des pollutions. »

Si modeste que soit ce ruisseau il participe à un ensemble. La Torre va se jeter dans l'étier du Pouliguen en face duquel se trouve depuis des années un gisement insalubre de coquillages comme le signale un affichage des plus modestes.

Jean VERNEUIL.

Formation ou participation à :

- . Janvier : Sécurité des transports maritimes St-Nazaire
- . Février : Congrès littoral à Berder
- . Février : L'île Dumet par Mme Beaudoin - Le Croisic
- . Février : Expo « Littoral » « Océarium » - Le Croisic
- . Mars : Expo Green peace à St-Nazaire
- . Mars : Conférence « Les Phoques » Pr. Duguy au Croisic
- . Mars : 3 jours sur l'Approche sensorielle de la Nature
- . Mai : Qualité des eaux du littoral - Pr. Maggi
- . Novembre: Mission à Ménégoute avec la municipalité de Mesquer.

Animation estivale de la Porte St-Michel à Guérande

. Cette année encore, la manifestation la plus marquante a été l'exposition « Portraits Nature » créée par la section et qui a occupé, pendant plusieurs mois, d'avril à septembre, le lieu le plus original et le plus visité de la ville de Guérande : la porte St-Michel, entrée de la ville close. Près de 22 000 personnes y ont été accueillies par les deux personnes (C.E.S.) engagées à cette occasion et par les bénévoles qui en ont assuré le suivi. Elle a surtout été créée pour servir de point d'information relais pour l'animation et les visites guidées organisées par la SEPNB et le GPS à Pradel dans les marais salants pour la quatrième fois cette année.

. La formule avec une salle de projections permanentes a été reconduite cette année avec succès.

II - PROMOTION - COMMUNICATION

Plusieurs articles de presse se sont faits l'écho de nos activités ou de nos positions sur des sujets liés aux problèmes d'environnement en Presqu'île Guérandaise.

La SEPNB locale participe avec d'autres associations à la rédaction du bulletin de la Fédération « Grain de sel. Grain de sable ».

La section répond régulièrement aux demandes de renseignements que lui adressent particuliers, associations et pouvoirs publics. Au cours de l'année 1994, nous avons reçu plusieurs étudiants ou groupes d'étudiants dans le cadre de leurs travaux ou études.

La présence des membres de l'association lors de nombreuses réunions publiques ou de travail permettent la diffusion des idées défendues par l'association.

La section a régulièrement diffusé informations et calendrier d'activités dans chaque numéro du bulletin de liaison.

Un compte-rendu de chaque réunion de bureau (10 au cours de l'année), ouvertes à tous, est adressé à chaque participant. Une nouvelle formule a été expérimentée à la rentrée 94 : réunion de bureau chaque 3ème jeudi du mois à 19 h affaires courantes et décisions. A 20 h 30, même jour, résumé et infos et à 21 h réunion à thème avec un intervenant, diapos, films, travaux pratiques, etc...

Le nombre de personnes inscrites sur la liste SEPNB Presqu'île Guérandaise était de 89 (75 membres et 14 associés) au 31 décembre 1994. Notre listing révèle que 50 membres 93 n'ont pas renouvelé leur cotisation pour 94. erreur de secrétariat ou oubli ?

ECHO

GUÉRANDE

Environnement

Un dossier suivi par la S.E.P.N.B.

Le port de Pors Er Ster compromis

Le rapport d'activité 93 présenté samedi lors de l'assemblée générale de la SEPNB (Société d'Étude et de Protection de la Nature et la Bretagne) a montré la bonne santé de cette association.

29 sorties d'initiation, conférences, expositions et autres manifestations publiques aux thèmes et destinations variés ont été organisées ou encadrées par la SEPNB.

Celle-ci a également travaillé en partenariat avec d'autres associations comme, par exemple, lors de l'opération « marais propres » avec eaux-mères en janvier 93.

Cette année encore, la manifestation la plus marquante a été l'exposition « portraits nature » qui a occupé plusieurs mois la Porte St-Michel. Plus de 27 000 personnes y ont été accueillies. Elle a servi de point d'information relais pour l'animation et les visites guidées, organisées à Pradel dans les marais salants, en collaboration avec le GPS (Groupement des Producteurs de Sel).

Protéger le littoral : une priorité

La SEPNB est loin de limiter son action à l'étude de la nature et à l'information du public. Très soucieuse de protéger l'environnement, elle lutte en particulier contre le bétonnage du littoral.

Rémy Gautron a rappelé que la loi littoral a été votée presque à l'unanimité il y a 7 ans. Les problèmes économiques du secteur du bâtiment ne doivent pas être une porte ouverte à des abus, ainsi que semble le permettre la Loi Bosson.

C'est pourquoi la SEPNB est intervenue avec d'autres asso-



Une volonté de protéger l'environnement qui finit toujours par porter ses fruits.

ciations pour plusieurs projets sur notre littoral et a participé à la concertation organisée pour s'opposer au projet de Vranel (projet immobilier et golf) sur la commune de Mesquer.

Une demande de contrôle de légalité a été adressée au préfet pour ce projet situé dans une coupure verte prévue par le SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) ainsi que pour le POS de cette commune qui n'en a pas tenu compte.

En ce qui concerne le projet de port en eau profonde à Piriac, sur le site de Pors Er Ster, le ministre de l'environnement, Michel Barnier a clairement pris position.

Voici un extrait du courrier qu'il a adressé courant janvier à l'association de Sauvegarde de Pors Er Ster :

« Le site de Pors Er Ster... se caractérise par la diversité et la richesse de ses composants biologiques, écologiques et paysagères. Aussi les services

de l'état l'ont répertorié comme un espace sensible à préserver, au titre de l'application de l'article L 146-6 du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, ce site est identifié comme une coupure d'urbanisation au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Saint-Nazaire-la Baule.

Compte tenu de ces éléments, la réalisation d'un équipement portuaire à cet emplacement est totalement exclue. »

L'avenir des déchets

Autre souci majeur des membres de la SEPNB : la collecte et le traitement des déchets.

Dans quelques temps, les responsables du plan départemental vont se réunir pour décider de l'avenir des déchets sur le département.

La décharge de Peslan qui accueille ceux de la Presqu'île sera fermée le 31/05/94. De récentes informations indiquent que les déchets seraient

compactés pour être transportés par train vers Nantes ou (et) la Vendée (Granlandes). L'unité de revalorisation « Arc en Ciel » de Couëron serait doublée pour accueillir les déchets. D'autres sources signalent des impossibilités techniques pour ces solutions envisagées. Qu'en est-il aujourd'hui se demande la SEPNB ?

La SEPNB, représentée au sein du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles a proposé une étude sur les conséquences des pollutions atmosphériques des industries de la Basse-Loire sur la santé.

Ce projet devrait voir le jour cette année grâce à une campagne d'analyses menée sur un échantillon de 500 enfants.

Former et informer

La SEPNB contactée pour participer au projet H 20 a répondu en proposant des intervenants susceptibles d'animer certaines conférences. Elle a également demandé que les métiers de l'Éducation l'Environnement soient représentés au cours du Forum qui sera organisé pendant cette opération.

Enfin, signalons que la section est régulièrement sollicitée par le public adulte ou scolaire pour des demandes de renseignements concernant la nature et l'environnement. Une bibliothèque regroupant toutes la documentation de la SEPNB a été organisée et rendue accessible aux personnes intéressées au 17, bd du Nord à Guérande (derrière l'office du tourisme).

Des permanences y sont organisées le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h (tél. 40.62.16.37).

III - RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

La section entretient des relations suivies avec de nombreuses associations locales de défense de l'environnement. Plusieurs dossiers ont pu être traités ou sont en cours de règlement, dossiers menés en collaboration avec d'autres associations.

* Dossier **Port en eau profonde de Pors er Ster** à Piriac avec les associations locales « Pen Kiriak » et « Sauvegarde de Pors er Ster », toujours d'actualité.

* Dossier **zone humide** : la pénétrante « Route Bleue - Pornichet » a été réalisée. Suivi des travaux et de ce qui reste du site (inventaires et recensement en cours).

* Dossier **Golf à Mesquer**. Rencontres avec le Maire : suivi du projet de golf « naturel ».

* Dossier **marais salants**

. Suivi du schéma de mise en valeur des marais salants avec les professionnels (conseil technique)

. Participation à l'animation estivale à Pradel et suivi du projet Maison du sel et des marais avec le G.P.S.

. Collaboration : participation à la réalisation d'un film documentaire « Eclats de soleil » avec La Maison des Paludiers de Saillé et l'association La Baule. Images

. Participation au tournage d'un documentaire suisse.

* Dossier **Maison de l'oiseau**

. Projet de Maison de l'Oiseau à Mesquer : à la demande de la municipalité, la SEPNEB a accepté de reprendre le projet. Un avant-projet sommaire a été écrit, présenté et accepté.

* Dossier **Chemin de Ronde**

. Contact avec la mairie de St-Nazaire

* Dossier **Déchets**

. Suivi du dossier avec l'association « Boomerang »

. Récupération des journaux, piles, plastiques avec le groupe éco et une coop scolaire.

* Dossier **Loire**

Représentée au sein de SPPPI, un projet d'étude sur les conséquences de la pollution atmosphérique a été réalisée.

* Dossier **Pollution Atmosphérique**

. Participation et suivi des activités de l'Association « Ozaune » à St-Nazaire

* Dossier **Réseaux Cyclables**

Elaboration au sein de la Fédération Presqu'île Environnement de projets de pistes cyclables en Presqu'île Guérandaise

* Dossier **SIVOM de la Région Bauloise**

. La section s'est intéressée aux conséquences de ce scandale financier sur l'environnement : marais salants, aquacultures (turbot, conchyliculture, grenouilles, écrevisses...).

* Dossier **terminal pétrolier**

. Organisation et participation à des réunions d'information sur ce projet d'implantation off-shore au large de Piriac.

Participation à une journée d'étude à Huelva en Espagne

. Participation régulière aux travaux de l'association « Culture et Loisirs » ou la section est représentée (C.A.)

La section participe régulièrement aux activités de la Fédération « Presqu'île Environnement », Fédération des associations pour la protection de l'environnement et du cadre de vie de la Presqu'île Guérandaise.

OF 18.4.94.

La SEPNB et l'aménagement de l'estuaire

« Donges Est doit être abandonné »

Le conseil d'administration de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) vient de prendre position sur le projet d'aménagement de la zone de Donges Est. Pour la SEPNB, qui s'en explique, ce projet doit être abandonné.

Venant de la SEPNB, cette prise de position ne surprendra pas. Elle intervient toutefois à un moment où le débat sur l'aménagement de l'estuaire semblait éteint. Le Port autonome, qui joue le jeu de la transparence, prend désormais en compte les intérêts écologiques. On prévoit des compensations. On ne touchera jamais à l'écharpe verte de l'estuaire, qui va de la Brière au lac de Grandlieu. La SEPNB n'est pas convaincue.

Elle est opposée au projet pour trois raisons. « **Premièrement, l'intérêt particulier de cette zone naturelle, que toutes les études scientifiques ont confirmé, en fait un patrimoine qu'il ne peut être question de détruire.** » La SEPNB fait référence aux conclusions des spécialistes de la botanique (Pr Dupont) et de l'ornithologie. Le premier estime que la destruc-

tion des roselières serait une perte irréversible sans compensation possible. Le second affirme que la zone de Donges est un secteur-clé indispensable pour les espèces rares qui la fréquentent.

Deuxième argument. « **Les conséquences que cet aménagement aurait sur la qualité des eaux dans l'estuaire sont incalculables.** » Sur ce point, la SEPNB ajoute que les recherches sur

modèle physique en cours à Grenoble n'étudient pas ces conséquences. Enfin, troisième raison, « **les arguments économiques avancés sont éminemment discutables.** ». Pour la SEPNB, les projets économiques avancés et leur corollaire sous-entendu, à savoir l'emploi, ont un caractère hypothétique et évolutif qui permet de douter de sa crédibilité. Voilà le débat relancé.

III - PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE ET AUTRES

La section est représentée dans plusieurs structures officielles, est membre de plusieurs associations, et entretient des relations régulières avec des organismes chargés de l'environnement et des municipalités.

EN 1994, la section a, entre autres :

- * travaillé sur plusieurs projets en collaboration avec plusieurs communes :
 - La Baule : journée du pin
 - La Baule : projet Orchidées Forêt d'Escoublac
 - Guérande : élaboration et participation projet H2O
 - Guérande : animation estivale Porte St-Michel
 - Mesquer : Maison de l'oiseau
 - Le Croisic : Prolifération des Goélands
- * Participé à une enquête publique
 - station d'épuration de Pénestin.
- * Participe aux travaux de la commission « Milieux naturels » du Parc Régional de Brière
- * Assiste régulièrement aux réunions de conseils municipaux de deux communes.

IV - ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- * Récupération et soins de la faune en difficulté.
- * Gestion des réserves et sites protégés en Presqu'île Guérandaise
- * Travaux d'entretien sur le réseau des réserves.

V - ETUDES ET TRAVAUX

- * Recensement des oiseaux nicheurs dans le réseau des réserves ornithologiques.
- * Suivi de la réserve botanique « Orchidées »
- * Recensement des oiseaux marins échoués
- * Participation au recensement des mammifères marins échoués.
- * Suivi des nouvelles héronnières et participation au recensement national à la demande de L. Marion
- * Présentation d'une étude « En direct de ... » Mise en valeur et projet de vidéo transmission à partir d'une héronnière.
- * Participation à la correction du concours du Jeune Naturaliste
- * Participation à l'élaboration d'un questionnaire pour une enquête auprès des élèves « Les Enfants et la Presqu'île Guérandaise »
- * LA SEPNB produit du sel : les salines de Quifistre (Mirebelle n'a pas fonctionné cette année), propriétés de l'association, ont produit en 94 une nouvelle récolte de sel.

GUÉRANDE

Entre les pierres de la Porte Saint-Michel Faune et flore de Presqu'île

Il suffit de passer l'une des deux portes en bois, à gauche, en sortant, Porte Saint-Michel, et on se retrouve dans l'univers de la SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne). Un monde où l'homme, l'eau, l'oiseau ont décidé de cohabiter d'une façon harmonieuse, pour l'équilibre écologique de leur terre de naissance ou d'asile : la Presqu'île guérandaïse.

Evidemment, il s'agit d'expositions. Depuis quatre ans, en effet, la SEPNB apprécie d'avoir pignon sur rue à Guérande, et ceci, notamment, grâce à l'Association locale « Culture et Loisirs », et à la municipalité. Le rez-de-chaussée de la Porte Saint-Michel, en ces trois mois d'été est un coin privilégié pour le visiteur. Les sept « CES » qui se sont succédé depuis 1991 ne s'en plaignent pas non plus.

Cette année, les hôtesse s'appellent Muriel et Valérie.

Les photos ont été prises par les membres de l'association, et (raffinement), sont même devenues cartes postales. Bien sûr, Saint-Michel en a l'exclusivité.

Signées souvent Rémy Gautron, responsable presqu'îlien de la SEPNB, elles sont tournées vers l'oiseau ou l'animal « de chez nous ». Là, l'exotisme, on ne connaît pas.

Dans la salle du fond, sur un décor de posters incitant au respect de l'environnement, on « peut se faire son cinéma ». En effet, sur simple demande à l'hôtesse, on pourra vous projeter un film sur la saliculture, les oiseaux régionaux (Vases sacrées...) les marais salants (De soleil et de vent) ou encore « Entre terre et mer » ou Les secrets de l'étang ». Eau douce, eau salée, eau saumâtre, eau dormante...les films sont des



« puits » sans fondés...

A côté, de toute la richesse culturelle, on trouve « la boutique », où l'on pourra faire quelques toutes petites emplettes, et notamment du papier recyclé... ou des cartes postales. La visite est gratuite.

Horaires : 10 h - 12 h 30 et 15 h - 18 h.

Visites guidées

Mais, à vol d'oiseau, Pradel n'est qu'à deux kilomètres, et, Pradel, c'est le marais salant, c'est le paludier au travail, c'est toute la saveur du sel.

Aussi, entre la Porte Saint-Michel et Les Producteurs de Sel, un vrai système de vases communicants s'est mis en place. Intéressantes à souligner, les visites guidées (5 juillet

au 30 août) sont des rendez-vous incontournables. Uniquement salines, elles seront assurées par les paludiers eux-mêmes, sur leurs œillets.

Ils peuvent aussi offrir le « forfait-paludier ». Une autre formule, qui s'attache les compétences des scientifiques de la SEPNB et, permettra une découverte en profondeur du milieu naturel.

Les sorties ont lieu le mardi, de 9 h à 12 h, de 20 h à 21 h 30 (août) ou de 21 h à 22 h (juillet) et le mardi et le jeudi après-midi. En ce qui concerne les horaires d'après-midi, ils varient en fonction de la pleine mer.

Parmi les thèmes retenus : les oiseaux nicheurs, les migrants de passage, la flore spécifique des terrains salés, l'écologie des marais salants...

mais on peut suggérer... En part dans les salines, les traits du Croisic, dans les marais, rien de particulièrement figé, car, on se déplacera aussi en fonction de l'intérêt ornithologique. Intérêt particulier le mardi soir, où l'heure tardive permet de profiter de l'ambiance tout à fait exceptionnelle du marais. Il est prudent de se renseigner sur les détails pratiques des journées, où les animateurs mettent à disposition des participants une paire de jumelles par personne, une longue vue à usage collectif, et des documents-supports d'observation.

Tarifs : 35 F pour les adultes, et 15 F au-dessous de 18 ans. Pour tous renseignements, contacter la SEPNB. Entre Saint-Michel à Guérande et le groupement des producteurs de sel à Pradel.

V - FONCTIONNEMENT DIVERS

Une dizaine de personnes se réunit régulièrement chaque 3ème jeudi du mois au local de la section 17 Bd du Nord à Guérande où une bibliothèque-vidéothèque est à la disposition des membres.

La section a participé à toutes les réunions départementales à Bois-Joubert.
L'Assemblée Générale de la section s'est tenue à Guérande le 12 février.

Responsables (partage des tâches) :

R. Gautron :	délégué section, relations publiques, gestion des réserves. Ecole et Nature, Fédération
F. Gobaille	secrétariat, accueil des adhérents, comptes-rendus, réserve du Haut-Villeneuve
D. Gouret :	trésorier, gestion stand SEPNE
G. Mahé :	commission milieux naturels PNRB, Dossiers Loire et Estuaire. SPPPI, Ecole et Nature
G. Cassegrain :	logistique, gestion du matériel, Roumanie
C. Collas :	:logistique, dossier déchets et recyclage

Réseau des correspondants et membres du bureau

- * S et M. Bouilloud - 1 Lot. Guillard, rue de Kerhoux - Le Croisic
- * Françoise Gobaille - Chemin de la Nantaise - Guérande
- * Christian Collas - Foussoc - Route de Bouvron - Campbon
- * Gilles Cassegrain - 93 rte de Dissignac - St-Nazaire
- * Lionel Loiston - 36 rue du rocher - Saille
- * Dominique Gouret - 25 Bd Wilson - St-Nazaire
- * Gilles Mahé - 18 rue de la Matte - St-Nazaire
- * Maryse Gaucher - 4 av. Gounot - La Baule
- * Marie T. Boillot - 14 av. R. Lalande - La Baule

Tracer un sentier n'est pas innocent

Après la Confédération syndicale du cadre de vie, c'est la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) qui examine à la loupe les sentiers de l'agglomération. Non pour en critiquer le principe, mais pour inviter à encore mieux faire.

En l'an 2000, 226 km de sentiers le long des 150 km de cours d'eau de l'agglomération : la SEPNB applaudit des deux mains cet objectif poursuivi par le District qui finance les trois quarts des réalisations. Mais les communes en restent maîtres d'œuvre. « C'est ce qui explique souvent la manière dont ont été conçus ces aménagements, et les écologistes que nous sommes n'y trouvent malheureusement pas toujours leur compte », estime la SEPNB. D'où les remarques qu'elle regroupe autour de quatre thèmes dans un document de synthèse.

1. — **Intégrer les chemins au paysage.** Tracer des sentiers, c'est bien, mais on ne peut pas les concevoir de la même manière dans un jardin public et en pleine campagne. « On oublie trop souvent, souligne la SEPNB, que le tracé du chemin doit s'appuyer sur un élément du paysage (haie, lisière, relief) et non pas s'imposer à lui. » Dommage, par exemple, d'avoir fait passer des chemins au milieu d'anciennes prairies pâturées au fond des vallées du Cens, de la Chézine ou du Charbonneau.

2. — **La réalisation technique des sentiers.** Ouvrir un sentier, c'est s'apprêter à recevoir, certains week-ends, plusieurs centaines de personnes dans des sites peu préparés à cela. Pas de précipitation, pas de solution uniforme, plaide la SEPNB qui préfère un chemin de terre en bordu-



Il existe une contradiction entre la préservation des milieux naturels et l'aspiration légitime des citadins à s'y promener. (photo Thierry Mezerette)

re de prairie à du sable de carrière au beau milieu d'une prairie humide « qui donne plutôt l'image d'une route goudronnée pour piétons ».

3. — **Prendre en compte le milieu.** Il faudrait réaliser de véritables études d'impact sur l'environnement avant d'aménager des sentiers, estime la SEPNB. Cela permettrait de ne pas remplacer des prairies humides par du gazon, de comprendre que les plantes comptent autant que les arbres, d'avoir une vision d'ensemble de l'aménagement d'une vallée. Contre-exemple : « Le ruisseau de la Jaguère où la rive droite, sur la commune de Rezé, a été aménagée dans un style péri-urbain, et l'autre rive, sur la commune de Bouguenais, livrée à elle-même, la végétation buis-

sonneuse et les ronciers ayant envahi les anciennes prairies. »

4. — **Agir sur les comportements.** Il existe une contradiction entre la préservation de milieux naturels fragiles et l'aspiration légitime des citadins à s'y prome-

ner. La SEPNB en reste convaincue : « S'attacher inlassablement à informer, expliquer et éduquer semble encore la parade la plus efficace »

Contact : SEPNB, 10 bis, bd de Stalingrad. Tél. 40 29 36 50.

SECTION PAYS NANTAIS

Responsables de la section

Délégué local	Jean-Pierre GOURET
Trésorier	Elisabeth GOURET - Raymond SIBILEAU
Membres du Conseil d'Administration	Michel GARNIER - Raymond SIBILEAU
Objecteur	Laurent LE CORRE

Réunions de la section

Réunion mensuelle	Premier vendredi de chaque mois à 20 h 30 Réunion ouverte à tous les adhérents avec un thème annoncé à l'avance
Réunion de bureau	Troisième vendredi du mois à 19 h 00

I. ANIMATIONS - FORMATIONS

A. Réunions mensuelles

- 7 janvier	« Les oiseaux hivernants » par Yves Chépeau	45 personnes
- 4 février	« La loutre » par Thierry Lodé de l'association Herminea	50 personnes
- 1er avril	« La sèvre nantaise » par Michel Le Meilleur « Les actions sur le terrain de la section de Nantes pour la gestion et la protection des milieux naturels : les Perrières à Saffré, la tourbière de Logné, le Petit Vioreau » par Jean-Pierre Gouret	25 personnes
- 6 mai	« Les landes du Fuilet (49) » présentées par Mickaël Audouin, animateur sur le site	20 personnes
- 3 juin	« Le petit Vioreau » présenté par Michel Garnier et Jean-Pierre Gouret	12 personnes
- 7 octobre	« Les continuités piétonnes dans l'agglomération nantaise » par Bernard Foucher de la CSCV et Jean-Pierre Gouret pour la SEPNB	25 personnes
- 2 décembre	« Le programme Neptune ou le deuxième schéma directeur pour l'assainissement dans l'agglomération nantaise » par Jean-Pierre Gouret	20 personnes

B. Sorties

- 30 janvier	« Ornithologie en Baie de Bourgneuf » par Yves Chépeau	50 personnes
- 20 février	« Les traces d'animaux » en forêt de Vioreau animée par Yves Chépeau et Pierre Monnier	20 personnes

- 10 avril	« La Sèvre nantaise » organisée et animée par Michel Le Meilleur avec le concours de M. Kervarec, historien, de Mme Pluchon du Syndicat de la Sèvre et des Amis de Saint Fiacre	20 personnes
- 15 mai	« Les landes du Fuilet » visite animée par Mickaël Audouin de la maison du potier et Olivier Gabory du carrefour des Mauges	13 personnes
- 5 juin	« Le petit Vioreau » : découverte du site à l'occasion des journées de l'environnement	20 personnes
- 6 novembre	« Mycologie des dunes » à Saint Brévins et Tharon animée par Gilles Mabon	25 personnes
4 décembre	« Géologie entre Loire et Vilaine » animée par Michel Garnier	20 personnes

C. Autres activités

. Exposition sur les « Marais de Mazerolles »

- * Exposée une semaine en mars à la mairie de Nort/Erdre avec deux journées
d'animation pour les écoles assurées par Micheline Schreiber et
Jean-Pierre Gouret (5 classes concernées).
- * Exposée de juin à septembre à la Maison de l'Erdre, dans l'île de Versailles
à Nantes. Commentée au moment des rendez-vous de l'Erdre les 3 et 4 septembre.

. Stage photo - Animé par Michel Garnier et Guy Piton 15 personnes

- * Samedi 15 octobre au Bois Joubert : prise de vue paysages, animaux plantes.
- * Vendredi 21 octobre : projection critique.

. Découverte de la Tourbière de Ligné

- * Animation ½ journée par Jean-Pierre Gouret pour une classe de 25 étudiants
BTS du CSPA de Carquefou.

. Animation de réunions publiques sur le thème des déchets

- * 27 mai à Couéron : réunion d'information sur l'usine Arc en Ciel qui
vient d'entrer en service à l'invitation de l'association les CEDRES 20 personnes
- * 16 juin à la Chapelle-Launay : réunion d'information sur les déchets
à l'invitation de la CSCV 70 personnes

. Stand de Pradel, marais salants de Guérande

Participation avec l'équipe du Bois Joubert à la mise en place du stand.

Nombre de personnes directement concernées par les actions d'animation :

- à titre individuel au cours de réunions ou de sorties : 470
- 6 classes soit environ 150 écoliers ou étudiants.

II. ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A. Protection des milieux et des espèces

. Réserve des Perrières à Saffré

- * Mars Débroussaillage de la parcelle 215 ; remise en place du balisage en vue du comptage des orchidées.
- * 28 et 29 mai Comptage des orchidées et herborisation.
- * Août Fauchage
- * Novembre Remplacement des derniers piquets en bois de balisage par des piquets métalliques.

. Tourbière de Logné (Sucé/Erdre)

- * Du 29 août au 1er septembre
Chantier de réhabilitation afin de recréer les conditions favorables au développement de la flore la plus intéressante et notamment de nombreuses plantes protégées.
Travaux de débroussaillage, décapage, portage.
123 heures de travail assurées par des éremistes.
53 heures assurées par des bénévoles.
Résultat : environ 300 m² remis en état.
- * Elaboration d'un projet de rehaussement du niveau d'eau dans la tourbière par construction d'ouvrage sur le ruisseau des Huppières servant d'exutoire à l'ensemble de la cuvette : réunions, contacts avec divers partenaires (DIREN, DDA, entreprises, exploitant de la tourbière, propriétaires, mairies de Sucé et de Carquefou).

. Rives de l'étang du Petit Vioreau (Joué/Erdre)

Nombreux contacts et réunions avec le SMN, la DIREN, le Conseil Général, les pêcheurs, la Fédération des chasseurs, une agricultrice ; projet : permettre la reprise du pâturage sur la rive ouest de l'étang, afin d'enrayer la progression d'une végétation buissonneuse et arbustive assez banale, aux dépens d'une végétation originale de lande humide abritant plusieurs espèces protégées. Début des travaux de débroussaillage et de pose de clôtures en janvier 1995.

. Val de Chézine (Saint Herblain)

23 mars
Sur le site du Pont Truin, en collaboration avec M. Loïc Mareschal du Bureau Phytolab et la ville de Saint Herblain, transplantation d'Ornithogales en ombelles et de Moscatelle afin de les éloigner de la zone du chantier de construction du nouveau pont.

. Zone littorale de Pors Er Ster à Piriac

Encadrement par Michel Garnier de l'étude menée par un stagiaire du centre de formation des gardes verts de La Turballe, à la demande du Ministère de l'Environnement ; propositions de réhabilitation et de mise en valeur du milieu naturel après l'abandon d'un projet de port de plaisance sur ce site.

B. Aménagement des continuités piétonnes dans l'agglomération nantaise

Sensibilisation des décideurs aux problèmes posés par l'ouverture de chemins piétonniers dans les milieux naturels périurbains, par l'envoi au District de l'agglomération nantaise, aux 19 maires des communes de l'agglomération, à la presse, de nos réflexions sur les aménagements entrepris ces dernières années (cf. article de presse).

PONT TRUIN

LES ORNITOGALES DÉMÉNAGENT



Entre mai et octobre 1993, dans le cadre des travaux d'aménagement du nord du Cours Hermeland, la Ville a confié à l'entreprise Phytolab une étude originale de préservation du site du Pont Truin. Cette étude a permis de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour protéger au mieux cet espace lors des travaux de construction du nouvel ouvrage de franchissement de la Chézine, qui débiteront à la fin du mois.

Parmi les mesures retenues, on peut citer la mise en place et la signalisation d'un chemin piétonnier provisoire, afin d'assurer la continuité de la promenade le long de la Chézine et la protection des berges par un système de clayonnages (petites clôtures). Ces deux actions essentielles seront menées mi-avril.

Mais une première mesure de protection — strictement bota-

Journal de ST HERBLAIN

Avril 1994

nique — a déjà été menée le 23 mars dernier : le déplacement des massifs d'ornitogales à lombelles qui se situaient dans le périmètre des travaux. En effet, le long de la vallée de la Chézine, il n'y a qu'au Pont Truin que l'on trouve ces plantes bulbeuses qui fleurissent au printemps. C'est pourquoi M. Maréchal, de Phytolab et M. Gouret, de la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) les ont minutieusement déplacées d'une cinquantaine mètres. Ce "déménagement" permettra de maintenir en place, pendant et après les travaux, la totalité de la flore locale du Pont Truin, qui est particulièrement riche et variée.

P.O. 3715/94

ARC-EN-CIEL

Les interrogations de la SEPNB

NANTES. - Vendredi soir, à l'occasion d'une réunion sur le thème des déchets organisée à Couëron par l'association les Cèdres qui a réuni une cinquantaine de personnes, Jean-Pierre Gouret, membre de la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne), a fait connaître la position de son association quelques heures après l'inauguration du complexe de traitement des déchets Arc-en-Ciel (voir nos éditions de samedi).

A côté du conditionnement et du recyclage des papiers, cartons, plastiques ferraille, d'une récupération de l'énergie et de la transformation en compost des déchets d'origine végétale « l'absence de site d'enfouissement pour les déchets ultimes et intransformables constitués par les résidus de l'incinération », a été souligné par Jean-Pierre Gouret.

« Le site de Plessé un moment envisagé a été abandonné suite à une opposition des riverains : une décharge de classe 2 reste donc à trou-

ver dans la région ».

D'autre part la SEPNB réclame un développement des collectes sélectives des déchets. « Le tri reste à l'état expérimental à l'intérieur du district », déplore l'association qui regrette également la place trop importante faite à l'incinération.

Enfin, la SEPNB estime que la commission locale d'information et de surveillance promise par Jean-Marc Ayrault aurait dû fonctionner dès l'ouverture de l'usine. Lors de la mise en place prochaine de celle-ci, la SEPNB fera des propositions pour améliorer l'information.

Elle s'inquiète par ailleurs de certaines hypothèses émises dans le cadre du plan départemental de traitement des déchets qui évoque la construction de nouveaux fours dans l'usine de Couëron ou dans celle de la Prairie de Mauves.

Enfin la SEPNB souhaite que la compétence du district s'élargisse à la collecte des déchets, cette prérogative revenant pour le moment aux communes.

C. Déchets

Demande réitérée au Préfet de mettre en place les deux Commissions Locales d'Information et Surveillance concernant les deux usines d'incinération de déchets ménagers de l'agglomération nantaise, demande lui ayant été faite également par le président du District.

D. Eau

Demande à la DRIRE de faire respecter la réglementation en ce qui concerne les rejets dans le milieu naturel par deux négociants en vin de la Chapelle-Heulin.

E. Loire

Participation aux travaux du CIL (Comité Interassociatif Loire). Gilles Mabon représente la SEPNB. Elaboration d'un recours auprès du Tribunal Administratif pour dénoncer le POS de Donges, en vue de l'agrandissement des installations portuaires sur le secteur de Donges-Est (cf. Actions juridiques).

F. Remblaiements de zones humides

- . Suivi du dossier juridique concernant les remblaiements dans la vallée du Gesvres (voir Actions juridiques).
- . Suivi par Michel Mayol des remblaiements insidieux sur les bords de l'Erdre, à Sucé/Erdre.

G. Enquêtes publiques

Novembre

- . Prise de position contre le projet d'extraction de sable dans les marais de Mazerolles. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.
- . Prise de position sur le projet d'implantation d'une d'enrichissement en ferrailles des mâchefers des usines d'incinération du grand ouest. En raison de la proximité de zones urbanisées. demande l'étude d'autres sites et une meilleure prise en compte des nuisances dues au bruit. Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable.

H. Actions juridiques

- . Recours auprès du TA pour dénoncer le POS de Donges. Les juges donnent gain de cause aux associations de défense de l'environnement.
- . Remblaiements sur le Gesvres : la SEPNB se porte partie civile ; demande le franc symbolique et la remise en état des lieux.

I. Représentations institutionnelles

- . Commission des sites Yves Chépeau
- . Conseil départemental d'hygiène Jean-Pierre Gouret
- . Comité consultatif pour l'environnement du District de l'agglomération nantaise.
- . Comité de suivi du programme Neptune (assainissement dans l'agglomération nantaise).
- . Commission extramunicipale sur l'environnement à Saint Herblain.

A. COLLET

Étude ornithologique

C. D'AMBOUF.
11/12/92

Dimanche 30 janvier, la SEPNB (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne) avait convié près d'une cinquantaine de personnes, venues de Nantes et du sud-Loire à une journée d'étude sur les oiseaux installés ou survolant la baie de Bourgneuf.



Les oiseaux de la baie ont intéressé la SEPNB

Le but de cette journée était donc de faire connaissance avec toutes les variétés d'oiseaux, en faire l'identification et y découvrir leur mode de vie. Seules armes autorisées : les jumelles et appareils photos.

C'est en compagnie de l'ornithologue-animateur Yves Chepeau que les adeptes purent apprendre à mieux connaître les oiseaux d'eau hivernant en baie de Bourgneuf. Et ainsi, apprendre à distinguer les variétés de petits

échassiers, canards, oies, pluviers, bécasseaux et autres bernaches. Trois points d'observation avaient été sélectionnés : Le Collet et ses environs, Les Brochets, La Coupelasse.

L'approche des sites d'observation se fit en voiture ou à pied, selon un protocole bien établi, permettant ainsi de voir les oiseaux des vasières découvertes à marée basse et, en même temps, repérer les zones de reposoir à marée haute.

Les protagonistes de cette journée se sont attardés sur des petits

échassiers, ou encore appelés limicoles, ainsi que sur les tadornes qui, régulièrement, se réfugient au fond de la baie ; refuge ultime de ces limicoles en période de pleine mer. L'avantage de cette variété, c'est qu'ils sont observables facilement et d'un seul coup d'œil.

Un marais et une baie riches en ornithologie et qu'il est bon parfois d'admirer ne serait-ce qu'un instant. C'était l'idée de la SEPNB et elle y a tiré de riches renseignements ainsi que ses participants.

LE COURRIER

***L'assemblée générale
de Plouhinec***

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année, notre assemblée générale a été reculée au mois de septembre pour marquer, après onze années de gestation, l'inauguration officielle du domaine de Bois-Joubert.

Je ne reviendrai pas sur l'historique de ces onze années qui ont été retracées avant-hier devant les représentants des institutions qui nous ont aidé par leur subvention ou leur partenariat, mais je voudrais souligner l'opiniâtreté de l'équipe de Bois-Joubert et des bénévoles de Loire-Atlantique qui n'ont jamais cessé, même dans les pires moments de doute, - il y en a eu - de soutenir le projet. Qu'ils en soient tous remercier. Cette inauguration de Bois-Joubert doit nous inciter à nous interroger sur le chemin parcouru par la SEPNB depuis ses origines, car il n'y a pas que Bois-Joubert qui s'est développé.

Il y a un peu plus d'une décennie, la SEPNB était avant tout un "creuset d'idées" que nous essayions de faire passer auprès du public et des décideurs.

Aujourd'hui, preuve que nous avons vu juste, ces idées sont à la mode : le public est acquis aux grandes causes "écologiques" et toutes les institutions, ou presque, ont inscrit un volet "environnement" dans leurs activités.

Devons-nous en déduire que nous avons fini notre mission et prendre notre retraite ?

En fait, la situation est beaucoup moins idyllique qu'elle ne le paraît :

* D'une part, cet engouement soudain de certains décideurs (politiques, administratifs ou industriels) tient d'avantage à une conjoncture favorable, à une pression du public, qu'à des convictions profondes. Quelques-uns espèrent que cet engouement du public ne sera qu'un feu de paille, d'autres essaient de le récupérer à leur avantage dans des opérations où nous avons beaucoup de mal à nous reconnaître.

Cette absence de conviction sur la nécessité de la protection de la nature est mise en évidence par cette petite phrase que nous entendons encore régulièrement à chaque conflit : *"entre la protection d'une petite plante (ou d'un oiseau, ou d'arbres,...) et celle de l'homme, j'ai choisi"*

Or, à ma connaissance, dans aucun de ces projets, l'homme n'est menacé, il peut tout au plus -ou certains d'entre eux- être contrarié dans des projets de développement économique très souvent au seul profit d'un groupe -ou de quelques-uns- en dehors des autres.

Cette comparaison a donc quelque chose d'indécemment et sa traduction profonde, celle sur laquelle devraient s'interroger les auteurs est : *"entre une petite plante, et ma représentation du monde que je veux imposer, j'ai choisi"*

* D'autre part, nous sommes de plus en plus sollicités pour donner notre avis dans les commissions chargées de préparer les décisions.

Nous nous devons de répondre à ces demandes pour démontrer que nos idées d'hier peuvent aujourd'hui être transformées en pratiques quotidiennes aux bénéfices de la protection de la nature, et veiller à ce qu'elles ne soient pas "dénaturées".

Cette situation nous conduit de plus en plus à être accaparés pour des activités de gestion (constitution de dossier, participation à des commissions, rencontres avec les responsables politiques ou administratifs...) et à nous éloigner, faute de disponibilité, de ce "creuset d'idées" que fut la SEPNB.

Aujourd'hui, notre travail de gestionnaire, en partenariat avec d'autres groupes sociaux, est obligatoire. S'y soustraire serait refuser de prendre nos responsabilités dans une dynamique à laquelle nous avons contribué. Mais, il serait tout aussi dangereux de se laisser enfermer dans ce rôle para-administratif.

Il importe donc que nous sachions nous donner les moyens pour assumer nos responsabilités vis-à-vis de nos nouveaux partenaires, qui furent parfois nos adversaires, et conserver nos capacités d'innovations, rester ce "laboratoire d'idées" qui avait été évoqué à l'assemblée générale de Rennes en 1990.

Nous donner les moyens, c'est d'abord mesurer ceux dont nous disposons et évaluer nos forces et nos faiblesses. C'est dans cette perspective que s'inscrit le "diagnostic" que nous avons demandé à ASSAI, lancé au début de l'été. Plusieurs d'entre vous ont déjà été entendus et les auditions doivent se poursuivre aujourd'hui.

Avec le prochain bulletin de liaison, vous allez tous recevoir un questionnaire qui complètera le travail, obligatoirement limité, des auditions. De la qualité de vos réponses, dépendra la qualité du "diagnostic" qui sera réalisé par ASSAI. Après la remise du rapport d'ASSAI et ses propositions, il nous reviendra alors la lourde responsabilité de transformer celui-ci en décisions concrètes pour la SEPNB. Pour cela, il devra être soumis à la critique intense, mais constructive de tous ceux qui participent à la vie de l'association : salariés, sections, membres du conseil d'administration.

Dans chacun de ces collèges, quelques uns pourraient se charger de la synthèse afin de soumettre au CA, et éventuellement à l'AG, des propositions réalistes qui fonderont notre évolution sur des bases solides.

Mais quelle que soit la qualité du travail d'ASSAI et la pertinence des décisions qui pourront être prises, la SEPNB ne sera que ce que tous les adhérents veulent qu'elle soit, c'est pourquoi, je vous invite tous à militer d'avantage dans les sections locales ou au conseil d'administration. Il y a encore du travail et des idées à débattre pour tous.

Dernière remarque : cette assemblée générale et l'inauguration de Bois-Joubert correspondent au bicentenaire de l'incendie du manoir de Bois-Joubert par les armées révolutionnaires.

Aujourd'hui, je suis persuadé que la SEPNB est à un tournant et qu'elle doit évoluer et se positionner, mais attention, malgré le mythe du phénix, je crains qu'elle ne saurait résister à un incendie ou une révolution.

Bois-Joubert, le 26 septembre 1993
Le Président, Bernard Guillemot

LE PRIX HERMINE ET LA VOLEE DE BOIS-VERT

Prix Hermine

Le « Prix Hermine » est attribué à Monsieur Joël PINSON, Maire d'Hirel (Ille-et-Vilaine) pour ses prises de position en faveur de la protection des cordons coquilliers de la baie du Mont St-Michel face aux prélèvements illégaux et concertés des agriculteurs qui veulent l'utiliser pour l'amendement du sol de leurs cultures de primeurs, et cela alors que des solutions de substitution leur ont été proposées.

Volée de Bois-Vert

Aux députés, auteurs de la proposition de la loi déposée actuellement sur le bureau de l'Assemblée Nationale en vue d'étendre la date de fermeture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux de passage jusqu'au 28 février de chaque année, en infraction aux dispositions de la directive européenne n°79-409 de 1979, à l'arrêt de la cour européenne de justice et à celles de la juridiction administrative française. Comme si les oiseaux migrateurs relevaient du principe de la subsidiarité.

LE DEBAT

Le débat s'est engagé avec l'assemblée générale après les rapports moral, d'activité et financier, notamment sur les orientations quant au fonctionnement de la structure associative et sur les conditions de recrutement d'un directeur.

Le problème a été posé :

- d'une part par le secrétaire général
- d'autre part par une contribution de la section nantaise défendue par Raymond Sibileau :
 - ... « la section Nantes accorde sa confiance au CA par rapport aux orientations prises ces derniers mois, à savoir :
 - la modernisation de l'organisation informatique et comptable,
 - le développement des activités génératrices de ressources,
 - le recrutement aussi rapide que possible d'un directeur,
 - appel à des professionnels extérieurs pour mettre en place tout cela »

Du débat, sont ressorties deux propositions adoptées par l'AG

Q1 : L'AG considère, dans les conditions actuelles, que le recrutement d'un directeur est nécessaire.
2 voix contre - 10 abstentions

Q2 L'AG mandate le CA pour définir la mission du directeur, son articulation avec les activités et les différentes composantes de l'association, pour trouver les ressources nécessaires et pour organiser la nouvelle AG qui prendra la décision finale, en décembre 94, si possible
0 contre - 23 abstentions

Questions diverses

* Recours juridiques

Pour répondre au contexte nouveau résultant des derniers jugements, désormais chaque CA sera une AG ordinaire convoquée par l'intermédiaire du bulletin de liaison.

* L'AG donne mandat écrit aux responsables des sections et délégués départementaux (avec délégations possibles) pour les retraits postaux.

* A propos d'un problème posé concrètement au niveau d'une section, l'AG rappelle que l'exclusion d'un adhérent relève du CA (Art. 4 des statuts).

LES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus au conseil d'administration :

Paul CANEVET :	154 voix	Max JONIN :	168 voix
Guy-Luc CHOQUENE :	220 voix	Marijke KERBOURC'H :	229 voix
Yves DONGUY :	166 voix	Jacques LE PRIOL :	228 voix
Michel GARNIER :	198 voix		

Il y a eu 231 votes exprimés (82 votants présents et 149 pouvoirs)

Composition du bureau

* Président :	Raymond SIBILEAU	* Sec. Gén. Adjoint :	Jacques LE PRIOL
* Vice-Président :	Jean-Paul AUCHER Bernard GUILLEMOT Prigent LAMOUR	* Trésorier :	Michel MELOU
		* Trésorier Adjoint :	Jacques GARREAU
* Secrétaire Général :	Max JONIN		

BILAN DU FONCTIONNEMENT

DE LA COMMISSION "DECHETS-EAU-POLLUTION"

DE LA SEPNB

La commission a été mise en place le 16 octobre 1991 avec l'aide d'un objecteur de conscience.

La participation est des plus irrégulières. Elle réunit le plus souvent des adhérents en quête d'information. Il n'y a pas de suivi de la part de ceux qui s'y étaient inscrits. Il ne peut donc y avoir de réflexion de fond.

Une tentative de mobilisation par et des sections a échoué. Celles-ci n'assument pas leur rôle. Enfin l'accès au CA est difficile pour la commission et la réflexion de celui-là inexistante.

Au niveau des pollutions accidentelles, la SEPNB est absente (cf. pollutions récentes du littoral par détonateurs, pesticides...etc.), au niveau des pollutions chroniques, elle est de moins en moins présente. La SEPNB peut-elle rester silencieuse sur le problème de l'eau en Bretagne ?

En conséquence, la commission pose le problème des objectifs actuels de l'association. La lutte contre les pollutions constitue-t-elle encore, à ce jour, un secteur à part entière à côté de la gestion des réserves et de l'animation ? La protection de la nature doit-elle être uniquement la gestion d'espaces protégés ? Devons-nous nous contenter de devenir "les gestionnaires" des politiques gouvernementales et des collectivités locales en matière d'espaces et de prestations nature ou assumons-nous encore la lutte, beaucoup moins valorisante ? Si oui, avec quels moyens ?

La lutte contre les pollutions est-elle une mission fondamentale de l'association, donc digne d'un financement ?

Dans l'attente d'une réponse du conseil d'administration et des sections, nous proposons de dissoudre la commission afin que les adhérents préoccupés par cet aspect de la protection cessent de se démener en vain.

Ceci suppose bien sûr une volonté affirmée des personnes décidées à s'investir dans la commission Déchets-Pollutions-Eaux.

Je tiens en outre à préciser que la commission et moi-même, n'avons subi aucune contrainte, ni d'acte d'autoritarisme de la part du secrétaire général.

Jean SALAUN, 19 juin 1994

COMMISSION EDITIONS

BILAN (octobre 1993 à Juin 1994)

Editions générales

*** Cartes de correspondance sur les fleurs de landes**

Cette deuxième série, toujours due au talent de Madeleine MOREAU, est venue compléter harmonieusement la série précédente sur les fleurs du littoral.

*** Cartes postales**

L'édition de clichés nouveaux (trois seulement sur la Bretagne Sud) cède désormais le pas devant les rééditions (déjà la deuxième) des modèles qui arrivent à épuisement : les oiseaux marins sont, sans surprise, les préférés des acheteurs.

*** Epinglettes**

Après l'achat de la carte postale, les amoureux du macareux pourront craquer, cet été, devant son pin's.

*** Papier à lettre illustré**

Un héron au long bec... accompagnera votre correspondance

*** Autocollants**

Les réserves de la presqu'île guérandaise, dispersées sur le terrain, sont maintenant rassemblées sur fond de marais salant (est également disponible la réserve d'Iroise, élaboré par la commission Réserves)

*** Penn-ar-Bed**

Après la livraison du n°150, hétérogène, les suivants seront consacrés l'un au Cap Sizun, l'autre aux talus puis succédant à un autre numéro hétérogène, le n° 155 traitera des pollutions urbaines et littorales, en suivant l'année 1995 : le retard de parution serait ainsi rattrapé.

La commission concrétise actuellement le projet d'édition d'une publication "Bretagne Vivante" qui, sous une nouvelle couverture, devra permettre de sortir du cadre associatif et toucher un public plus large avec la matière réactualisée des numéros spéciaux épuisés (nos oiseaux de mer, les tourbières, etc.).

Les 75,8 % de lecteurs satisfaits (contre 2,1 % de peu satisfaits) dénombrés dans le rapport du diagnostic ASSAI encouragent l'équipe à poursuivre son effort.

LES EDITIONS DANS LE CADRE DES MUTATIONS DE L'ASSOCIATION

Les éditions assurent une triple fonction :

- Elles assurent la promotion de l'association.

Une grande partie de son image est donnée par les éditions et elles représentent le moyen le plus efficace de toucher un grand nombre de personnes en Bretagne et ailleurs.

- Elles remplissent une fonction pédagogique et didactique en faisant connaître la Nature en Bretagne et nos actions en faveur de celles-ci.

- Elles visent un objectif financier en permettant de dégager des bénéfices importants.

Un retour sur le passé nous rappelle qu'un produit phare, Penn-ar-Bed, remanié pour devenir la revue de référence que nous connaissons maintenant a rempli, longtemps seul, les deux premières fonctions, en constituant le vecteur de la compétence et de la crédibilité de l'association.

Ce n'est qu'à partir de 1985 que le secteur Editions a été développé. Une ligne d'éditions "Bretagne Vivante" a personnalisé posters, cartes postales, cartes de correspondances et épinglettes et a contribué à élargir notre sphère d'influence.

Parallèlement aux deux autres, le 3^{ème} objectif, grâce à des conditions de fabrication avantageuses et un volume de vente qui s'accroît, ne reste pas une utopie : le rapport ASSAI a noté un bond des chiffres d'affaires entre 1991 et 1992.

Il n'est cependant pas encore pleinement atteint si l'on veut que ce secteur concoure vraiment efficacement à la réalisation d'une "culture de l'excédent" qui, en se substituant à ce qu'on pourrait appeler la culture de l'équilibre précaire que nous avons connue jusqu'ici, est susceptible de nous assurer la sécurité financière et permettre les mutations qui vont marquer notre association.

Le militantisme dans ce domaine, comme dans d'autres, a montré ses limites au cours de différentes tentatives d'élargissement de notre réseau de vente. Il nous faut donc explorer d'autres voies pour toucher, en dehors des circuits commerciaux professionnels, des acheteurs plus nombreux et plus diversifiés.

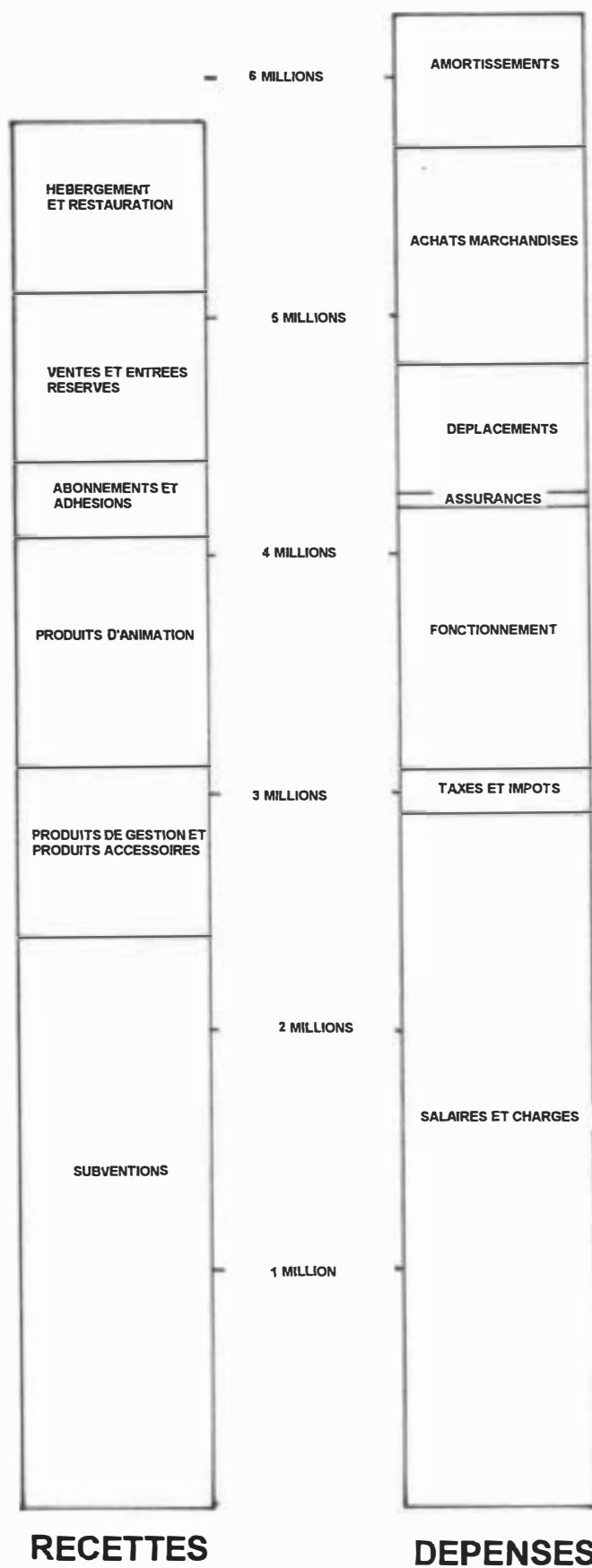
La commission se propose d'étudier dans un premier temps les possibilités de vente pour correspondance avant la mise sur pied éventuelle d'un véritable secteur commercial à l'instar de ceux qui existent dans d'autres grandes associations.

Vendre plus, vendre mieux et mieux gérer tout en conservant la qualité reconnue de nos produits et notre essence associative telle doit être notre stratégie accompagnée des moyens adéquats si nous voulons que notre association puisse rester à la hauteur de ses ambitions généralistes qui font sa force et les réaliser sur une aire géographique de l'importance de la Bretagne.

pour la Commission
Michel GARNIER

S.E.P.N.B.

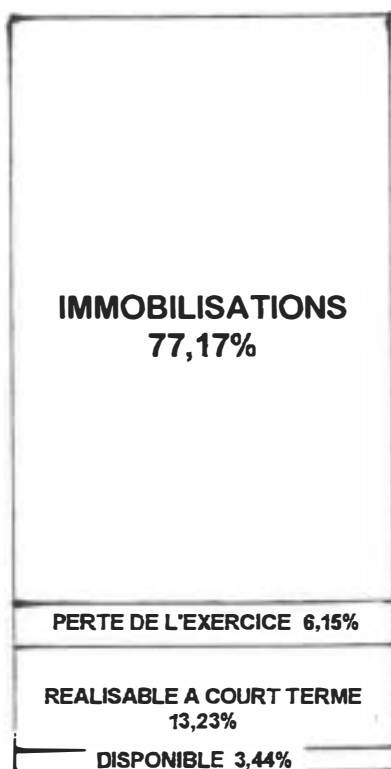
COMPTE DE RESULTAT 1994



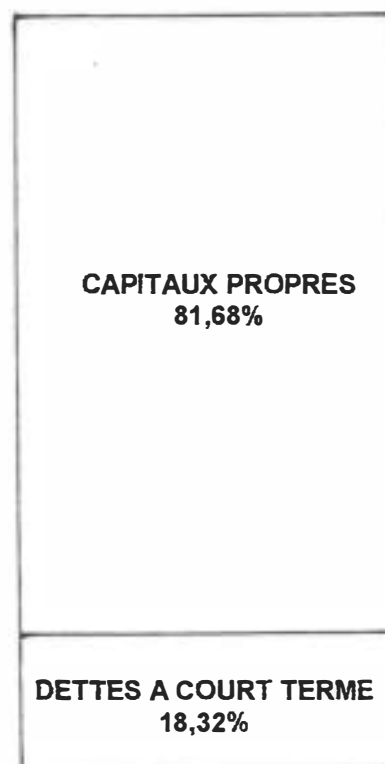
S.E.P.N.B.

BILAN 1994

ACTIF



PASSIF

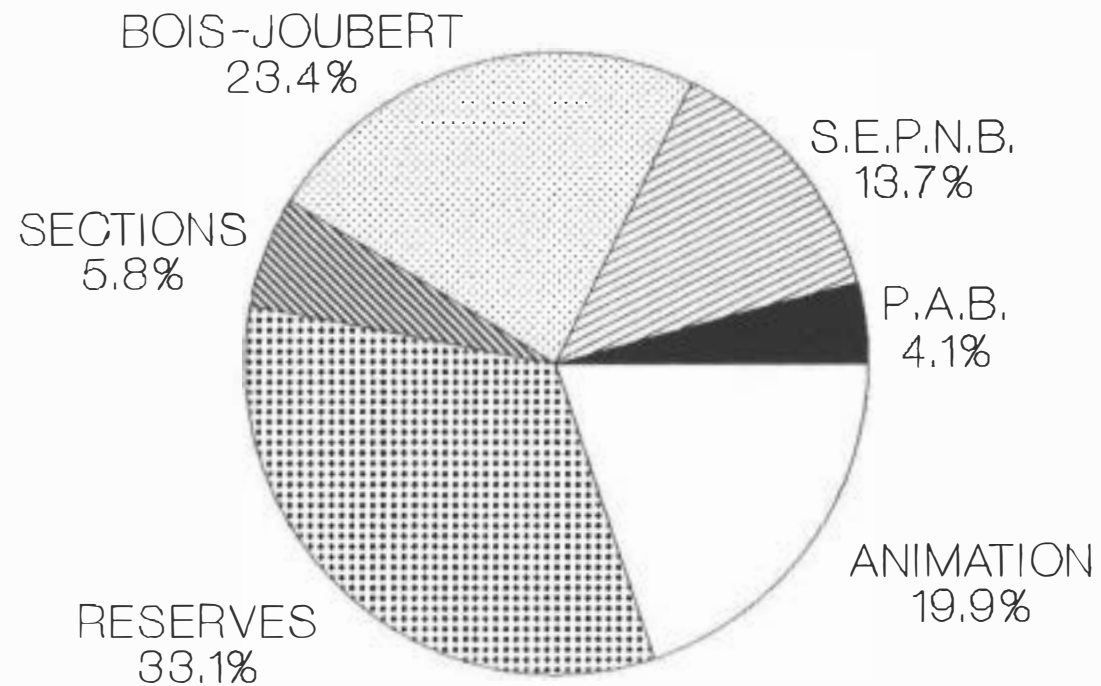


Immobilisations:	5.409.379
Réalisable à court terme:	927.277
Disponible:	241.673
Perte de l'exercice:	431.193
	7.009.522

Capitaux propres:	5.725.202
Dettes à court terme:	1.284.320
	7.009.522

SEPNB 1994

PRODUITS



SEPNB 1994

CHARGES

